LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE MOYENNE PAR JOUR 69,374

DIX-HUITIEME ANNEE—No 42 MONTREAL, VENDREDI 20 DECEMBRE 1901 DIX PAGES—UN CENTIN

LACROIX SUR LA SELLETTE

Les détails de la tragédie de Montebello — Scène en cour, où il y a prise de bec entre l'avocat Taillefer et un témoin excitable

(De notre correspondant particulier)

Hull, 20 — A 10.15 heures, Suzanne Godin, veuve Dufond dit Commandant, âgée de 75 ans, entre dans la boîte aux témoins.

Questionnée par M. Fortier, elle dit que Mme Lacroix est arrivée chez elle, dans l'après-midi du crime. Se trouvaient aussi chez elle, Mme Loriot et M. Thomas dit Tranchemontagne. L'enfant que Mme Lacroix portait dans ses bras était âgé d'un mois et demi. Anna Chartrand, sa voisine, n'était pas chez elle. Lacroix arriva en disant : "Ne te sauve pas, Emma, je te vois", puis il la suivit dans une chambre à coucher, l'empoigna par la poitrine et la poussa violemment jusqu'à une douzaine de pieds de la maison à la barrière de la clôture. La femme n'offrit aucune résistance et ni lui ni elle ne dirent mot. Lacroix sortit son revolver de sa poche de gilet et tira un coup dans la main de sa femme. Mme Lacroix marcha la longueur d'une planche en disant: "Qu'est-ce que tu me veux ?" Lacroix l'y suivit et la tira dans le cou. Mme Lacroix, avec son enfant dans les bras, ne sachant où se jeter, fit un mouvement circulaire et son mari la rencontra face à face et l'acheva d'un troisième coup de feu dans la poitrine. Le témoin a vu le feu et entendu les détonations des coups de revolver. Elle sait que ce sont ces coups de feu qui ont tué la femme Lacroix. Excitée, le témoin, voyant revenir Lacroix vers elle, entra dans la maison. Elle entendit un autre coup de feu, sans en connaître l'effet. Lacroix entra chez elle le revolver au poing et dit : "Allez donc chercher l'enfant qui brûle au soleil." Le témoin lui répondit : "Vas-y toi-même, c'est ton enfant, c'est toi qui as tué ta femme." Lacroix, affolé, passa par la porte de derrière et s'enfuit à travers champs. Le corps est resté étendu dans la rue, avec l'enfant, jusqu'à sept heures du soir. En se sauvant dans sa maison, avant d'avoir entendu le quatrième coup, le témoin vit le vieux Thomas debout dehors, près de la porte. Après être entré chez elle, elle entendit ce quatrième coup, puis elle vit le vieux Thomas qui s'en allait mourir plus loin. C'est en entrant chez elle que Lacroix lui demanda d'aller chercher l'enfant. Lacroix se sauva dans la direction de chez Lefebvre. Le meurtre a eu lieu vers 2.30 heures. Mme Lacroix était simplement venue faire visite au témoin. Celle-ci ne sait pas d'où venait la victime. Elle n'était chez elle que depuis un quart d'heure.

En transquestion par M. Taillefer, le témoin dit qu'elle habitait Amherst autrefois. Elle est veuve depuis 22 ans. Ni Anna Chartrand ni Raymond Fournier, ni sa femme n'étaient dans sa maison, à Montebello, le jour du crime. M. Thomas arriva chez le témoin cinq minutes avant Mme Lacroix. Thomas était un habitué de sa maison. Le témoin hésite à dire combien de femmes fréquentaient sa maison. M. Taillefer lui cite des noms qui rafraîchissent un peu sa mémoire, mais le témoin insiste pour dire que personne n'allait chez elle pour jaser ou s'amuser. Elle confectionnait des souliers pour vivre. Ses pratiques la visitaient. M. Thomas et Mme Lacroix n'ont pas parlé ensemble. C'est Mme Loriot qui a vu venir Lacroix.

CE N'EST PAS UN THEATRE

L'auditoire s'est mis à rire d'une saillie de M. Taillefer. Le juge, indigné, s'est tourné vers lui et a dit : "Qu'on arrête cela. Ce n'est pas un théâtre ici. C'est un procès pour meurtre. C'est très grave. Ceux qui riront, je les ferai mettre dehors."

Le prisonnier se tient debout parfois et s'intéresse beaucoup à l'examen des témoins.

M. Taillefer et M. Asa Gordon sont souvent aux prises, au sujet de la manière de questionner le témoin.

Le témoin continue sa déposition. Lacroix arriva chez elle en sautant par-dessus la clôture. Il était fâché. Le témoin ne boit pas de boisson. Mme Lacroix n'était pas ivre. La conversation des gens de la maison roulait alors sur l'enfant de Mme Lacroix. Quand Mme Loriot dit : "Voilà Lacroix," Mme Lacroix se sauva dans la chambre à coucher et son mari lui cria : "Ne te sauve pas." Le témoin ne sait pas ce que mari et femme se sont dit dans cette chambre. Elle réitère son assertion au sujet des paroles de Lacroix après le crime. Elle a vu de ses yeux Lacroix tirer sur sa femme.

L'avocat éprouve l'efficacité de la vue du témoin par une série de questions, d'où il résulte que le témoin a bien vu ce qu'elle a vu. Personne, d'après elle, n'est venu autour des corps, jusque vers quatre heures, alors que quelqu'un a tiré le corps de la femme à côté du chemin. M. Thomas n'était pas ivre.

L'examen de Mme Dufond a duré une heure et demie.

Mlle Anna Chartrand, de Papineauville, 37 ans. Elle était dans la porte d'un des deux côtés de la maison de Mme Dufond, quand Lacroix, poussant sa femme au dehors, parut à ses yeux, à la petite barrière. Ce sont les cris de Mme Lacroix qui l'attirèrent à sa porte.

Le témoin venait d'arriver chez les Sœurs. Elle vit Lacroix sauter par-dessus la barrière. Il dût s'écouler environ dix minutes depuis qu'elle vit Lacroix sautant par-dessus la clôture et qu'elle le vit ensuite sur le trottoir bousculant sa femme. Le premier coup qu'elle vit tirer, c'est celui qui porta dans le cou. Mme Lacroix se sauva avec son enfant, qu'elle pressait sur son épaule droite. Elle criait : "Tanis, qu'est-ce que tu fais ?" Environ vingt pieds plus loin, Lacroix tira une balle dans le cœur de sa femme. Celle-ci roula lentement sur elle-même et tomba face contre terre, son enfant sous elle. Lacroix revint. Le témoin entra chez elle. Elle entendit un quatrième coup de feu.

LE PRISONNIER EST ENERVE

Cette narration énerve visiblement le prisonnier, qui caresse convulsivement sa moustache noire.

Le témoin dit qu'une heure et demie après le meurtre, le curé est venu avec M. Richer, pour tirer le corps à côté du chemin. Le témoin est allée voir le corps dans la rue. Elle a vu du sang qui coulait des blessures. Elle n'a pas vu de blessure à la main. Elle n'a pas vu Lacroix tirer plus que deux coups de feu sur sa femme. Après le meurtre, Lacroix s'enfuit chez sa sœur Mme Lefebvre. Le témoin le vit à la fenêtre. Elle ne connaît rien des antécédents des Lacroix.

En transquestion le témoin affirme que Lacroix a sauté par-dessus la barrière.

Le témoin est difficile à conduire, et ses réponses brusques excitent parfois le rire. Elle répète positivement tout ce qu'elle a dit dans son examen en chef. Le témoin vit à Papineauville depuis un mois. Elle a vécu à St André Avelin. Elle n'a jamais vécu de charité publique. Elle est femme de journée. Elle gagne sa vie honnêtement.

UNE SCENE.

Le témoin se fâche et insulte l'avocat. Le juge intervient et demande où cela va finir. L'avocat dit qu'il a des renseignements qui lui permettent de dire que les gens parmi lesquels frayait Mme Lacroix étaient de caractère louche.

A 12.30 heures, la séance est levée.

SEANCE DE L'APRES-MIDI.

A 2.15 heures, la séance est reprise. Le Dr Longpré, coroner, est appelé. Il a tenu l'enquête sur les corps. Il donne les détails de cette enquête, à laquelle le prisonnier a refusé de se rendre, en disant: "Je ne m'y rendrai jamais vivant." Cependant, à onze heures, quand Lacroix fut saisi par ses deux amis, ces derniers l'emmenèrent à la salle d'enquête. Lacroix demanda protection, ce qui lui fut accordé. Il se tenait tout à côté du coroner.

En transquestion, le Dr Longpré dit que le prisonnier ne lui a fait aucun aveu.

LACROIX ETAIT CONTENT DE SON OEUVRE.

L. N. Castonguay, marchand, de Montebello, 30 ans. Il a vu Lacroix chez Magloire Lefebvre, à deux heures, après le meurtre. Il était dans la fenêtre du grenier. Castonguay et ses amis se sont avancés à une douzaine de pieds de la maison. Lacroix, qui tenait un revolver dans sa main, appela le témoin et lui dit: "Tout le monde est contre moi, dans le village." Le témoin ajouta : "Pourquoi m'en veux-tu ?" Lacroix demanda si sa femme était morte. Sur réponse affirmative, il témoigna de sa satisfaction. Lacroix dit qu'il ne se rappelait pas avoir tué le père Thomas. Il ajouta qu'il y en avait bien d'autres qu'il voudrait attaquer, mais que, s'il ne pouvait les atteindre sur terre, il les ferait pâtir après sa mort. Le témoin et ses compagnons reçurent l'ordre du maire de garder la maison. Ce n'est qu'à six heures que les nommés Charrette et Côté entrèrent dans la maison. Lacroix les avertit de rester à distance. Lacroix resta en haut tout le temps.

A sept heures, Lacroix descendit, son revolver au poing, mit son habit et sortit, suivi de Charrette et Côté, et s'en alla au train pour rencontrer son frère. Castonguay les rejoignit. Il demanda à Lacroix de lui remettre son revolver. Il lui donna une poignée de cartouches, mais longtemps après, au moment où Lacroix allait tirer son revolver pour le décharger, Castonguay le lui prit des mains, sans effort. Lacroix s'en alla à la gare où trois personnes l'emmenottèrent. Dans le cours de l'après-midi, Lacroix déclara au témoin qu'il avait télégraphié à son frère à Montréal et qu'il l'attendait par le premier train. Le témoin a remis le revolver au détective McCaskill. Le revolver est produit en cour et il se fait une commotion parmi l'auditoire. C'est une arme neuve de calibre 32. Le témoin le reconnaît, de même aussi les cartouches.

Pendant l'après-midi Lacroix a dit qu'il en voulait au curé Allard et à d'autres personnes du village. Il semblait raisonner très bien et réaliser sa position. Il dit au témoin : "Je te souhaite de ne jamais passer par mon chemin."

LACROIX ETAIT JALOUX

En transquestion, le témoin dit que son frère lui a dit, le jour du crime, que Lacroix était venu à son magasin de bonne heure le matin, mais il ne l'a pas vu. Lacroix était une des pratiques du témoin.

Lacroix ne paraissait pas fâché, dans sa fenêtre. Le témoin n'a jamais "brossé" avec Lacroix. Il ne sait pas quel est le tempérament de Lacroix ivre. Il se rappelle avoir dit à l'avocat Taillefer que Lacroix était un homme jaloux, non pas qu'il ne possédait pas toutes ses facultés mentales. Il explique comment il est venu à se former une opinion sur le caractère jaloux de Lacroix. Quand on lui a dit que Lacroix avait tué sa femme, le témoin a pensé alors qu'il avait agi sous l'impulsion de la jalousie. Lacroix n'a pas essayé de fuir quand le train est entré en gare, d'ailleurs, trois personnes le tenaient. Charette avait deux bouteilles de bière pendant qu'il gardait la maison de Lefebvre. Une bouteille a été envoyée dans la maison. Le témoin ne sait pas si Lacroix en a bu.

L'ENFANT ECRASE SOUS SA MERE

Le R. P. Allard, curé de Montebello depuis neuf ans, est le témoin suivant. Le jour du crime, on vint le chercher au presbytère en toute hâte. Il trouva le père Thomas étendu par terre, vivant encore. Il lui donna l'absolution "in extremis." Plus loin, il trouva Mme Lacroix, morte, tenant son enfant dans ses bras. Il remarqua du sang dans le visage de la femme. Il tira le corps à côté du chemin. Il ne sait pas si le coroner, venu de Papineauville, trouva le corps dans la même position qu'il l'avait placé. Il a vu le prisonnier dans sa fenêtre, chez Lefebvre. Il se tint à distance une grande partie de l'après-midi.

LACROIX BUVAIT PARFOIS

Adolphe Richer, boucher, Montebello, est le témoin suivant. Il a vu, de chez lui, à un arpent, Lacroix tirer sur sa femme. Il a entendu tirer deux coups, il est sorti et il a vu tirer le troisième coup et Mme Lacroix s'affaisser. Le prisonnier et sa femme tournoyaient dans la rue, celle-ci cherchant à se sauver des atteintes de celui-là. Le témoin vit Lacroix, après le meurtre de sa femme, ramasser son chapeau par terre, s'en coiffer et s'enfuir. Il a appris que Lacroix était entré ensuite chez Mme Dufond. Il ne l'a pas vu entrer. Le témoin est allé, à la demande du prêtre, arrivé plus tard, enlever l'enfant des bras de la mère morte. Le témoin, en voyant Lacroix tirer, lui cria : "Tanis, Tanis, qu'est-ce que tu fais là ?"

En transquestion, le témoin dit que Lacroix paraissait excité pendant le drame. Il ajoute qu'il était bon ami de Lacroix, qu'il a entendu dire que celui-ci était jaloux, que Lacroix lui a raconté un jour ses difficultés et sa séparation d'avec sa femme. Le témoin a vu Lacroix en boisson. Ca ne lui paraissait généralement pas, excepté qu'il était plus excité.

En réexamen, le témoin dit qu'il ne sait pas si Lacroix avait bu le jour du crime. Il ne l'a jamais vu ivre. Il l'a vu boire une quinzaine de coups sans que cela parût.

LE COEUR PERCE D'UNE BALLE

Le Dr Maxime Bélanger, 30 ans, pratiquant depuis trois ans à Montebello, est le témoin suivant. Il a fait l'autopsie des cadavres. Mme Lacroix avait une blessure à la main, causée par une balle à en juger par la brûlure de la poudre ; une autre blessure légère au cuir chevelu intéressait la nuque, blessure causée par une balle ; une troisième blessure au côté gauche perforait le poumon et le cœur. La balle fut trouvée dans le ventricule gauche. C'est cette dernière blessure qui a dû causer la mort.

En transquestion, le docteur dit à M. Devlin que la défunte n'avait aucune irruption sur le corps.

A 4.30 heures, la séance est levée.

La couronne n'a plus que quatre témoins à faire entendre en examen en chef.

LES "VICTORIA" S'AMUSENT

Hier soir, à l'arsenal du régiment des 3èmes Carabiniers Victoria, la Compagnie No 2 a fait une fête à l'"Army Medical Corps". Il y a eu parti d'euchre.

LE TERMINAL

Entrevues avec les Echevins Vallières et Martineau

Voici l'"interview" qu'un des reporters de "La Presse" a obtenu de l'échevin Vallières, hier midi, au sujet des manœuvres électorales qu'on nous a dit se pratiquer dans le quartier Saint-Denis :

L'ECHEVIN VALLIERES

—Mais, dites-moi, où avez-vous pu pêcher ces renseignements ? dit l'échevin Vallières, avec surprise, en accueillant notre représentant.

—Ces rumeurs d'intervention déplacée seraient donc sans fondement ? risposta la reporter. Pourtant, M. Vallières, vous êtes au courant de la question mieux que qui que ce soit, puisqu'elle vous touche de près, mais je puis vous assurer que les informations publiées par "La Presse" viennent de source certaine...

L'ECHEVIN VALLIERES — Oh ! je ne le conteste pas ; mais je ne puis vous cacher que cela m'a passablement intrigué.

Je ne saurais, certes, le contester, puisque je suis en position de corroborer entièrement les faits que vous avez avancés et, ce qui est encore mieux, les prouver.

LE REPORTER — Alors, cette cabale qui se fait contre vous dans votre quartier par les employés des Chars Urbains existe bien et est sérieuse.

M. L'ECHEVIN S. D. VALLIERES

L'ECHEVIN VALLIERES — Je ne saurais dire, vous comprenez, si elle est bien sérieuse ; mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle existe. Aussi ai-je été excessivement surpris de lire dans un journal du matin que vous aviez publié sans preuves qu'il y avait dans mon quartier intervention des employés de la compagnie des Chars Urbains dans le but de punir les échevins qui ont voté en faveur du Terminal.

LE REPORTER — Vous dites que vous avez été surpris de lire cela, vous voulez dire que vous avez été surpris de lire la négation de faits dont vous avez les preuves ?

L'ECHEVIN VALLIERES — Parfaitement. Tenez, pas plus tard que l'autre jour, je m'en plaignais à M. Wanklyn, le gérant général de la compagnie des Chars Urbains, que je rencontrai dans les couloirs de l'Hôtel de Ville. Je lui représentais que des ordres avaient été donnés aux employés de la compagnie pour qu'ils commencent une cabale contre moi dans mon quartier. Je vous rapporte le texte même de la conversation que j'eus avec le gérant des Petits Chars :

TEXTE DE LA CONVERSATION ENTRE M. WANKLYN ET M. VALLIERES.

M. VALLIERES : How is it that your men are systematically canvassing against me in my ward ? Employees of your Company are seen working my electors ?

M. WANKYYN : I know nothing about it. I could not tell you anything about it.

M. VALLIERES : I know the fact exists and that it is the result of orders given by some officer of the Company. You should know about it ?

M. WANKLYN : Well, if the thing exists, YOU MUST THANK YOURSELF ONLY FOR IT.

[Traduction]

M. VALLIERES : Comment se fait-il que vos employés sont à faire une cabale systématique contre moi dans mon quartier ? On a vu des hommes de votre Compagnie solliciter mes électeurs ?

M. WANKLYN : Je n'en connais rien. Je ne pourrais rien vous en dire.

M. VALLIERES : Je sais que la chose existe, à la suite d'ordres donnés par quelques officiers de la Compagnie. Vous devriez en savoir quelque chose ?

M. WANKLYN : Eh bien ! si la chose existe, VOUS N'AVEZ QU'A VOUS EN PRENDRE A VOUS-MEME, SEULEMENT.

* * *

LE REPORTER : Mais, alors, c'est le partisan du Terminal Railway qu'on veut tuer chez nous. Vous avez commis le crime de travailler en faveur de l'adoption du règlement du Terminal ?

M. VALLIERES : Si c'est un crime de travailler à la destruction des trusts gigantesques qui nous écrasent ; si c'est un crime de seconder de tous mes efforts ceux qui combattent les monopoles dangereux qui nous menacent ; si c'est un crime que de favoriser par tous les moyens honnêtes et légitimes la concurrence entre les grandes compagnies, concurrence dont ne peut que bénéficier tout le public en général, surtout la masse ; si c'est un crime que d'employer toute mon énergie et mon influence pour faire participer le pauvre monde ainsi que les ouvriers en général aux avantages incontestables qui vont nécessairement résulter de l'entrée du chemin de fer Terminal à Montréal ; si c'est un crime que de travailler sans relâche à réprimer autant que possible l'oppression du plus fort, à donner "fair play" à des hommes entreprenants, animés d'honnêtes intentions ; si c'est un crime enfin d'oublier jusqu'à ses intérêts pour penser à ceux du public, de la masse, des "gagne-petits", je m'en confesse, monsieur, mais je ne saurais m'en repentir, je m'en glorifie.

LE REPORTER. — Alors, vous êtes un partisan enthousiaste autant qu'entêté de l'entrée du "Terminal" à Montréal ?

M. VALLIERES. — Je ne l'ai jamais caché. Depuis que cette question se discute devant le Conseil que je me prononce continuellement en sa faveur. Le conseil municipal devrait en finir au plus tôt et accorder le règlement du Terminal.

LE REPORTER. — Oui, mais on semble craindre en certains quartiers que la compagnie, une fois en possession de ses privilèges, les cède, les vende...

M. VALLIERES. — Qu'importe ! les obligations du Terminal, si nous y voyons de près, n'en subsisteront pas moins. Cela n'empêchera pas les banlieues par où la ligne doit passer d'être développées ; cela n'empêchera pas le chemin de fer d'être construit ; cela n'empêchera pas la vente des billets de 10 pour 25 cents, ou l'enlèvement de la neige, etc.

Moi, tout ce que je veux, déclare l'échevin Vallières, c'est que la Compagnie s'engage à commencer les travaux aussitôt que possible, sous le plus court délai, aussitôt le dégel.

Il nous faut en cette question comme en toute autre, dit l'échevin Vallières, nous montrer hommes d'affaires et ne pas oublier que ce n'est pas pour la gestion de nos petites affaires personnelles que les électeurs nous ont envoyés siéger au conseil municipal, mais bien pour la bonne, honnête administration des affaires publiques.

L'E. HEVIN MARTINEAU

L'échevin Martineau, président de la commission de la voirie, a si souvent exprimé son opinion, au conseil municipal, au sujet du règlement du Termina. Railway, que son sentiment sur cette importante question est bien connu de tous ceux qui s'intéressent aux choses civiques. C'est un des parrains, on pourrait dire, du projet de règlement dont l'adoption, incontestable maintenant, procurera d'immenses avantages à tout le public en généra., tant par le développement naturel qui en résultera pour notre banlieue que par les améliorations du service des tramways qui suivra fatalement une concurrence sérieuse à la compagnie existante.

M. L'ECHEVIN P. G. MARTINEAU

Aussi, l'échevin Martineau a-t-il fait tous ses efforts pour faire adopter le projet de règlement du Terminal.

—J'espère bien, disait-il, au reporter qui l'interrogeait hier, à ce sujet, que la question du Terminal sera inscrite comme premier ordre du jour pour la prochaine séance du conseil municipal. C'est le maire, comme vous le savez, qui prépare les ordres du jour ; mais je ne vois pas de raison, considérant où nous nous sommes arrêtés au programme de la dernière réunion, pourquoi la discussion sur le règlement du Termina. Railway ne viendrait pas en premier lieu lundi prochain.

—Maintenant, demande le reporter, croyez-vous que le conseil peut disposer de toute l'affaire en une seule séance, j'entends la deuxième lecture ?

—Je ne pense pas. Cela dépend beaucoup, naturellement, de l'obstruction que peuvent créer l'élément du conseil adverse à ce règlement. On peut soulever toutes espèces de questions et retarder considérablement et inutilement la besogne.

Cependant, je crois qu'avec une séance supplémentaire, disons le soir, de huit heures à onze heures, tout le travail préliminaire pourrait se terminer.

LES IRLANDAIS S'UNISSENT

Importante réunion à New-York, où l'on décide d'aider l'Irlande dans son mouvement pour l'indépendance et la réforme agraire

New-York, 20 — Le comité exécutif de la Ligue des Irlandais unis d'Amérique s'est réuni, hier après-midi, à l'édifice Hoffman. Cette ligue a été formée par MM. Redmond, McHugh et O'Donnell, avant leur départ pour l'Irlande.

John F. Finerty, président de la nouvelle association, occupait le fauteuil, et la plupart des vingt-un membres du conseil étaient présents.

Le nom de M. D'Arcy Scott, d'Ottawa, a été ajouté à la liste de ces élus.

On a adopté une constitution calquée sur celle de la vieille "Land League" des fils de l'Irlande ; et des mesures ont été prises dans le but de supporter les chefs du mouvement nationaliste de la mère-patrie.

On a passé plusieurs heures à la préparation d'une proclamation invitant tous les Irlandais de notre continent à se joindre au mouvement.

On endosse, dans ce document, l'opinion exprimée par M. Redmond, que l'émigration en masse contribue beaucoup à retenir l'Irlande dans la pénible situation dont elle souffre aujourd'hui.

"La grande tâche de la Ligue, est-il dit, sera d'attacher les Irlandais au sol de leur patrie, continuant ainsi le travail inauguré par Parnell, et suivi aujourd'hui par Redmond, Davitt, O'Brien, Dillon et leurs collègues. La jeunesse des campagnes d'Irlande devra apprendre à chérir le sol sur lequel elle a grandi, et pour cela, il est nécessaire qu'elle devienne maîtresse et propriétaire de ses champs.

"C'est vers ce but et vers l'indépendance de l'Irlande que devront tendre tous les efforts de la Ligue.

"C'est notre devoir, à titre d'Américains-irlandais, de soutenir notre mère-patriedans le mouvement qu'elle poursuit,—mouvement qui ne blesse en rien nos sentiments nationaux, soit comme amis de l'Irlande, soit comme citoyens des Etats-Unis."

C'est ensuite un appel des membres de la Ligue à tous leurs compatriotes de notre continent, les invitant à travailler de concert avec leurs frères de là-bas, pour la cause de la liberté nationale et de la réforme agraire.

M. NAPOLEON CHAMPAGNE

Ce distingué citoyen est l'objet d'une belle démonstration, à l'Institut Canadien, à l'occasion de sa Réception dans le barreau d'Ontario

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 20 — Les amis de M. Nap. Champagne, avocat, échevin, etc., lui ont fait, hier soir, à l'Institut Canadien, une très belle démonstration, à l'occasion de sa réception dans le Barreau d'Ontario.

On remarquait dans la salle, MM. Thos. Birkett, M.P., le maire Davidson, le Conseil municipal au complet ; le chef Provost, les avocats G. Lamontagne, Buckingham, de Salaberry, Hull; le notaire Labelle, H. A. Champagne, banquier, Hull; J. M. McDougall, Hull ; J. E. H. Laperrière, capt. Poulhiot, E. L. Bimel, L. T. Polette, Nap. Mathé, Wm Renaud, Jno. Chamard, F. Breton, F. Moffet, Nap. Valin, Geo. Philibert, Oscar Forest, E. Martineau, J. Cartier, J. B. Samson, Henri Coudon, Geo. Laflamme, J. O. Leblanc, Emile Robitaille, Alph. Julien, A. D. Richard, Geo. Séguin, trésorier de la ville, et Frs. Loyer, organisateurs de la fête; L. J. Casault, Alfred Côté, V. Landreville, J. O. Côté, Jos. Chalifour, Oscar Leclair, F. R. E. Campeau, A. L. Pinard, Olier Prud'homme, E. E. Lemieux, P. H. Chabot, L. A. E. St Pierre, Alb. Allard, Moïse Lapointe, J. B. Duford, René Desrosiers, Eug. Mireault, L. Hudon, Gilbert Julien, Olier Prud'homme, les frères Bordeleau, les frères Arial et environ cent autres.

M. Mathé a lu l'adresse suivante :

A Monsieur Napoléon Champagne, avocat, échevin, etc.,

Monsieur,

Vos amis et anciens compagnons d'école sont heureux de venir ce soir vous dire l'estime et l'admiration qu'ils ont toujours eues pour vous à la vue de la marche brillante et toujours ascendante de votre carrière.

Ils vous ont connu sur les humbles bancs de l'école, alors que vous étiez en lutte avec les difficultés de l'alphabet ; plus tard, ils vous ont acclamé comme leur digne représentant au conseil de ville ; ils vous ont vu lutter pour leurs intérêts, réussir à gagner leur cause et arriver enfin à occuper la présidence d'un des comités les plus responsables de ce même conseil de ville, et ils en sont fiers et heureux.

Plus tard encore, ils ont été témoins de la somme énorme de travail que vous vous êtes imposée pour arriver à être admis à la profession du droit dans la province de Québec, et, depuis, avec que le émotion et quel intérêt n'ont-ils pas écouté la parole chaude et vibrante, la phrase élégante et pesée, l'argument logique et irrésistible avec lesquels vous avez maintes et maintes fois rétabli l'innocence de l'accusé et sauvé les jours du malheureux, que des juges sévères, guidés par une justice aveugle, auraient infailliblement condamné à mort.

Leur joie a suivi vos succès et leurs sympathies vos déboires, mais quelque grand qu'ait été leur désappointement à l'heure de vos revers, il n'a jamais égalé la joie et le contentement qu'ils ont éprouvés à l'heure de vos triomphes.

Aussi, il nous est difficile de vous exprimer le plaisir ressenti dernièrement à la nouvelle de votre dernier succès, lors de vos examens devant le Barreau de la province d'Ontario, et ce sentiment a été si spontané, si général, que nous n'avons pu faire autrement que de venir ici ce soir vous dire toute notre admiration et vous crier : Bravo ! Vous avez beaucoup travaillé, mais combien grand est ce succès. Continuez à monter et soyez certain que si haut que vous arriviez, nos regards vous suivront toujours et nos sympathies vous atteindront aussi bien.

Acceptez, cher ami, cette modeste bourse que notre amitié vous offre comme preuve tangible de son existence, et quand les pièces qui la composent, toutes dures qu'elles soient, se seront usées ou auront disparu, soyez sûr que notre amitié restera aussi forte, solide et durable qu'elle l'est aujourd'hui.

M. Laperrière a présenté une bourse qui contenait $300 en or.

M. Champagne, en réponse, dit qu'il doit ses succès à ses amis, qui ne l'ont point abandonné dans ses revers et qui l'ont conseillé de faire ce qu'il est devenu après tant de luttes et de persévérance. Il rappelle les jours heureux qu'il a passés à l'école avec les amis qu'il a autour de lui. Il parle ensuite de sa carrière publique, et dit qu'il a toujours été fidèle au mandat juré. Il rend hommage au regretté Alphonse Lusignan, qui lui a conseillé un jour de se faire recevoir avocat. Il promet de toujours se montrer digne des hautes espérances que ses amis fondent sur lui. Il remercie chaleureusement pour les bons souhaits qu'on lui fait, pour la magnifique adresse qu'on lui présente et pour l'or qu'on lui donne. Sa réponse fut très spirituelle et fut longtemps applaudie. Il a parlé aussi en anglais.

CLUB MORIN.

Le club Morin aura, ce soir, sa réunion régulière, dans la salle Barry, angle des rues Saint-Jean-Baptiste et du marché Saint-Jean-Baptiste. J. A. Beaulieu, avocat, y donnera une conférence ; plusieurs discours importants seront prononcés par MM. J. G. H. Bergeron, Monty, J. A. Ouimet et autres.

ENCORE UN DESASTRE

Cinq hommes tués et douze blessés à la suite de l'explosion d'une chaudière à Pittsburg

Pittsburg, Penn., 20 — La chaudière a fait explosion, aux usines de la "Black Diamond Steel", à 9.10 heures, ce matin. Dix hommes au moins ont été tués et vingt-deux blessés ont été transportés à l'hôpital West-Penn. Deux cadavres seulement ont été trouvés. On travaille activement au déblaiement des débris.

La chaudière qui a fait explosion était située sur le côté nord de l'usine, près de la ligne du chemin de fer "Allegheny Valley." L'édifice et toutes les machines de l'usine ont été considérablement endommagés. Le feu s'est déclaré dans les débris et s'est communiqué à l'édifice voisin, occupé par la manufacture de chaudières McNeil.

Les fils télégraphiques étant rompus, un espace de temps assez considérable s'est écoulé avant que l'alarme ait été donnée.

Les cadavres retrouvés sont si mutilés qu'il est impossible de les reconnaître.

PLUS TARD — Pittsburg, Penn., 20— Les premiers rapports de l'accident de ce matin ont été quelque peu exagérés. Le nombre des morts ne dépassera probablement pas cinq, et il n'y a que douze blessés.

LE REV. P. THERRIEN

Le R. P. Adéodat Therrien, travaillant de concert avec Mgr Legal et le Père Lacombe, avec la mission de parcourir les paroisses, pour faire un appel à nos populations en faveur du diocèse de St Albert, est un enfant de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines. C'est là qu'il est né en 1862. Après des études brillantes au collège de Sainte-Thérèse, il se dirigeait vers la communauté des Oblats de Marie Immaculée. En 1886, il accompagnait le Père Lacombe, qui le conduisait à St Albert, où il était ordonné prêtre en 1887.

Le Père Therrien avait déjà montré son aptitude pour l'étude des langues sauvages, sans compter qu'il possédait déjà l'anglais. Immédiatement il devint un missionnaire très utile et dévoué. Ses supérieurs l'employèrent auprès des sauvages Cris et des Métis.

Le R. P. Thérien, O. M. I.

Quand, il y a cinq ans, la colonie de St Paul des Métis s'organisait et devenait un fait accompli, déjà le Père Therrien était désigné d'avance pour occuper ce poste important. Il devenait le directeur et l'administrateur de cette mission, qui offrait beaucoup de difficultés et d'obstacles. Son affection pour les Métis, l'intérêt qu'il leur portait, son énergie et son activité, lui acquirent la confiance de tous.

Après avoir travaillé, dans la Province de Québec, pour recueillir des aumônes pour compléter le succès de sa colonie, il s'empressera d'y retourner pour continuer son œuvre de prédilection.

CLUB MARCIL

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'inauguration du club Marcil aura lieu ce soir, au No 2248 rue Saint-Laurent, ville Saint-Louis.

LE FEU A NEW LONDON

New-London, Conn., 20 — Six édifices ont été détruits par le feu, ce matin. L'incendie dure encore et plusieurs autres maisons sont menacées. Les pertes s'élèveront probablement à $50,000.

TOM TRACY DEFAIT

Portland, Oregon, 20—Al. Neil, de San Francisco, et Tom Tracy, d'Australie, se sont rencontrés dans un tournoi de boxe, hier soir. Tom Tracy a été mis hors de combat à la dix-huitième reprise.

LA FRONTIERE HOLLANDAIS

La Haye, 20 — La Grande-Bretagne ayant entièrement reconnu le fait que les droits des Pays-Bas ne sont en aucune manière affectés par la décision du tribunal d'arbitrage de Paris qui a jugé le différend au sujet de la frontière entre la Guyane Anglaise et le Vénézuéla, le gouvernement a ordonné la délimitation de la frontière hollandaise.

CETTE FAMEUSE ENQUETE

Un document officiel qui en donne la valeur

Le comité d'enquête chargé de s'occuper d'une manière spéciale des dépenses faites à l'hôtel de ville, s'est réuni, hier après-midi. Sur la motion de l'échevin Lamarche, la proposition suivante a été adoptée. Il s'agit d'avoir les renseignements voulus. :

Liste des documents demandés par le comité d'enquête sur les réparations à l'hôtel de ville. ;

Plans, quantités et spécifications des travaux à faire ;

Les soumissions reçues ;

Ordres ou correspondances, ou copie d'icelle échangée entre le comité des finances ou le greffier, l'auditeur d'une part, et Monsieur Charpentier, ou Monsieur Maurice Perreault, architecte, d'autre part ;

Extrait des minutes du conseil, accordant le contrat ;

Montant total d'argent voté ou approprié pour les dites réparations, avec mention des dates du vote ;

Montant d'argent payé, et quand payé en à-compte sur le contrat ;

Produire tous les mandats ;

Produire toutes résolutions, lettres, ou copies d'icelles, ordonnant des travaux additionnels ;

Produire tous les comptes reçus concernant les réparations ;

Produire contrat ou projet de contrat ;

Produire l'opinion des avocats qui aurait pu être donnée en différents temps, avec tous autres documents pouvant se rapporter aux dites réparations.

Adopté.

LES ETRENNES DES EMPLOYES DES TRAMWAYS

On commence aujourd'hui la distribution des dindons et des oies aux conducteurs et aux mécaniciens de tramways

Les présents de Noël donnés annuellement par la Compagnie des Tramways de Montréal à ses employés ont commencé à être distribués.

Il y a 1,500 employés, et chacun a le choix entre un dinde et une oie, et reçoit aussi un "plum pudding".

Comme on peut le voir, ce n'est pas une mince besogne que de distribuer tout cela.

Les employés des divisions de la rue Côté et de la rue Saint-Denis recevront leur présent aujourd'hui. Demain, ceux de Saint-Henri et d'Hochelaga, ainsi que les employés des usines recevront les leurs.

Il y a en tout environ 15,000 livres de dindes et d'oies, et 5,000 livres de "plum pudding."

COLONNE JUDICIAIRE

Cour de Révision

LA FAMEUSE CAUSE DE LA CITE DE HULL

Il se déroule actuellement en Cour de Revision, devant les hons. juges Tait, Tellier et Pagnuelo un procès d'une très grande importance.

La cité de Hull en appelle du jugement de l'hon. juge Archibald rendu le 7 décembre dernir dans la cause de la cité de Hull contre Dame Nancy N. Wright et James Walter, mis en cause, et James N. Scott et al, défendeurs, par reprise d'instance.

Comme nous l'avons annoncé dans le temps, ce jugement renvoyait l'injonction de la demanderesse avec dépens et maintenait l'injonction des défendeurs pour les dépens seulement, parce que les travaux de la demanderesse étaient à peu près terminés.

Mtre T. P. Foran représente la Cité de Hull et Mtres Geo. Aylen et D. MacMaster les défendeurs.

Cette cause est très importante parce que les intérêts en jeu sont considérables et ensuite parce que les droits futurs des parties doivent nécessairement en être affectés.

LA CONTESTATION DE VAUDREUIL

La cause en contestation de l'élection de M. Pilon, de Vaudreuil, sera entendue cette après-midi, à 4 heures, devant sir Melbourne Tait.

DONATION CASSEE POUR INGRATITUDE

L'hon. juge Mathieu a rendu jugement ce matin dans une cause de Forget dit Dépatie et son épouse contre un nommé Charbonneau et son épouse, cassant un article de donation fait par les demandeurs en faveur des défendeurs, pour cause d'ingratitude et de non-accomplissement des charges et obligations mentionnées à l'acte.

UN DELEGUE DE QUEBEC

M. O'Sullivan, de Québec, est arrivé à Montréal. Il vient représenter la faculté de droit au banquet des étudiants en droit de l'Université McGill.

L'AFFAIRE FORTIER

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 20 — On parle beaucoup de l'acquittement du Dr W. Fortier. Ce dernier fut littéralement porté en triomphe après son élarg

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Le Conseil des Métiers Fédérés va prendre une part active aux élections municipales

IL SE PRONONCE CONTRE LA FERMETURE DES PETITS MAGASINS

Il ne veut pas non plus que le gouvernement se désaisisse du chemin de fer intercolonial

LE CONCERT TABAGIE DES PRESSIERS

Les Typographes de New-York menacent de se mettre en grève

La concurrence américaine en Autriche

Le Conseil des Métiers Fédérés a eu une intéressante assemblée, hier soir, sous la présidence de M. F. Roberge. Les délégués étaient présents en nombre raisonnable.

Après vérification du mandat, les délégués dont les noms suivent furent admis à prendre leur siège : W. Archambault et R. Piéau, de l'Union locale, No 266 des cordonniers ; Jos. Grandmaison, de l'Union No 34, de la Fraternité des charpentiers-menuisiers ; M. Lanthier, de l'Union des relieurs ; Alf. Lepetit, de l'Union des peintres.

Le secrétaire Boudreau lit une lettre du Congrès ouvrier du Canada, demandant l'appui moral et financier pour aider à faire adopter par le parlement du Canada un projet de loi à l'effet de mieux protéger légalement les labels du travail organisé. Il est résolu, sur proposition du délégué Garnépy, que quinze dollars soient votés à cette fin.

Le comité du bâtiment présente un rapport du travail qu'il a accompli relativement à la campagne électorale municipale. Ce rapport soulève une longue discussion, à laquelle prennent part les deux tiers des délégués. Quelques délégués trouvent le programme adopté par le comité très incomplet, ; mais finalement, après les explications données par les membres de ce comité sur les raison qui l'ont porté à restreindre autant que possible le programme, celui-ci est adopté. Il ne contient que les quatre clauses suivantes : 1o. L'emploi, de préférence, dans les travaux de la municipalité, d'ouvriers unionnistes ; 2o. Le paiement des salaires minimum demandés par les unions ouvrières ; 3o. L'apposition du label du travail organisé sur tous les produits achetés par les différents départements de l'administration municipale ; 4o. Que le minimum du salaire des journaliers, à l'emploi de la municipalité, soit fixé à un dollar et demi par jour.

Puis les deux résolutions suivantes sont votées à l'unanimité des suffrages :

Proposé par M. J. A. Rodier, secondé par M. P. A. Boudreau :

Que ce Conseil des Métiers Fédérés s'oppose au projet émis à l'effet d'obliger les marchands de bonbons et de cigares à fermer leurs boutiques le dimanche, attendu que la fermeture de ces boutiques ruinerait une foule de ces petits marchands, qui n'ont que cette journée pour entretenir le commerce qui les fait vivre et que la suppression de ce commerce le dimanche serait en outre un inconvénient grave pour les travailleurs ; et que copie de cette résolution soit envoyée à la commission compétente du conseil municipal. Adoptée.

Proposé par J. A. Rodier, secondé par P. A. Boudreau :

Que ce Conseil des Métiers Fédérés s'opposera de la manière la plus formelle à tout projet qui tendrait à faire céder par le gouvernement la propriété du chemin de fer Intercolonial à une compagnie privée, et que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du gouvernement d'Ottawa. Adoptée.

Puis le Conseil s'ajourne à l'heure réglementaire : dix heures et demie.

* * *

Le grand concert-tabagie, organisé par l'Union des pressiers, aura lieu ce soir, à la salle No 132, de la rue Saint-Jacques. Cette soirée promet d'avoir un grand succès si on en juge d'après les préparatifs qui ont été faits et le nombre des billets qui ont été vendus.

UN ANCIEN ENNEMI

La scrofule est un ancien ennemi de la santé et du bonheur — aussi laide que jamais depuis un temps immémorial.

Elle produit des bosses sur le cou, défigure, enflamme la membrane muqueuse, use les muscles, affaiblit les os, diminue la force pour résister à la maladie et le pouvoir de la guérir, et dégénère en consomption.

Hood's Sarsaparilla

vous en débarrassera complètement et pour toujours, comme elle l'a fait pour des milliers d'autres. 4

CASTORIA

Pour Bebes et Enfants.

Le Fac-Similé de la Signature de Chas. H. Fletcher est sur chaque enveloppe.

L'Union des manchonniers aura une assemblée extraordinaire, dimanche après-midi, à deux heures, dans son local, salle du Label Bleu, angle de la rue Saint-Laurent et de la rue Dorchester. Les membres sont priés d'être présents pour affaires de la plus haute importance.

* * *

L'Union des plombiers convoque ses adhérents d'urgence à une assemblée extraordinaire, qui aura lieu ce soir, à sa salle ordinaire de réunions.

* * *

Les typographes de New-York prétendent qu'ils auront des difficultés avec une partie des employeurs, au premier janvier. Ils ont demandé une augmentation de salaire, qu'on semble vouloir leur refuser.

* * *

Les journaux américains continuent à commenter l'attitude du juge Haney, de Chicago, qui a condamné à la prison un reporter du "Chicago American", pour avoir sévèrement critiqué un de ses jugements, dans un procès affectant un monopole d'une industrie d'utilité publique. On prétend que, si la presse ne peut critiquer un jugement de cour sans risquer de voir ses rédacteurs condamnés à la prison, par les juges mêmes qui sont intéressés dans la critique, il n'y a plus de liberté pour les journaux, et que la porte se trouve toute grande ouverte à toutes les injustices.

* * *

Des capitalistes américains ont ouvert de grands magasins de chaussures, à Vienne, dans lesquels ils vendent à des prix au-dessous de ceux fixés pour les produits des petites manufactures du pays. Les cordonniers autrichiens sont vivement excités à ce sujet, et ils ont commencé une agitation qui promet d'inquiéter sérieusement les autorités. La petite bourgeoisie, qui réalise à présent les dangers de la concentration, est à la tête du mouvement et devient plus menaçante que les ouvriers. C'est surtout cela qui cause le plus d'inquiétude au gouvernement du vieil empereur.

PROJET D'AMELIORATIONS

Pour le service des Tramways de la Pointe St Charles

Les citoyens de la partie Est se plaignent sérieusement des retards que leur cause l'ouverture du pont Wellington, quand ils ont à y passer, soit à pied ou en tramways. Cette question est venue devant le comité des chemins, hier après-midi. Le gérant de la Montreal Street Railway, M. Wanklyn, a soumis, à ce sujet, un plan pour diviser en deux la route qui a actuellement 8 milles de long. Une partie, pour l'accommodation des gens de la Pointe St Charles, passeront par la rue Craig et la Place d'Armes pour se rendre jusqu'à Verdun. L'autre partie de la ligne se rendrait jusqu'aux limites Est de la cité en passant par les rues Ontario, St Laurent, Craig et Beaury.

Un rapport favorable à ce changement sera fait au conseil.

DINER DE NOEL

Les dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame qui organisent le dîner de Noël qui sera donné aux malades, le 26, recevront avec reconnaissance tout envoi en nature ou en argent.

LA VACCINATION AUX POSTES DE POLICE

Il a été entendu que la vaccination gratuite, aux différents postes de police cessera demain soir, le 21 courant. Après cette date, il faudra se rendre au bureau de santé, à l'hôtel de ville, pour se faire vacciner.

CONFERENCES RELIGIEUSES

Lennoxville, 20 — La faculté théologique protestante du collège Bishop, de Lennoxville, vient d'organiser une série de conférences qui seront données aux membres du clergé protestant du diocèse de Québec, du 14 au 17 janvier.

MAISON DE REFUGE

Le bureau externe de la Maison Protestante de Refuge s'est réuni, hier, pour la première fois depuis le commencement de l'hiver. Depuis les premiers jours de cette saison, 168 familles ont reçu des provisions ; 35 tonnes de charbon et 7 cordes de bois ont été distribuées. La moyenne des familles qui sont secourues chaque semaine est de 200. Cette maison de refuge est bénie des pauvres.

M. H. MOTT SE RETIRE

M. H. Mott, assistant-bibliothécaire de l'Université McGill, quittera bientôt sa position. Les étudiants lui ont présenté, à 12.15 heures, aujourd'hui, une adresse et un joli cadeau.

Mlle Parkin, du Collège Victoria, a fait la lecture de l'adresse.

M. Mott, qui était bibliothécaire depuis nombre d'années, recevra une pension.

ELECTIONS D'OFFICIERS

Les élections de la Cour Papineau, No 672, de l'Ordre des Forestiers Canadiens, qui ont eu lieu mercredi, le 18 du courant, ont donné le résultat suivant :

Ex-chef forestier, Alex. Précourt; chef forestier, Horace Robert; vice-chef, Ls Renaud; sec.-archiviste, Ls A. Lafond; sec.-financier, Ls P. St Louis; trésorier, O. Bourgelas; orateur, A. Fontaine; 1ère garde, P. Trégault; 2e garde, I. Brouillard; 1ère sentinelle, Joseph Jones; 2e sentinelle, Jos. Thérien; auditeur, A. Bellefeuille; syndics, les confrères Robillard, Jacques et J. Roy; médecin de la cour, Dr J. N. Picotte.

Votre Foi

sera aussi grande que la nôtre si vous essayez le

Remède de Shiloh Contre la Consomption

et la nôtre est si grande dans ce remède que nous garantissons une guérison ou, sinon, nous vous rembourserons votre argent, et nous vous en enverrons une bouteille échantillon gratis si vous nous enfaites la demande par la malle. SHILOH coûte 25 cts, et guérira la consomption, la pneumonie, la bronchite et toutes les maladies des poumons. Guérira une toux ou un rhume en un jour et évitera ainsi de graves résultats. Il fait cela depuis 50 ans.

S. C. WELLS & Co., Toronto, Can.

Le Thé de Raci e de Trefle de Karl guerit l'indigestion. (21)

UN BEAU TEINT FAIT TOUJOURS PLAISIR

L'ORIENTAL CREAM ou Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 55 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait une dame de haut ton (une patiente) : " Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la " Crème de Gouraud " comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour circulaires et catalogues donnant des informations complètes et mentionnez " La Presse." Fred. T. Hopkins Prop., 37 Great Jones, St. N. Y

356—mvs k—qh—(d)

UN GRAND

Triomphe Médical

LE

VIN MORIN

" CRESO-PHATES "

a guéri plus de cas de Grippe que n'a pu faire aucun remède similaire.

Madame F. X. Demers, de St Romuald, parfaitement remise d'une attaque maligne de grippe par cette ingénieuse préparation.

La Grippe est une maladie qui attaque de préférence les personnes faibles et anémiques, faisant de nombreuses victimes. Il est cependant un moyen bien simple de se préserver du fléau. Tonifier son système général par l'usage continue du VIN MORIN " Créso-phates ". Ce fortifiant de premier ordre deviendra le bouclier puissant contre lequel la grippe ne peut avoir aucune prise.

Madame F. X. Demers, de St Romuald, nous écrit :

" J'ai souffert d'une attaque de Grippe que le VIN MORIN " Créso-phates " seul a pu faire disparaître.

Je ne serai jamais trop reconnaissante envers une telle préparation."

Avez-vous eu la Grippe ou l'avez-vous actuellement ?

FAITES USAGE DU

VIN MORIN

" CRESO-PHATES ".

LE Dr CHRETIEN EN DEUIL

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame Chrétien, femme du Dr Chrétien-Zaugg. Madame Chrétien est morte hier après-midi.

Mme Grasse

SULTANA

EAU DES CARMES BOYER

Quelques gouttes sur un morceau de sucre ou une petite cuillerée pure après le repas, facilite la Digestion et évite les Indigestions. Dans les cas d'Evanouissements, Syncopes, Arrêt de la Circulation du sang, en faire prendre pure ou sur du sucre.

DYSSENTERIE, INFLUENZA, *d'un effet absolu en grog ou en infusion chaude bien sucrée.*

Dans les **Indispositions** *périodiques chez la femme, une ou deux petites cuillerées, sous forme de grog chaud, régularise la circulation du sang et supprime les spasmes et douleurs.*

Dépôt Général : ROUGIER FRERES, Montréal. M—v-n-x

En Vente dans toutes les Pharmacies.

CADEAUX CONVENABLES POUR NOEL

LES VERITABLES DIAMANTS BARRIOS

(MARQUE DE FABRIQUE)

sont égaux aux véritables diamants quant à l'apparence et à la durée, couperont le verre et résisteront à toutes les épreuves des anciennes pierres de mine. Nous offrirons, pendant quelques jours, de magnifiques bagues, boutons, épingles, pendants d'oreilles, etc, au prix merveilleusement bas

D'UN DOLLAR CHACUN

Bagues Belcher plates et fortes pour Messieurs

Nous sommes les premiers à lancer sur le marché une bague Belcher plate en "gold filled;" auparavant on ne les faisait qu'en or solide. Cette bague, ornée d'un magnifique et brillant diamant Barrios, sera expédiée par la poste à n'importe quelle adresse, dans toutes les parties du monde, sur réception du prix, $1.00. Cette bague a l'apparence d'une bague de $200.00.

Bagues avec groupe pour dames

La bague, ornée d'un groupe de pierres, est réellement la plus belle et la plus chic bague de dame. Nous avons toujours vendu ces bagues, jusqu'à aujourd'hui, en or solide, $3.00 chacune. Pour la première fois dans notre histoire nous pouvons vendre ces bagues, ornées d'une émeraude, d'un rubis, d'une opale ou d'une turquoise au centre, à $1.00 chacune. D'autres à demander $4.00 et $6.00 pour ces bagues. Commandez immédiatement. Bagues garanties.

NOTRE GARANTIE

Les véritables diamants Barrios sont garantis toujours conserver leur brillant. Les montures sont en plaqué fortement roulé, et sont faits d'un seul morceau. Le plaqué est recouvert d'une épaisse couche d'or et durera cent ans. Ces bagues sont garanties ne pas ternir les doigts, et sont beaucoup supérieures à toute autre bague semblable offerte en vente jusqu'à présent. Boutons et épingles $1.0 chacun. Pendants d'oreilles, vissés ou tombants, $2.00 la paire.

COMMANDES PAR LA POSTE

En commandant donnez les directions complètes et dites si c'est une petite, une moyenne ou une grosse pierre que vous désirez. Commandez immédiatement et évitez la foule de Noël. Si ces articles ne sont pas tels qu'on le dit nous vous rembourserons votre argent. Vous pouvez donner la mesure de votre bague au moyen d'une corde. Adressez toutes les commandes lisiblement à la

BARRIOS DIAMOND CO., 1139 Broadway, New-York

9,11,13,18,20,21,23,25,28,30,1,4,7,9,11,14,16,18,20,21

10,000 Cadeaux de Noel

Offerts Gratuitement | **Aux Dames Seulement**

Toute Dame présentant un de nos Almanachs de Reçus au Comptant, contenant ou non des reçus, à notre magasin, 2419 rue Ste Catherine, un des jours suivants : **Le 21, 23 ou 24 Décembre**, aura droit à un cadeau. **Santa Claus** sera là avec des milliers de jolis et utiles Cadeaux. Notre Almanach de Reçus au Comptant servira de billet d'admission, et personne ne sera admis ou ne pourra recevoir de cadeaux, à moins d'être muni d'un de nos Almanachs, qui peuvent être obtenus des Marchands se servant de notre Système, de nos Solliciteuses ou de notre Magasin.

Un nombre limité de ces Almanachs sera mis en circulation ; hâtez-vous de vous en procurer un. Cela vous donnera droit à un Cadeau de Noël GRATIS un des trois jours.

La Traders Advertising Co.,

2419 RUE STE CATHERINE.

Après avoir reçu votre présent, écoutez la musique, et une tasse de Thé Ozo sera servie gratis. Insistez que votre épicier vous donne ce Thé. 40—4

SIROP GRAND'MERE

EXTINCTION DE VOIX

Dans une visite aux malades, la nuit, par une température froide et humide, je contractai un rhume et un mal de gorge qui m'amenèrent occasionné une extinction de voix presque complète. Une bouteille de SIROP GRAND'MERE, en deux jours, m'en guérit complètement.

Rév. J. E. BRUYERE, Ptre, Curé de Ste Emilie.

Le SIROP GRAND'MERE est une préparation nouvelle purement végétale et absolument inoffensive, qui guérit le Rhume, la Toux, l'Enrouement, la Bronchite, la Grippe, la Coqueluche et procure un grand soulagement dans les cas d'Asthme et de Consomption. En vente partout à 25c la bouteille. (4)

Supérieur à tous.

On a tort de croire que les toniques dispendieux sont indispensables à la santé de Bébé.

La seule chose indispensable pour conserver Bébé en bonne santé c'est le sommeil. Aucun remède au monde ne pourra donner un sommeil aussi paisible et aussi régulier que

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

Le meilleur Sirop calmant du monde, le seul qui peut être donné sans danger à tous les Bébés.

L'AVEZ-VOUS ESSAYE ?

Des milliers de mères de famille proclament hautement sa supériorité.

VERITABLE

Patisserie Française

Nouvellement Etablie

Rue Ste Catherine 1783. 12—nv x

LES VIGNETTES DE LA PRESSE SORTENT DES ATELIERS DE MONTREAL PHOTO-ENG. Co

EDIFICE DE LA PRESSE RUE St JACQUES

VIGNETTES DE TOUS GENRES

DEMI-TON. DESSINS. TRAVAIL GARANTI.

NAVIGATION

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle—Service de Liverpool.

De Portland.		De Boston via Queenstown.	
Dominion	1er juin	Commonwealth	7 juin
Cambroman	8 juin	New England	14 juin
Roman	15 juin	Commonwealth	5 juillet
*Ottoman	22 juin	New England	12 juillet
Vancouver	29 juin		

*Ce steamer ne prend pas de passagers.

Prix de Passage. Cabine—$60 et plus. Deuxième Cabine—$35.00 et $37.50 suivant le steamer. Troisième Classe—$25.00 et $26.00, suivant le steamer.

Prix de Passage. Cabine—$75 et plus. Deuxième cabine — $42.50 et plus. Troisième Classe—$28.00 à Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow.

Salons au milieu du steamer, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie, ou à David Torrance & Cie, agents généraux, 17 rue St Sacrement, Montréal. 181—n-x

La Ligne de Steamers

FRANCO-CANADIENNE

Un service d'hiver sera inauguré entre St Jean, N. B., et le Havre, France, arrêtant à Anvers.

Le premier départ aura lieu de St Jean à la fin ou vers la fin de Janvier.

Pour renseignements au sujet du fret, etc., s'adresser au

No 223 Rue DES COMMISSAIRES, MONTREAL. 191—n

HOTELS ET PENSIONS

BREVOORT HOUSE New-York 5ème Avenue et 9ème Rue

Très Fréquenté par les Montréalais

A proximité des lignes transatlantiques. Situé en plein centre de New-York. Réputation universelle. Hôtel ayant les avantages et le confort de la vie de famille. Chambres depuis $1.00 par jour.

RESTAURANT : Déjeuner et dîner table d'hôte, cuisine et service de premier ordre. Ascenseur, bureau télégraphique. Téléphone 2437 18th St. Adresse par cable : BREVOORT HO., New-York.

CHARLES JAIMES, Propriétaire.

20-J,M,v-n-x-B

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts.

Bureaux : Edifice New York Life, Montréal. 1 et Atlantic Bldg., Washington, D. C.

Combustible à Bon Marché

COKE

18 minots. . . $1.75

36 " . . . 3.50

Livré gratuitement ; si c'est en sac 5c les 18 minots en sus, (rez-de-chaussée seulement). Livré C. O. D. Tél. East 510.

Si vous le prenez aux usines, à Hochelaga, dans vos propres voitures, nous vous allouerons une réduction de 20c les 18 minots. S'adresser à la Compagnie du Gaz de Montréal, édifice de la New York Life, à la rue du Havre et à l'angle des rues Anne et Ottawa. 27—n

Verreries Fines Minces

A Prix Spéciaux pour les Fêtes

Verres à vin sans pied..... 3c
Verres à vin sans pied..... 4c
Verres à liqueur sans pied..... 3c
Verres à liqueur avec pied..... 5c à 20c
Verres à vin avec pied..... 5c à 25c
Verres à bière sans pied..... 5c
Verres à bière avec pied..... 5c à 30c

CIE CUDDY & BRODEUR
1513 Ste Catherine. 233 St Laurent.

40—11

Le Café de Mme Huot composé des meilleurs cafés est tout à fait différent des autres, tellement il leur est supérieur. Il est pur, riche, délicieux. En canistres seulement 1b. 2 lbs, 40c, à 75c.

248—,M,v—n

A LOUER

Plusieurs beaux bureaux, dans la batisse de LA PRESSE. S'adresser à l'Administration. 200—

CHEMINS DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

Des billets d'aller et retour seront vendus entre toutes stations dans l'est de Port Arthur, Sault Ste Marie, Mich., et Detroit, Mich, pour LES VACANCES DE

NOEL ET DU **JOUR DE L'AN**

Au prix d'un billet simple de première classe les 24 et 25 Déc. 1901. Bons jusqu'au 26 Déc. 1901, et 31 Déc. 1901, et 1er Janvier 1902, bons jusqu'au 2 Janvier 1902.

AUSSI AU

Prix d'un billet simple de première classe, plus un tiers, les 21, 22, 23, 24 et 25 Déc. et les 28, 29, 30 et 31 Déc. et 1er Janvier, bons pour revenir jusqu'au 3 Janvier 1902. Prix spéciaux pour les

POUR LES VACANCES DES ECOLIERS AUSSI AUX

Prix d'un billet simple de première classe et un tiers, du 7 au 31 Déc. inclusivement, bons pour revenir jusqu'aux 20 Janvier 1902. Prix spéciaux pour les

PROVINCE MARITIMES.

MONTREAL & SPRINGFIELD, MASS.

Service de chars et chars-dortoirs direct

De la gare de la rue Windsor 7.45 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

SERVICE DU DIMANCHE POUR ST JEROME

Départ de la Place Viger 8.15 a. m., arrivée à St Jérôme 10.35 a. m. Au retour, départ de St Jérôme 8.15 p. m., arrivée à Montréal 9.45 p. m.

Bureau des billets de la Ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques, à côté du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Prix d'un Passage Simple de Première Classe.

NOEL ET LE JOUR DE L'AN

Départ les 24 et 25 décembre. Limite de retour, 26 décembre 1901.

Départ le 31 décembre 1901 et le 1er janvier 1902. Limite de retour, 2 janvier 1902.

Prix d'un Passage Simple de Première Classe plus un Tiers.

Départ les 21, 22, 23, 24 et 25 décembre 1901. Limite de retour le 3 janvier 1902.

Départ les 28, 29, 30, 31 décembre 1901 et le 1er janvier 1902. Limite de retour le 3 janvier 1902.

VACANCES SCOLAIRES

Prix d'un passage simple de première classe plus un tiers, pour le voyage aller et retour. Départ du 7 au 31 décembre inclusivement. Limite de retour, 20 janvier 1902.

Prix spéciaux pour les commis-voyageurs.

Pour plus amples renseignements s'adresser au

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

MATELAS "HEALTH."—La marque ci-dessus à $3.00, $3.50 et $4.00 est garantie par nous comme hygiénique, confortable et durable.—Notre garantie vaut cinquante mille piastres.—Insistez pour avoir la marque *Health*, chaque matelas est signé ainsi.—The Alaska Feather & Down Co'y, Limited.—Fabricants de Literie en Gros, 301 rue Saint-Jacques, Montréal. 135—n

THE EDINBURGH ROPERIE & SAILCLOTH CO. LIMITED.

LEITH, ECOSSE.

FABRICANTS DE

Cordages de toutes sortes, Toiles à voiles de lin, Toiles goudronnées et à l'épreuve de l'eau, Ficelle à coudre, Ficelle pour la pêche, Lignes pour la pêche, Ficelle de lacs, etc.

AGENCE CANADIENNE

No 9 rue St Pierre Montréal.

Tel. Main 4350. v n

AVIS PUBLIC

VACCINATION

La vaccination aux postes de police cessera

Samedi prochain le 21 courant

au soir, et par conséquent, les citoyens sont priés de profiter du temps que durera la vaccination gratuite aux dits postes.

L. LABERGE,
Médecin-officier de Santé.

Département de Santé
Montréal, 19 Decembre 1901. 41-2

TERRAIN A VENDRE

Un beau terrain comprenant trois lots de 22 x 99 chacun, situé sur la rue St Denis, près de la rue Mont-Royal. Conditions faciles. S'adresser à B. S. 498 bureau de La Presse.

LES SANS-FAMILLE

(25)

DEUXIEME PARTIE

MA MÈRE ET MAMAN !

(Suite)

La nuit s'avançait, les cafés-chantants avaient éteint leurs lumières, les passants se faisaient rares.

Maloisel redescendit jusqu'à la place de la Concorde, puis vers la Seine.

Comme il passait devant le Cours-la-Reine, une femme qui crut le reconnaître s'approcha de lui et lui prit doucement le bras.

Il poussa un cri qui n'avait rien d'humain et s'élança vers le pont de la Concorde en bégayant entre ses dents :

—Amélie !... Amélie !... Grâce !... Pardonne !...

Arrivé au milieu du pont, il s'arrêta net.

Le sentiment de la réalité lui était revenu.

Triple fou ! triple gâteux ! Il avait pris pour le spectre de sa sœur une vagabonde.

Mais, pour avoir retrouvé son bon sens, il n'en souffrait pas moins.

Un souvenir de son enfance s'imposa tout à coup à lui avec une accablante tyrannie.

Il revit la pauvre Amélie, pleine d'affection pour lui, malgré les mauvais traitements qu'il lui infligeait, le soignant avec une exquise tendresse, une nuit qu'il était malade, et posant doucement sur son front un linge imbibé d'eau fraîche, en murmurant à son oreille de si douces paroles de consolation !

Alors, son cœur se brisa : ce fut le vrai remords, le remords attendri et poignant ; ce fut une indescriptible souffrance morale qui vint s'ajouter à ses terreurs fantastiques et aux déceptions de sa vie sinistrement ratée.

Il se souvint que, quelque temps auparavant, il s'était trouvé ainsi, sur le bord de la Seine, et avait eu l'idée de mettre un terme aux maux de cette existence en faisant le suprême plongeon.

Il avait été retenu par le souvenir d'un noyé, aperçu sur les dalles de la Morgue, hideux dans sa boursouffure noirâtre.

—Ce mort est heureux, pensa-t-il, il ne souffre plus !... J'avais déclaré à la société la guerre au couteau... je me sens vaincu ayant à peine commencé la lutte... A moi la mort, à moi le néant...

Il enjamba le parapet du pont et se laissa tomber dans la Seine.

L'eau noire, striée de feu, se referma sur lui... et ce fut tout.

XIII

Le lendemain, les lecteurs de journaux parisiens eurent une grande surprise et une grande déception.

Le " Roi des Camelots," l'assassin présumé de la pauvre Amélie, n'avait pas été arrêté à Londres.

La dépêche de la police française à la police anglaise était restée sans effet.

Peut-être était-ce par suite du mauvais vouloir de la police anglaise : certains précédents justifiaient cette supposition ; peut-être était-ce simplement négligence ou maladresse des détectives ?

Peut-être encore Zidor, sous l'empire d'un pressentiment, était-il descendu du train avant d'arriver à destination et avait-il changé d'itinéraire ?

Nous saurons la vérité en temps et lieu.

Mais ce jour-là, les journaux les mieux informés ne savaient rien ; ils devaient s'en tenir aux hypothèses.

Pendant quelques jours, il ne fut question à Paris que du drame de la rue de Flandre.

Cette affaire prenait les allures d'une cause célèbre.

S'il se fût agi simplement de l'assassinat d'une grisette par un camelot, cela ne fût guère sorti de l'ordinaire des faits-Paris.

Mais, le nom d'une très grande dame était mêlé à cette triste histoire.

Mme la grande-duchesse Yolande, épouse de Son Altesse impériale le grand-duc Dimitri Pétrowitch de Russie, avait confié à la victime du camelot des dentelles anciennes d'une très grande valeur, et c'était pour s'emparer de ces dentelles que le camelot avait étranglé la pauvre Amélie.

Son départ pour l'Angleterre et sa disparition presque magique laissaient supposer qu'il avait pour complices des scélérats sortant de l'ordinaire.

Ce n'est pas tout.

On venait de découvrir que la victime, connue simplement dans le quartier sous le nom de mam'zelle Mélie, s'appelait Amélie Maloisel et était la propre sœur d'un aventurier qui avait fait quelque figure dans le monde parisien, sous le nom du marquis Rodolphe de Cambournac.

Ce personnage était fort suspect : qui sait s'il n'était pas plus ou moins complice du meurtre de sa sœur ?

On le rechercha très activement.

Il était aussi question d'une petite fille de dix à douze ans que le camelot Zidor aurait assez longtemps promenée dans Paris en la faisant passer pour sa sœur.

Mais ce dernier détail préoccupait médiocrement le public.

Comme sujet de curiosité, cette petite rôdeuse quelconque ne pouvait rivaliser avec une grande-duchesse et un chevalier d'industrie de haut vol.

Cependant la police avait fait une enquête relativement à la "petite sœur" du roi des camelots.

On avait interrogé notamment Mme Sénéchal, la mercière de la rue d'Allemagne, mais cette brave femme n'avait pas la tête très forte et ne brillait pas par la mémoire.

Elle avait fait un récit quelque peu confus de ce qui s'était passé dans son magasin, lorsqu'un policier, ou soi-disant tel, était venu mettre la main sur la petite blonde.

Elle ne pouvait pas affirmer qu'il lui eût montré sa carte d'inspecteur de police, et le nom d'Agnès de Montclave qu'elle avait entendu attribuer à l'enfant s'était transformé dans son esprit en celui d'"Inès de Gonzague" — réminiscence de quelque roman de cabinet de lecture.

Les enquêteurs ne soupçonnèrent donc nullement que la petite sœur du camelot fût la fille d'Alice de Montclave et du grand-duc Dimitri.

On sait, d'ailleurs, que la police croyait cette enfant sous la protection de son père, que le grand-duc la supposait encore en la possession de sa mère, et que sa mère, lancée dans les hasards d'une tournée artistique en des pays lointains, ne songeait plus guère à sa fille qu'elle croyait recueillie par son père.

L'histoire de la petite blonde cessa donc bientôt d'être un des éléments intéressants de l'affaire de la rue de Flandre.

Les journaux donnèrent d'amples détails sur les entrevues de la grande-duchesse avec le juge d'instruction et sur les recherches actives que l'on dirigeait contre le frère de la victime, Adolphe Maloisel, dit Rodolphe de Cambournac.

Puis, on eut des nouvelles de Londres.

Si l'on n'avait pas retrouvé le camelot Zidor, on avait retrouvé sa malle à la gare de Charing-Cross.

Cette malle, de très grande dimension, contenait des vêtements, du linge, toute une pacotille de bijouterie à bon marché, mais non les dentelles de la grande-duchesse.

On rechercha le camelot à Londres, dans toute l'Angleterre, en Belgique, en Hollande ; on se disposait à le rechercher en Amérique.

Au moment où le drame de la rue de Flandre surexcitait le plus vivement la curiosité publique, un grand scandale politique et financier éclata soudain.

Cela fit une telle diversion qu'on oublia Mélie, Zidor, Cambournac et la grande-duchesse.

On ne parlait plus que de messieurs X..., Y..., Z..., etc., compromis dans de honteuses affaires de corruption, de chantage, d'escroquerie, de malversations.

L'instruction relative au drame de la rue de Flandre n'en continuait pas moins et le camelot Zidor — nom et prénoms inconnus — fut condamné à mort par contumace.

On avait abandonné les poursuites contre Maloisel, dit Cambournac.

XIV

Le couple Molossart avait été fort inquiet de la disparition de Maloisel, et l'annonce des poursuites dirigées contre ce personnage n'était pas faite pour calmer cette inquiétude.

La Gorsille se mourait de peur.

Molossart, beaucoup plus perspicace, sous ses grossières apparences, avait un pressentiment de la vérité.

Il avait flairé le remords chez son complice, ne pouvant pas être un aventurier qu'un assassin.

Il se disait que le fratricide avait pu se monter la tête jusqu'au suicide et, ce qui corroborait cette supposition, c'est que Maloisel lui avait un jour avoué que, lorsqu'il s'était vu dévoilé dans le monde, il avait été sur le point de se jeter à l'eau.

Donc, tandis que sa compagne se morfondait d'inquiétude, il allait tous les jours faire une petite visite à la Morgue et un matin, sur la dalle humide, il aperçut un cadavre noirâtre et boursoufflé, mais non cependant assez défiguré pour qu'il ne reconnût pas son complice.

Du reste, l'eau fangeuse n'avait pas déteint les cheveux et la barbe rouges du misérable.

Ce n'était donc pas le cadavre de Cambournac ou de Maloisel, qui était étendu sur la dalle de la Morgue, mais celui de Bibi-Rouquin.

Molossart fut à la fois content et attristé.

Il n'avait plus à craindre l'instruction dirigée contre le frère d'Amélie.... et puis, il pouvait exploiter seul la bonne idée que Maloisel lui avait donnée.

Mais, d'autre part, il regrettait un auxiliaire intelligent et bien "tuyauté", vu son passé, au sujet des coups à faire.

Quant à la Gorsille, tout en versant une larme de crocodile sur la mort du beau marquis, elle fut tout entière à la joie de se voir délivrée de ses angoisses.

Le digne couple, sans perdre de temps, se mit en mesure d'exécuter le coup d'ailleurs inoffensif, et même ressemblant à une bonne action, qui devaient à l'inspiration du défunt.

Nous avons dit que la petite Agnès subissait une véritable réclusion. Elle ne couchait plus dans la chambre de la Gorsille. On lui avait dressé un lit dans une sorte de cabinet noir attenant à la chambre.

On ne la laissait point sortir ni même se lever.

Mais on la traitait assez doucement, on la nourrissait bien, et même on lui donnait des livres, des albums et des images pour la distraire.

En revanche, on la menaçait des plus effroyables calamités au moindre symptôme de révolte, tandis qu'on lui promettait le plus heureux avenir si elle se montrait sage et obéissante.

L'abominable comédie qu'on avait jouée vis-à-vis de la malheureuse enfant, au moment de son entrée dans l'appartement du couple Molossart, l'avait terrorisée à tel point qu'aucune rébellion de sa part n'était à craindre.

(A suivre)

Les nerfs de Thomas Hoskins

M. Hoskins, un résident de Durham, Ont., fut, pendant une vingtaine d'années, un martyr des maux d'estomac et des nerfs. Bien qu'animé de préjugés contre les "Remèdes Brevetés" il commença à prendre le Nervin de l'Amérique du Sud "comme dernière ressource", dit-il, mais six bouteilles de ce grand remède furent son salut physique. Il peut être le vôtre. En vente par J. H. F. Charron, 1978 Notre-Dame et B. E. McGale. 124—w

Pilules Longue Vie (Bonard)

Un bon remède

Pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée, le SIROP du Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS ne peut être trop recommandé. m,M,j,v

La Coqueluche—BAUME RHUMAL

PILULES D'OR du Dr PASTEUR

Capots en Chat Sauvage

Venez les voir — nous en avons 75 à vendre. — Clavet et Ginchereau, 1431 Ste Catherine, angle Beaudry.

BONNE NOUVELLE

Vous y gagnerez en allant chez CHS DESAUTELS pour vos portraits. 25 p.

SPORT

LA COURSE D'HIER A SAINTE-ANNE

M. J. Paton gagne la coupe Lalonde—W. Innis nommé gérant des Mascottes — M. D. Monette est élu président du cercle St Pierre

LE YACHT

LA COURSE DE YACHTS A GLACE

M. J. PATON GAGNE LA COUPE LALONDE AVEC LE "BLIZZARD"

M. PILON PREND LA DEUXIEME PLACE DANS CHAQUE EPREUVE

La troisième course annuelle pour la coupe Lalonde, emblème du championnat des yachts à glace, pour la proince de Québec, a eu lieu hier. La température se prêtait admirablement à ce genre de sport, car le froid n'était pas trop vif et il soufflait une bonne brise. La glace était en outre de toute beauté et tous les détails de l'organisation de la course avaient été réglés à la perfection par les organisateurs. Dans ces conditions la course ne pouvait être qu'un succès.

Après avoir été gagné deux ans de suite par des gens de Ste Anne de Bellevue, le trophée a été remporté hier par un étranger, M. James Paton, de Lakeside. Le vainqueur d'hier avait pris part à la première course organisée par le club il y a deux ans, et seule la température défavorable l'empêcha de partir dans celle de l'an dernier.

"Le meilleur yacht a gagné", a dit hier M. Paton, après sa victoire, en réponse aux félicitations qu'il recevait de tous les spectateurs, voulant par là faire entendre que c'était le yacht seul et non la manoeuvre qui lui avait fait franchir la ligne d'arrivée le premier. Certes, le meilleur yacht a gagné, cela est incontestable. Mais nous devons ajouter que M. Paton a conduit son navire avec beaucoup d'adresse et de jugement.

Comme il avait été annoncé, la course a été courue en épreuves de 10 milles chacune, chaque yacht faisant deux fois le tour du tracé.

M. Paton gagna facilement les deux épreuves, et M. Pilon son plus redoutable concurrent, prit la deuxième place dans chaque épreuve.

Le "Blizzard" et le "Rockaway", les yatchs de M. Paton et de M. Pilon, étaient favoris avant la course et les connaisseurs disaient que la lutte se ferait entre eux deux.

MM. Kent et Drummond étaient aussi considérés comme ayant de bonnes chances de même que M. Palement.

Huit concurrents s'alignèrent pour le départ.

E. E. Kent, "Scud."
R. Pilon, "Rockaway."
M. Palement, "Clarendon."
James Paton, "Blizzard."
Louis Caron.
N. Corbeil.
Joe Mitchell.
P. Deslauriers.

Le yacht de M. Paton fut le premier à prendre l'avantage et il le garda jusqu'à la fin, terminant le 1er tour, en avant de ses adversaires, et franchissant la ligne d'arrivée 2.43 minutes avant le "Rockaway", qui arriva deuxième.

Dans la deuxième épreuve, M. Paton l'emporta sur M. Pilon, par 1.30 minute.

Voici le temps pour chaque course :

Départ de la première épreuve : 2.11.30 heures.

Arrivée :
M. J. Paton, 2.41.30.
M. R. Pilon, 2.43.43.
E. E. Kent, 2.49.
M. Palement, 2.50.20.

Deuxième épreuve :
Départ, 3.13.40.
Arrivée :
M. Paton, 3.37.30.
M. Pilon, 3.39.
M. Mitchell, 3.41.20.
M. Kent, 3.42.
M. Caron, 3.42.30.
M. Palement, 3.43.10.

Comme on le voit, la première course se fit exactement en une demi-heure, et la vitesse du "Blizzard" fut juste de trois minutes au mille. La deuxième course fut un peu plus rapide.

Le "Blizzard", qui a gagné la coupe Lalonde, a déjà fait ses preuves, ayant dans une course sur le lac Ontario, distancé tous ses concurrents, et ayant parcouru 20 milles en 2h minutes et 55 secondes. Il a été fabriqué à Kingston et est le plus parfait que nous ayons vu dans nos parages. Il est très solide et très large, de sorte qu'il peut porter beaucoup de voile. Il a couru tout le temps hier en droite ligne et n'a pas eu besoin de courir des bordées comme tous les autres yachts.

En plus, il glisse sans éprouver de secousse, ce qui lui permet de profiter de chaque souffle de vent.

M. Paton fut dans la première épreuve assisté de son fils Harry, et dans l'autre de M. Ed. Copeland.

La course a été fort intéressante et le spectacle était de toute beauté, le départ, particulièrement.

Un bon contingent d'amateurs de yachts à glace parmi lesquels le président du club, M. I. L. Lafleur, était venu de Montréal, pour voir la course, de sorte qu'avec le public de Ste Anne, l'assitance était joliment considérable.

Les officiers de la journée étaient :
Juges, A. Bastien, A. Laberge et F. Pilon.
Starter, J. O. Gauthier.
Chronométeur, Louis Jos. Boileau, notaire.

Après sa victoire, M. Paton fut chaleureusement félicité par ses concurrents.

Le reste de l'après-midi se passa dans les réjouissances.

La victoire de M. Paton rendra certainement les courses de 1902 très excitantes, car les amateurs devront se construire des yachts très rapides s'ils veulent rivaliser avec "Blizzard," qui s'est révélé champion hier.

Il y aura des courses locales chaque semaine à Ste Anne, lorsque l'état de la glace le permettra.

HOCKEY

LISTE DES PARTIES DE LA LIGUE INTERMEDIAIRE

Les délégués de la ligue de hockey intermédiaire se sont réunis hier soir à l'Arena, pour dresser la liste des parties pour la prochaine saison.

Les délégués présents étaient :
Victoria — N. F. Lewis.
Westmount — R. A. Willis.
Montréal — H. L. Shaw.
Shamrock — T. L. Slattery.

Voici la liste des parties qu'ils ont adoptée :

28 décembre, 2.30 heures p.m. — Victoria vs Shamrock.
28 décembre, 4.00 heures p.m. — Montréal vs Westmount.
4 janvier, 2.30 heures p.m. — Westmount vs Shamrock.
4 janvier, 4.00 heures p.m. — Montréal vs Victoria.
11 janvier, 2.30 heures p.m. — Victoria vs Westmount.
11 janvier, 4.00 heures p.m. — Montréal vs Shamrock.
18 janvier, 2.30 heures p.m. — Westmount vs Montréal.
18 janvier, 4.00 heures p.m. — Shamrock vs Victoria.
25 janvier, 2.30 heures p.m. — Victoria vs Montréal.
25 janvier, 4.00 heures p.m. — Shamrock vs Westmount.
1er février, 2.30 heures p.m. — Shamrcok vs Montréal.
1er février, 4.00 heures p.m.—Westmount vs Victoria.

Louiseville, 20 — Dimanche dernier, les sportsmen de Louiseville se sont fait administrer un blanchissage par un club de hockey composé d'étudiants de l'Université d'Ottawa. La partie fut chaudement contestée, car les vaincus, honteux de recevoir une telle leçon, se servirent de leur force et de leur pesanteur pour empêcher les collégiens de scorer. Dès le début, Landry s'empara du caoutchouc et, après une course sensationnelle le passa entre les poteaux. Un peu plus tard, Lambert renouvela l'exploit. A plusieurs reprises, le referee dut calmer l'ardeur belligueuse de quelques joueurs tels qu'Alcide Béland et Clovis Paillé. A la fin de la joûte les vainqueurs furent invités à se rendre à l'hôtel Lafleur où un succulent souper les attendait. Voici les noms des joueurs :

Collégiens : Jos Legris, goal ; Lucien Grarel, point ; Alcide Béland, cover point ; Henri Lambert, Ph. Aug. Landry, cap., Clovis Paillé, Jos. Caron, forwards.

Louiseville : Jos. Desrosiers, goal ; M. Lambert, point ; Arm. Hamelin, cover point ; Louis Noël, cap., Ph. Bourassa, Art. Bourassa, Cat. Millette, forwards.

Umpire : M. Plaisance.

Score : 5 à 0 en faveur des collégiens.

Les premières joûtes internationales de la saison auront lieu les 27 et 28 courant, à New-York, alors que les Victoria se mesureront au St Nicholas Skating Club et au New-York Athletic Club.

BASEBALL

BILLY INNES NOMME GERANT DES MASCOTTES

Le nouveau comité de direction de l'Association Mascotte a tenu, hier soir, sa première réunion à la salle Chagnon. Les nouveaux directeurs ont discuté entre eux des affaires de l'Association afin de connaître les vues les uns des autres. La besogne la plus importante de la soirée a été le choix d'un gérant. M. Wm. Innes qui a remporté trois fois le titre de champion pour les Mascottes et qui, précédemment avait été gérant des Indépendants et des "Mascottes Pets" a été choisi une fois de plus pour former l'équipe et la conduire à la victoire. Avec un aussi bon gérant les Mascottes sont certains de décrocher le championnat une fois de plus.

Le comité aura une autre réunion après les fêtes.

BILLARD

AU CERCLE ST PIERRE

Hier soir a eu lieu au Cercle St Pierre, l'assemblée du comité pour l'élection des officiers de l'année. M. Donat Monette a été élu président ; il a été proposé par M. Jos. Morin, le président sortant de charge. Nulle nomination ne pouvait mieux rencontrer l'approbation des membres du Cercle que celle de M. Donat Monette, qui s'est dévoué depuis huit ou neuf ans qu'il fait partie du comité, surtout dans ces dernières années. Jeune, très intelligent et d'une affabilité sans pareille, M. Monette a su se faire des amis de tous les membres du Cercle et, avec tout cela, jeune et garçon, ce qui va certainement aider au bien-être du Cercle en invitant autant de jeunes gens que possible à se joindre au corps du Cercle. M. Art. Cartier a été élu 1er vice-président ; M. Art. Côté, 2e vice-président, et M. Art. Giard, réélu secrétaire.

Le comité des tournois est formé de M. Jos. Marois, président ; et de MM. G. A. Ladouceur et Joseph Laplerre, conseils.

Somme toute, un résultat qui, certainement rencontrera l'approbation de tout le monde et qui devra contribuer énormement au bien du Cercle et à la bonne entente des membres. Le Rév. Père Villeneuve, O.M.I., est directeur du Cercle. Point n'est besoin de faire l'éloge de notre Révérend Père, le seul qu'on puisse faire est celui qu'il est l'ami des jeunes et qu'il n'aspire qu'à leur plaire et les savoir heureux—ce qui n'est pas peu de chose.

Le tournoi se continue toujours avec un entrain et une émulation sans bornes. Il était difficile d'imaginer un tournoi qui aurait tant porté les membres à être ambitieux, pour leurs camps respectifs. Un fait très patent est que les membres ont bien plus à coeur de gagner, pour leur compagnie que si c'était pour leur seul compte.

Les dernières parties jouées sont les suivantes :

Camp No 1—Art. Ladouceur, 150 ; Louis Deslauriers, 148.
M. Malouin, 150 ; J. Lefebvre, 146.
D. Monette, 150 ; F. Gravel, 133.

Il reste un avantage au camp No 2 de 42 points. Cet avantage a déjà changé 4 ou 5 fois depuis le commencement du tournoi. Il est très difficile de pouvoir se prononcer sur le résultat final. Qui vivra verra.

NOTES DE SPORT

Peltier a écrasé son adversaire dans la troisième partie du tournoi de pool qui a eu lieu hier soir. Score :

Pelletier — 9, 15, 10, 9, 7, 12, 4, 15, 10, 12, 13, 7, 13, 2. Total, 150.
Thériault—3, 0, 5, 6, 8, 3, 11, 0, 5, 2, 2, 2, 8, 2, 0. Total, 57.

Il y aura, demain soir, un tournoi de luttes à bras le corps, à la salle du Club Athlétique Royal, 736 rue St Laurent. Voici le programme des luttes :

H. Fournier vs H. Lajoie, J. Blanchet vs A. Brossard, A. Cheesley vs A. Bertrand.

Le pitcher Felix, du Club Montréal, a promis qu'il jouerait encore ici l'an prochain.

Les Wellington qui ont lancé un défi aux Winnipeg pour la coupe Stanley ont eu leur première pratique de la saison. Tous les anciens, à l'exception de Darling, Hill et Warden étaient sur la glace. Un jeune qui promet beaucoup est McLaren, qui jouait à Perth l'an dernier, et qui, salsait, il y a quelques mois partie du club de crosse Brantford. Ceux qui ont pris part à la pratique sont Bilton, Smart, Pringle, McKay, Chadwick, J. Ardagh, H. Ardagh, Moffatt, Sweatman et Leamaître.

Le club ira à Winnipeg, bien que Darling soit incapable de jouer. La place de ce dernier sera prise par Irvine Ardagh.

LES PHILIPPINES ET LE TARIF AMERICAIN

Washington, 20 — La chambre des représentants a adopté, hier, par 163 voix contre 128, le projet de loi présenté par la commission des voies et moyens à l'effet d'appliquer le tarif douanier des Etats-Unis aux marchandises importées des îles Philippines. Cinq républicains ont voté contre le projet ; d'autre part, trois démocrates (de la Louisiane) ont voté pour.

Le bill adopté par la chambre stipule que les marchandises expédiées des îles Philippines aux Etats-Unis payeront les droits d'entrée établis par le tarif Dingley, mais le produit de ces droits sera versé au trésor du gouvernement des Philippines. Les droits de tonnage seront aussi payés par les navires naviguant entre les Philippines et les Etats-Unis. Jusqu'au 1er janvier 1905, il sera permis aux navires naviguant sous pavillon étranger de faire le commerce entre l'archipel des Philippines et les Etats-Unis.

UNE PENSION A Mme McKINLEY

Washington, 20 — Le sénateur Hanna a présenté, hier, un projet de loi proposant d'accorder une pension de $5,000 par année à Mme McKinley, veuve du président martyr.

Détroit, 20 — Le général R. A. Alger, ancien secrétaire de la guerre, souffre d'une sérieuse attaque de calculs biliaires. Une consultation de médecins a eu lieu à sa demeure, hier, et il a été décidé qu'une opération chirurgicale serait nécessaire aujourd'hui, à moins qu'un mieux sensible ne se produise dans la condition du malade.

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS
FOR WEAK PEOPLE,
ET CEUX QUI SOUFFRENT DE
Palpitation, ou Battement irrégulier du Cœur, Vertige, Courte Haleine, Fatigue après Exercice, Sensation d'Etouffement, Spasmes ou Douleurs à la Poitrine et au Cœur, Etat Morbide du Cerveau, Paralysie Partielle, Insomnie, Nervosité, Anémie, Débilité Générale, Suite de la Grippe, Manque d'Appétit, etc.
Rappelez-vous que les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs guérissent les pires cas après que les autres remèdes ont échoué.

Les Pilules-Laxa pour le Foie guérissent la Constipation. (6) yuvw

NOTES DE LA VILLE

Québec, 20. — Les Zouaves de Québec joueront, les 13 et 14 janvier prochain, à la Salle Jacques-Cartier, un mélodrame intitulé : "Le Zouave Pontifical."

—M. Le Bertin, impresario du Théâtre Jacques-Cartier, est de retour de Montréal, où il a conclu des arrangements avec la troupe Montvalier d'opéra français, qui donnera des représentations du 26 courant jusqu'à la fin de janvier.

—M. O'Sullivan est parti hier pour Montréal, où il va représenter la Faculté de Droit de Québec au banquet des étudiants de McGill.

—L'hon. M. H. Archambault, procureur-général, est à son bureau, aux édifices parlementaires, depuis hier. Il doit retourner à Montréal ce soir.

—L'hon. M. A. Turgeon, secrétaire provincial, a célébré hier le 38ème anniversaire de sa naissance. A cette occasion, les nombreux amis de M. Turgeon lui ont présenté leurs hommages, au Club de la Garnison.

—L'hon. juge Frs Langelier est arrivé pour passer le temps des fêtes dans sa famille, à sa résidence de la Grande-Allée. On dit qu'en toute probabilité, M. le juge Langelier nous restera.

—Le dernier courrier d'Afrique nous apprend que deux de nos concitoyens, John Donovan et Edward Wright, qui s'étaient enrôlés dans le Régiment des Eclaireurs Canadiens, ont été transférés dans un régiment impérial, nommé le "Peninsula Horse."

—Depuis hier, les habitants de l'Ile d'Orléans sont dans la jubilation, car ils ont un pont de glace entre la rive-nord de l'île et la Côte Beaupré, qui leur permet de se rendre à la ville en voiture.

—Hier après-midi, une bouée rouge qui descendait le fleuve à la dérive a été recueillie par le bateau passeur. La bouée a été remise au surintendant du département de la marine.

—Le service d'éclairage électrique de la Compagnie Montmorency et des tramways électriques a été interrompu durant plus d'une heure, hier après-midi, à la suite d'un accident.

—Les cochers du poste de la rue de la Fabrique sont en chicane avec le chef de police, dont ils contestent l'autorité. Suivant ses instructions, le chef Pennée a défendu aux cochers de mettre leurs voitures en bas de leurs kiosques, et les cochers prétendent qu'à cet endroit, les voitures sont hors de la vue des piétons qui passent sur la rue de la Fabrique.

—Un jeune blanc-bec qui n'en était pas à ses premiers exploits, a pris la fuite, hier soir, de crainte d'être arrêté pour avoir volé le casque et la montre d'un agent de commerce nommé Geo. Brown. Ce jeune homme menait la vie à grandes guides, grâce à un système honteux qu'il pratiquait avec un certain succès parmi les badauds.

—Hier soir a eu lieu une réunion du comité exécutif de la semaine de sports d'hiver, pour entendre la lecture des rapports des sous-comités. Le rapport du comité de souscription a été trouvé satisfaisant ; mais le comité exécutif a jugé à propos de nommer de nouveaux membres, afin de dépêcher les souscriptions dans le faubourg St Roch.

—La clôture du Bazar des pauvres a eu lieu hier soir. Ce bazar, organisé par le comité des Dames charitables de Québec, a été couronné d'un vif succès. Plusieurs dîners ont été donnés à ce bazar, entr'autres aux Dames de l'Ouvroir du Patronage et aux Tertiaires de St Sauveur.

—Un lévisien nommé Gastonguay a été victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Il revenait avec son épouse d'une promenade en voiture à St Romuald. En arrivant au pont Garneau, le cheval prit le mors aux dents et la voiture ayant donné contre le garde-fou du pont, M. Gastonguay tomba dans le vide, se fracturant un bras dans sa chute sur la glace de la rivière Chaudière. Le cheval fut arrêté à quelques milles de là, et Mme Gastonguay en fut quitte pour une fière peur.

—On raconte qu'une jeune fille domiciliée rue Richelieu a tenté de se suicider avec du vert de Paris, à la suite d'une querelle avec son amoureux. La mère de la malheureuse l'aurait empêchée d'avaler tout le liquide mortel qu'elle avait préparé à la cachette. Les autorités policières déclarent ne rien connaître de cette affaire, non plus qu'une coupe de résidents de la rue Richelieu auxquels j'ai demandé des renseignements.

—Hier matin, à l'église du Bon Pasteur de cette ville, les sœurs Stella Aubin, de Chicoutimi, et Valérie Duval, de Manchester, E.-U., prononcèrent leurs vœux, qui revêtu le saint Habit de la Congrégation, la première, sous le nom de Marie de St Louis de Gonzague, et la seconde, sous celui de Marie de St Joseph de Nazareth.

Cette cérémonie a été présidée par M. l'abbé Eug. Lapointe, procureur et assistant-supérieur du Séminaire de Chicoutimi.

—Le colonel Anderson, du département de la Marine et des Pêcheries à Ottawa, est arrivé ici hier. L'officier du gouvernement vient représenter ce dernier devant les Commissaires du Havre qui continuent aujourd'hui l'enquête du pilote Gourdeau en rapport avec l'échouement du steamer "A.", accident arrivé au mois de novembre dernier après les remaniements des bouées dans la traverse St Roch. Un grand nombre de témoins seront entendus à cette enquête. M. Hogg, avocat d'Ottawa, accompagnera probablement M. Anderson dans l'intérêt du département, et M. C. A. Pentland, de Québec, prendra la défense du pilote Gourdeau. L'enquête est conduite par M. James Sullivan, maître du Havre, et M. Lane, avocat.

—Une triste nouvelle nous est apportée par un citoyen de Ste Anne de Beaupré. Trois hommes employés à la fabrique Toussaint, à la rivière aux Chiens, près de Ste Anne de Beaupré, ont failli mourir asphyxiés.

Il y a dans cette fabrique plusieurs grandes cuves utilisées pour la fermentation du vin. Une entre autres a une capacité de 7,500 gallons et a environ 17 à 18 pieds de hauteur.

Or, hier après-midi, une mèche de vilebrequin tomba dans cette cuve qui était alors complètement vide. Et comme on avait besoin de cet outil pour terminer un certain travail, on se mit en frais d'aller le chercher. Un jeune homme du nom de Eudore Paré, âgé d'environ 13 ans, descendit dans la cuve. Plusieurs minutes d'attente s'écoulèrent, et ses compagnons, voyant qu'il ne remontait pas, envoyèrent Alfred Lafrance s'enquérir de ce qu'il faisait. Lafrance descendit donc dans la cuve, mais il ne remonta pas non plus.

Enfin un troisième ouvrier, Cyrille Paré, un jeune homme de 17 ans, descendit à son tour et y resta comme les deux autres. On ne tarda pas à se convaincre alors qu'un malheur était arrivé, et immédiatement l'on enfonça une petite trappe qui se trouvait à la base de la cuve. Ce n'est qu'au moyen de crochets que l'on put retirer les trois jeunes gens. Ils étaient asphyxiés par l'acide carbolique qui se dégage de la fermentation du vin et qui reste attaché aux parois de la cuve.

On appela le Dr DeBlois, du Château Richer, qui prodigua ses soins aux victimes, qu'il ne put ramener à la vie qu'avec beaucoup de difficultés.

Les deux jeunes Paré et Lafrance sont encore aujourd'hui sous les soins du Dr DeBlois, mais ils sont maintenant hors de danger et pourront reprendre leur travail dès demain probablement.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

CE VARIOLE ARRETE A LA GARE VIGER DE MONTREAL.

(De nos correspondants particuliers)

Trois-Rivières, 20 — Je crois devoir vous transmettre les informations suivantes que j'ai obtenues de bonne source, après avoir fait les démarches et recherches nécessaires, au sujet de cet entrefilet de journal disant, le dix-sept du courant, qu'un nommé Donat Beauchamp, atteint de picote, étant descendu du train arrivant à Montréal, à 2.30 heures p.m., lundi, et venant de Trois-Rivières, avait été envoyé à l'hôpital civique par les médecins chargés de la surveillance de la gare Viger.

Voici l'histoire. Un barbier du nom de Donat Beauchesne—et non Beauchamp—qui a exercé son métier ici autrefois, et qui tient une boutique à Montréal, maintenant, se sentant trop malade pour travailler, la semaine dernière, résolut de venir faire une promenade chez son frère, M. Ludger Beauchesne, relieur, qui demeure au No 24 rue Niverville, à Trois-Rivières, où il arrivait, samedi dernier au soir, par le train dû à 9 heures p.m. La nuit de samedi à dimanche, il coucha chez son frère, ci-haut mentionné, puis, dimanche midi, il se rendit dans un hôtel, où il prit sa pension et coucha le soir du même jour. Et lundi midi il prit passage sur le train venant de Québec et en destination de Montréal. C'est à l'arrivée de ce train dans la métropole que le malade fut expédié, par les médecins de la gare Viger, à l'hôpital civique.

La demeure de M. Ludger Beauchesne, où le malade a couché samedi soir, a été mise en quarantaine, ce désinfection en a été ordonnée.

Quant à la chambre qu'il a occupée dans un des hôtels, elle a été complètement vidée, et le linge qu'elle contenait, mis hors de portée, en attendant la désinfection qui a été ordonnée sans délai.

NOUVELLES DE JOLIETTE

OFFICIERS DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE — CONCURRENCE DANS LE SERVICE DU TELEPHONE — REFONTE DE LA CHARTE CIVIQUE.

(De notre correspondant particulier)

Joliette, 20 — La Société d'Agriculture No 1 du comté de Joliette, a fait hier l'élection de ses officiers pour la prochaine année.

Ont été réélus :

MM. Aimé Riopel et J. B. A. Richard, pour la ville de Joliette ; Alfred Rivest, pour la paroisse de Saint-Paul ; M. Charles Rivest, de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, a lui-même proposé pour le remplacer, M. Narcisse Champagne. M. Onésime Perreault ayant quitté la paroisse de Sainte-Mélanie, on lui a donné comme successeur M. Wilfrid Tellier.

Enfin, M. Charles Bonin, de Sainte-Elisabeth, et M. Joseph Dubeau, de Saint-Ambroise de Kildare, prennent la place de M. Louis Henry et de M. Franklin Fitzpatrick. Le secrétaire de la société est M. l'avocat Fontaine.

—La compagnie de Téléphone Bell est encore une fois sérieusement menacée dans le monopole qu'elle a su conserver jusqu'ici dans le district de Joliette. Plus d'une fois déjà, on a parlé de construire une ligne locale qui relierait avec Joliette les paroisses les plus reculées des comtés de Joliette, Montcalm et Berthier. Mais toujours la compagnie de Téléphone Bell a fait ajourner le projet en promettant de se rendre elle-même aux légitimes désirs des citoyens de ce district. Mais dès que ses intérêts ne paraissaient plus en péril, la compagnie oubliait ses engagements et ne se souciait guère des protestations qui lui étaient adressées. Aujourd'hui, on semble bien décidé d'en finir avec ces atermoiements inutilement répétés et des hommes d'affaires de toutes les paroisses du district sont à organiser une compagnie locale qui se mettra en opération aux premiers jours du printemps, avec la ferme résolution de mener l'entreprise à bonne fin. Le projet est bien accueilli dans toutes les paroisses que traversera la nouvelle ligne et ceux qui sont à la tête du mouvement sont assurés du concours actif et efficace des habitants et des conseils municipaux de toutes les paroisses qui sollicitent depuis longtemps cette grande amélioration pour communiquer plus facilement avec le chef-lieu du district. Il est aussi probable que des arrangements seront pris ensuite avec la compagnie du Téléphone des Marchands pour que Joliette soit reliée avec les principaux centres de la province sans avoir à subir les exigences trop lourdes de la compagnie Bell.

—La ville de Joliette a donné avis par ses avocats, MM. Renaud et Guilbault, qu'elle s'adressera à la législature provinciale, au cours de la prochaine session, pour faire amender et refondre sa charte.

FRAPPE D'INSOLATION

Cecil Rhodes abandonne le projet d'aller à Khartoum

Londres, 20 — Une dépêche du Caire au "Central News" dit que Cecil Rhodes a été frappé d'insolation. Il a abandonné le projet d'aller à Khartoum et retourne en toute hâte au Caire.

UN PRETRE CANADIEN

Nommé curé de Marlboro, N. H.

Manchester, N. H., 20 — Mgr Bradley vient de nommer M. l'abbé Guillaume Bellefleur à la cure de Marlboro, N. H. M. l'abbé Bellefleur était à Epping, où il sera remplacé par M. l'abbé Doucet.

TROUVE GELE

Camden, Virginie occidentale, 20 — Walter Prevo, cultivateur, a été trouvé gelé à mort, dans une route, près d'ici, aujourd'hui.

M. H. HART

Contrairement à ce que disent certaines maisons, il n'y a qu'un "Hart" dans le commerce de chapeaux et fourrures à Montréal. C'est celui établi depuis quatre ans au No 219 rue St Laurent. Monsieur Hart est un expert dans l'art d'acheter et de fabriquer sa marchandise. Depuis son bas-âge il a toujours été en rapport direct et constant avec les grands importateurs de tous les pays.

C'est dire que ses chapeaux, manteaux, collerettes, casques, manchons, etc., sont toujours ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché. Une visite à son établissement vous convaincra de ces avancés. z

Pilules Longue Vie (Bonard)
Si vous toussez—BAUME RHUMAL
La foule chez Desjardins !
La valeur réelle de nos fourrures, leur confection supérieure, leur élégance parfaite, la variété incalculable et des petits prix modérés, voilà ce qui nous attire, chaque jour, des foules d'acheteurs soucieux de leur personne et de leur bourse. Venez tous à la grande maison de fourrures Chs Desjardins et Cie., rue Sainte-Catherine. 30—v—n
Elles sont très couteuses
Les fourrures. Regardez-y à deux fois avant de les acheter. Elles sont décevantes ; vous aurez garantie et satisfaction chez P. G. Dugré, 1525 Ste Catherine, entre St Timothée et Amherst.

M. J. BERNIER, M. P.

Dit que les Canadiens-français sont loyaux et respectent le drapeau britannique

Winnipeg, 20 — M. Joseph Bernier, M. P., fils du sénateur Bernier, écrit à la presse et proteste contre une dépêche de Montréal touchant les sentiments pro-Boers de certains Canadiens-français importants, et dans laquelle il prétend qu'on exprime des doutes sur la loyauté des Canadiens-français. Il dit que le Canadien-français respecte le drapeau britannique, est obéissant et soumis au gouvernement anglais, et admet non seulement sans hésiter, mais avec plaisir qu'il a trouvé sous le gouvernement anglais la liberté et le respect de ses droits. Mais pourquoi, dit-il, trouve-t-on en Canada des hommes qui, par leurs idées étroites et leur fanatisme, par leurs insultes et leur oppression, semblent avoir entrepris d'extirper du cœur des Canadiens-français l'admiration, le respect et l'amour du nom anglais ?

Le Canadien-français est loyal, mais il a aussi le noble et juste orgueil de l'homme indépendant. Il est loyal, son histoire de plus d'un siècle le prouve suffisamment, mais il ne veut pas que l'on dise qu'il est l'ennemi de l'empire britannique. Il est loyal, mais il est jaloux de sa loyauté.

Son nom est sans tache : il n'a jamais eu de rapports avec la trahison, mais il ne permettra à personne de le regarder avec défiance, comme s'il était un étranger dangereux. Nos deux races doivent s'unir et travailler de concert pour infuser dans l'esprit d'un chacun le respect mutuel. Il faut qu'elles aient confiance l'une à l'autre, il faut qu'elles comprennent le caractère particulier à chacune. Elles doivent tendre au même but : c'est-à-dire au bien-être national.

Malheureusement, l'état de choses actuel n'est pas bien brillant et agréable pour un patriote.

Avant 1890, la loyauté n'était jamais mise en doute. Il n'y avait aucune différence entre les Anglais et Français.

Depuis cette malheureuse date, nous avons été privés de nos octrois scolaires, nous avons été privés de nos droits nationaux et religion. La haine de la guerre a mis le feu non seulement dans le Manitoba, mais dans tout le Dominion. Les relations amicales ont disparu pour faire place à l'inquiétude. Eh bien ? en toute justice, est-ce qu'on peut s'attendre à beaucoup d'enthousiasme de notre part, quand, en dépit de la constitution du pays, vous nous défendez d'enseigner notre langue et notre religion dans nos écoles ?

Je vous demande pourquoi vous vous battez dans le sud de l'Afrique ?

Vous allez répondre : Pour la défense de notre langue et les droits religieux de nos compatriotes. Etes-vous plus généreux dans le Manitoba, envers les Canadiens-français que les Boers le sont envers vos compatriotes ?

TERRIBLE DESASTRE

Un steamer se brise en deux contre une écluse et huit personnes se noient

Charleston, W. Va., 20 — Le steamer "Kanawaka Bell", qui fait le trajet entre Charleston et Montgomery, s'est cassé en deux sur l'écluse No 3, à Pont Creek. Huit des membres de l'équipage se sont noyés. Les officiers se sont sauvés. La rivière était très haute depuis quelques jours et il y avait un fort courant à l'écluse. Le pilote n'a pu contrôler son vaisseau.

Les morts sont : Sam Hawkins, Sam Fields, Dave Anderson, Birney Lipki, Tom Shannon, Chas. Viney, Bud et Jim. Les autres ne sont pas connus. Toutes ces victimes étaient des nègres.

Leo Martin, un passager, fut repêché, mais il est mort avant d'arriver en cette ville.

LES MANGEURS DE TERRE

St Louis, 20 — Il existe depuis peu dans cette ville une secte dont le principe fondamental est de manger de la terre. C'est la communauté des mangeurs de terre. Leur prophète est un nommé William, quelque peu avocat, qui a étudié les sciences. La communauté se compose de 75 membres, hommes et femmes, dont le seul but est de manger de la terre. Tous les soirs, William, le chef des mangeurs de terre, fait des conférences sur cette croyance et cette pratique. Ses prosélytes travaillent avec ardeur à en attirer d'autres.

Les mangeurs de terre avalent, tous les jours, une cuillerée de poussière. Ils croient que le gravier est nécessaire à tous les animaux, comme aux poules, sans doute. D'après eux, nombre de maladies d'estomac sont dues à l'absence du gravier. Ils oublient, toutefois, que dans ce cas, ce ne serait plus d'un estomac, mais d'un gésier que l'homme serait doté par la nature. Qu'importe ! Ces nouveaux adeptes sont fermement attachés à leur croyance.

Le chef de la secte prétend que l'on s'habitue très vite à ce régime. Une cuillerée de poussière que l'on fait glisser avec un verre d'eau, c'est délicieux. Au bout de peu de temps, les adeptes se passent la langue sur les lèvres, avec un bonheur inouï, absolument comme un "colonel" du Kentucky qui sirote son verre de whiskey. Mais ils sont très difficiles pour le choix de la poussière. Ils préfèrent surtout le sable venant du fond du Mississipi. Le chef en fait des provisions qu'il vend très cher à ses prosélytes ; le commerce et ses profits avant tout.

L'ASSURANCE SUR LA VIE

L'assemblée mensuelle du "Montreal Insurance Institute" a eu lieu hier soir. M. J. Geo. Adami, M. D., a donné une intéressante conférence, sur le sujet suivant : "L'hérédité est-elle un facteur sérieux pour les assurances sur la vie ?" Un grand nombre d'agents d'assurances ont assisté à la réunion.

SAMPSON MALADE

Washington, 20 — L'amiral Sampson est très gravement malade à sa résidence de l'avenue New-Hampshire, et ne sera probablement jamais en état de sortir de chez lui. Il est d'une extrême faiblesse. Dimanche dernier, il est sorti pour aller faire une promenade et a dû retourner chez lui, quelques instants après, épuisé de fatigues.

SENATEUR MOURANT

Camden, N. J., 20 — Le sénateur Wm J. Sewell est mourant.

—La Salseparelle de Hodd n'est pas un guérit-tout ; mais elle guérit toutes les maladies du sang. Ne prenez pas de substitut. (10)
NE LES JETEZ PAS
C'est comme si vous jetiez votre argent, quand vous jetez les "tags" forme de raquette", qui se trouvent sur chaque paquette de "tabac à chiquer Bobs, Pay Roll et Currency". Conservez-les et vous pourrez choisir parmi 150 jolis cadeaux. Les raquettes sont rachetables jusqu'au 1er janvier 1903. Ecrivez pour notre nouveau catalogue illustré. — THE EMPIRE TOBACCO Co., LTD, 47 rue Côté, Montréal. 12—L.M.V.—n
AVIS SPECIAL
A vendre, un grand nombre de pianos et orgues par les fabricants suivants : Behr Bros., Steinway, Evans Bros., Berlin, Knabe, Bell, Williams, Weber, Whaley Royce, Gabler, Craig, Marshall et Wendall, Brown, Owen et Frauter, Uxbridge, Dominion, Karn, Kilgour, Doherty, etc., etc. Prix les plus bas. Conditions les plus faciles. Layton Bros., la populaire maison de Pianos et Orgues, 144 rue Peel. 18,29
—Mal de tête guéri en dix minutes avec les
CACHETS DU Dr FRED DEMERS
inoffensifs et d'une merveilleuse efficacité. Exigez le nom sur chaque cachet. 15—mMjv—n
ALERTE...
L'enfant tousse. Prenez-y garde et donnez-lui du BAUME RHUMAL. 41-2

La CIGARETTE Connue dans le monde entier.

SA VENTE PLUS FORTE QUE CELLE DE TOUTES LES AUTRES MARQUES REUNIES.
Insistez pour avoir la cigarette
"SWEET CAPORAL"
1,v—n yC
Chaussures ! Chaussures !
Un Veritable Bargain pour les Fetes.
HOMMES—En veau noir et couleur de $3.00 à . . . . . $1.50.
FEMMES—En Dongala Boutonnées et lacées de $3.00 à $1.00.
ENFANTS—Dans tous les prix partant de . . . . . 25c.
PATINS ! PATINS !
Assortiment dans toutes les lignes partant de $1.00.
Assortiment de Chaussures, Feufres et Souliers à Bas Prix.
CLUB SHOE CO'Y,
1334 rue Ste Catherine, coin Plessis
2244 rue Ste Catherine vis-à-vis Victoria. C
Pardessus
Doublés en Fourrure.
FIT-REFORM CLOTHING
Il n'y a pas de Costume d'hiver plus riche qu'un Pardessus doublé en fourrure—il donne à celui qui le porte une contenance distinguée.
Nous en avons en drap beaver bleu ou noir—avec doublure en rat musqué ou en rat noir du Maryland—collet en loutre naturelle ou en mouton de Perse.
En achetant chez nous, vous épargnez un tiers du prix demandé par votre tailleur.
Pouvez-vous trouver un cadeau de Noel plus présentable ?
Fit-Reform
Le Seul Magasin en Ville.
2344 STE CATHERINE.
EN FACE DE CHEZ MURPHY
k Cou B
ORIGINAL $5 SUIT
HABIT, VESTE et PANTALON POUR $5.00
Oui un habillement complet, et un bon habillement aussi.
Peut-être

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
Propriétaire.
Coin de la rue St Jacques et de la Cote St Lambert, Montreal.

ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance

LA PRESSE,
Boite B, P. 2376. Montréal, Canada.
Tel. Bell : Rédaction, Main 2088
— Administration, " 1096
— Agents d'Annonces, " 193
— Malle et Depots, " 4235

BUREAU A PARIS:
21 RUE TRONCHET,
EDMOND MONTET,
Représentant.

BUREAU A LONDRES S.W. (Angleterre):
23 HAYMARKET,
A. DEWYNTER,
Agent spécial.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne
POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 DECEMBRE 1901.

LUNDI	67,523
MARDI	67,487
MERCREDI	67,579
JEUDI	67,795
VENDREDI	67,888
SAMEDI	77,972
TOTAL	416,244
Edition Hebdomadaire	37,267
Total des deux Editions Durant la Semaine	453,511

MONTREAL, 20 DECEMBRE 1901

LE TERMINAL

La population, surtout celle de la partie Est, se passionne réellement pour la question du Terminal ; elle en attend la solution avec impatience.

De cette solution dépendra le sort de bien des candidatures, et ce sera justice.

Cette question, d'un intérêt si vital pour toute la partie Est et pour les ouvriers, traîne depuis vingt mois devant le Conseil. Elle doit être résolue par les échevins actuels, qui la connaissent bien et n'ont absolument aucune raison à avancer pour la léguer à leurs successeurs.

Les échevins en général, mais surtout ceux de la partie Est, devront être tenus responsables de la non-disposition de cette affaire avant les élections.

Ils sont assez nombreux pour en imposer la discussion au Conseil, et sur eux retombera la responsabilité de tout délai apporté à la disposition de cette affaire.

Ils se sont jusqu'à ce jour montrés trop conciliants ; les adversaires du Terminal ont abusé de leur condescendance.

Ces derniers ont profité de toutes les dispositions de la Charte et des règlements pour reculer jusqu'à cette époque occupée de l'année la prise en considération du règlement, espérant ainsi ajourner indéfiniment le vote du Conseil.

Ils se sont moqués des intérêts des propriétaires, des ouvriers de toute la partie Est, qu'ils ont sacrifiés aux intérêts d'un puissant monopole.

Les échevins de l'Est ne peuvent laisser jouer cette comédie plus longtemps sans devenir les complices de ceux qui la jouent.

Ils doivent avoir, comme le disait l'un d'eux dernièrement, le courage de leur opinion.

Le Terminal est le premier ordre du jour de la séance de lundi ; il doit être pris le premier et discuter jusqu'au vote final.

Si une séance ne suffit pas, le Conseil doit s'ajourner à lundi soir ; si deux séances ne sont pas suffisantes, le Conseil pourra s'ajourner à jeudi.

Il n'est pas admissible que les échevins reviennent devant leurs électeurs sans avoir résolu une question de cette importance mise devant eux presqu'au lendemain de leur élection, il y a deux ans.

Ce serait, tout au moins pour la plupart des échevins de l'Est, courir au devant d'un échec presque certain, car aucune d'eux ne pourrait expliquer d'une manière satisfaisante comment et pourquoi la question du Terminal est restée pendant vingt mois sur l'ordre du jour.

En votant la route de pénétration du Terminal la majorité du Conseil, composée de tous les échevins canadiens présents et de l'échevin Ames, a accepté le principe de l'entrée du Terminal en ville; il ne reste qu'à discuter quelques changements apportés au premier règlement, accepté en comité général, et dûs à la diminution de l'importance du système.

Ces changements n'altèrent en rien les garanties inscrites dans le premier règlement, ils peuvent être complètement discutés et votés en peu de temps, pourvu que les ennemis du Terminal déguisés en amis ne viennent pas comme en juin dernier soulever des discussions oiseuses mais utiles... aux petits chars.

Ni les électeurs, ni "La Presse" ne se laisseront prendre par une manoeuvre de ce genre. Eux, comme nous, pensent que la construction du Terminal développera la partie Est, peuplera des districts actuellement en champs, augmentera les transactions du commerce de détail en augmentant le nombre des consommateurs, ouvrira la campagne de l'est de l'île aux familles ouvrières et permettra à nombre de travailleurs d'atteindre le centre de la ville avec 10 tickets pour 25 cts, soit deux cents et demi par voyage.

Nous ne voyons pas comment de semblables avantages peuvent être méconnus par les représentants des quartiers ouvriers, par les échevins ayant vraiment à coeur les intérêts de la ville.

LES VINS DE TERRENEUVE

Deux mots qui jurent de se voir ainsi accouplés. Le vin n'est-il pas, en effet, le produit caractéristique des pays chauds ou du moins tempérés, et Terreneuve n'est-elle pas cette île désolée sur laquelle viennent s'arrêter en plein été les glaces de la baie d'Hudson et de la mer de Baffin !

Plus que jamais il est question de l'entrée de Terreneuve dans la confédération canadienne. Ce sera un gros événement politique dans lequel la gastronomie trouvera son compte, puisque l'île possède le meilleur vin de Port qui soit au monde.

Le fait vient d'être mis en lumière par une indiscrétion du télégraphe révélant au public la commande que le nouveau maire de New-York a donné récemment par dépêche à l'un de ses amis de St Jean.

"Pour fêter mon élection, disait Seth Low, expédiez-moi donc quelques barriques de ce vin de Port de Terreneuve, le meilleur qui soit au monde." Et depuis lors, des commandes analogues arrivent de tout côté aux marchands de vin de Terreneuve.

La révélation n'a été que pour le gros public, car le commerce, les gourmets, et les clubmen connaissaient déjà cette particularité du vin de Port, mais la publicité donnée à la commande du maire-élu de New-York a considérablement élargi la célébrité de cette boisson.

La viticulture est absolument inconnue à Terreneuve. En d'autres termes, la vigne n'y vient pas du tout, et c'est assez dire que son fameux vin de Port n'est pas un cru indigène. C'est simplement le vin de Portugal qui, pour y avoir été transporté et y avoir séjourné quelques années en cave, acquiert, comme par une évolution chimique tenant peut-être au climat, aux alternances de chaud et de froid — Dieu sait à quelles causes — un moelleux, une chaleur, un bouquet qui ne se trouvent jamais dans le produit similaire conservé sur le continent.

Le fait est si bien établi que tout le vin de Port servi sur les tables des riches, en Europe, en Portugal, et même dans Oporto, d'où lui est venu son nom, est réimporté de Terreneuve par voie d'Angleterre.

Le circuit pris ainsi par les meilleures marques de vin de Port leur a donné comme une caractéristique anglaise dans le monde entier. Le jour où Terreneuve fera partie de la confédération canadienne, ses vins seront connus comme des vins canadiens et notre pays en profitera d'autant.

C'est ainsi que dans les secrets de la Providence, de simples considérations d'ordre gastronomique peuvent encore aider à la solution de gros problèmes politiques. Les buveurs de vin de Port au Canada devraient tous être en faveur de l'annexion de Terreneuve au Dominion.

ECHOS

La guérison de la tuberculose

Le professeur Girod et le docteur Bouton, viennent de faire, au congrès d'Ajaccio, une communication qui, si elle est exacte, dans tous ses détails, — et il semble bien qu'elle le soit, — constitue un acheminement définitif vers la guérison absolue de la tuberculose.

Le traitement dont les deux savants se sont faits les promoteurs, consiste dans l'emploi de l'acide carbonique, qui tue, disent-ils, le microbe de la phtisie. Ils imprègnent les poumons de ce gaz, et obtiennent par ce moyen des améliorations progressives de l'état du parenchyme pulmonaire pour aboutir en fin de compte, à la cure complète.

Toutefois, ce traitement nécessite des conditions spéciales d'application ; on sait, en effet, que l'acide carbonique est un poison, par où son administration ne peut se faire que par des procédés propres à paralyser son action nocive. Il s'agit de tuer le microbe sans tuer le malade.

Or, les accidents d'intoxication, disent MM. Girod et Bouton, ne sont pas à craindre quand l'absorption a lieu par la voie gastro-intestinale ; le gaz s'élimine alors rapidement par les poumons. Seulement, le gaz employé doit être absolument pur ; l'acide carbonique du commerce est inutilisable. Puis l'administration doit être lente, régulière et graduée ; elle doit durer de quinze à vingt minutes et le volume du gaz ingéré doit être strictement dosé d'après le résultat qu'il s'agit d'atteindre.

Il va de soi que le traitement ne peut être appliqué que par un médecin, vû les grandes précautions qui s'imposent. Il n'en est pas moins vrai de dire que si, comme tout porte à le croire, les assertions du professeur Girod et du docteur Bouton doivent être rangées parmi les vérités scientifiques, le remède à la tuberculose est trouvé ; et ce remède est à la portée de tout le monde.

Un six-mats Américain

On n'avait jamais songé, jusqu'à présent, à mettre plus de cinq mâts à un voilier, et même certains trouvaient que c'était déjà beaucoup. Nombreux, en effet, sont les bateaux ainsi gréés qui ont fait naufrage sous les coups répétés du vent, ou qui se sont brisés en pleine mer, en quelque sorte sous leur propre poids. Les Américains, eux, restent persuadés que plus un navire a de voiles, mieux il doit marcher.

Un armateur du Maine vient de faire construire le "George Wells," un six-mâts en acier, d'une capacité de 5,500 tonnes. Ce voilier extraordinaire mesure 354 pieds de long, 43 pieds de large, et 30 pieds environ de creux sur quille. Avec ses cinq focs, il offre au vent une surface de 8,200 verges.

Une fontaine nouveau modèle

On nous annonce l'installation prochaine dans une buvette, à Montréal, d'une fontaine dans laquelle l'élément traditionnel, l'eau, fait justement défaut.

Un large récipient circulaire en toile constitue la vasque. Les parois en sont inclinées de façon à former un point bas au centre du système ; en cet endroit se trouve un récipient demi-sphérique en verre, supportant un tuyau vertical.

La substance employée pour remplacer l'eau de cette fontaine peut être du riz ou des graines quelconques ; mais, dans le cas présent, elle est constituée par des petites boules très légères en celluloïd. Ces boules sont lancées verticalement à l'aide d'une machine soufflante, actionnée par une petite dynamo. Tous ces organes sont logés sous la vasque, où ils se trouvent cachés par un voile circulaire, qu'on peut au besoin garnir avec une décoration de fleurs ou autre.

Afin de donner à cette fontaine un aspect plus agréable, on y joindra des projections lumineuses qui éclaireront les billes de différentes teintes. On a prévu des petites lampes électriques placées sous le panier collecteur en verre et qui sont destinées à envoyer des rayons lumineux de bas en haut. En même temps une source éclairante, placée au plafond, peut au besoin produire des effets nouveaux et variés.

C'est à voir que cette fontaine, dont l'inventeur est, paraît-il, un électricien de Paris.

Pilules Longue Vie (Bonard)

La Bronchite—BAUME RHUMAL

Hémorroïdes

Les hémorroïdes guéris en quelques jours seulement par un traitement nouveau et peu couteux.

Z. BRABANT,
Herboriste
2141 Notre-Dame
Bell Tél. 2564.
45—4

SANTA CLAUS Veut que tous les petits enfants de Montréal aillent le voir demain à la Grotte, au Magasin de la Cie S. CARSLEY Limitée.

PANORAMA CENDRILLON

Scène I. On voit Cendrillon dans la cuisine. Scène II. On voit Cendrillon fuyant du bal. Scène III. Ici vous voyez Cendrillon assise sur une chaise et le prince ajustant le soulier de verre.

Ouvert jusqu'a 10 heures Ce Soir

Le Gros Magasin sera ouvert jusqu'à 10 heures, chaque soir, d'ici à Noël. Le Restaurant sera ouvert tous les soirs jusqu'à 8 heures.

La Cie S. CARSLEY Ltd

Rue Notre-Dame. Le plus grand magasin de Montréal. 20 Déc. 1901

Les Plans du Gros Magasin pour Faire de Samedi une Merveilleuse Journée d'Affaires

En offrant plusieurs des valeurs les plus remarquables qui ont jalonné son existence.

Quelle conquête de valeurs ! Quelle superbe chance pour les milliers de personnes empressées qui, demain, répondront à ces annonces.

Le plus grand magasin de Montréal présentera réellement, samedi, le plus merveilleux panorama, avec ses foules d'acheteurs remplissant les vastes allées et avenues, et avec ses myriades d'enchantements pour Noël.

L'enthousiasme des fêtes atteindra son apogée. Les achats se multiplieront. — Le commerce de détail montera d'un cran — une nouvelle ère s'ouvrira. — Ainsi, que tous encombrent le Gros Magasin demain et participent aux bargains de samedi. N'oubliez pas les avantages qu'offre ce magasin, l'abondance de l'espace, six superbes ascenseurs, stocks énormes, assortiment inépuisable et

Une Activité Fébrile dans le Bazar des Jouets chez Carsley, Demain

Demain le gros magasin sera en état de recevoir le plus grand nombre d'acheteurs de jouets qui se soient jamais réunis dans un seul magasin. Les assortiments ont été beaucoup augmentés ; nous avons des articles au montant de milliers et de milliers de piastres ; des articles utiles et recommandables seront offerts à des prix variant de 10 à 15 pour cent plus bas que ceux exigés dans les magasins ordinaires.

Chaises de Poupées

Bonnes chaises de poupées, fortes, bien finies..... 16c

Poupées non habillées

300 grandes poupées non habillées, figure brevetée, jolis cheveux, valeur 35 cents, pour..... 19c

Coffres d'outils

Coffre d'outils..... 27c
Chaises hautes de poupées..... 16c
Valises de poupées. 8c
Pianos..... 22c
Ardoises à dessin.. 5c

Mouchoirs pour Hommes

Riches mouchoirs en soie, blancs, ourlés, avec grandes initiales voyantes, il y en a dans toutes les lettres. Valeur régulière, 35c. Pour hommes, spécial..... 19c

Mouchoirs

25 douzaines de mouchoirs en linon blanc, ourlés, avec insertion de dentelle et bordure, pour dames. Sp. 7 1/2c

30 doz. de mouchoirs en linon blanc, avec joli bord en dentelle valenciennes, pour dames. Sp. 17c

EPICERIES

	Régulier.	Spécial.
Fèves blanches	5	3½
Tapioca Pearl	7	5
Figues pour cuire	7	4½
Gelées, 3 paquets pour		25
Poudre à pâte	15	12½
Raisin égréné	15	12
Raisin de Corinthe nettoyé	10	8½
Raisins Muscatel	12½	10
Sucre d'érable	15	12

EPICERIES

	Régulier.	Spécial.
Pommes, gallon	30	25
Pelures d'Orange	15	12½
Wheat Marrow	15	12½
Grape-Nuts	20	15
Beurre de Laiterie	22	19½
Oranges de Valence	20	15
Confitures assorties, 2 lbs.	15	12½
Le meilleur beurre de Crémerie		22

REMEDES

	Régulier.	Spécial
Pilules Chases, pour le foie et les rognons	25	16½
Salsepareille de Hood	$1.00	65
Salsepareille d'Ayer	$1.00	65
Huile de Foie de Morue Wampole	$1.00	70
Emulsion Scotts	$1.00	65
Extrait de Weyth	25	21
Vigueur des Cheveux d'Ayer	$1.00	65
Pilules Roees du Dr Williams	50	34

Services à Diner

Offre spéciale de Noël, services à dîner complets de 97 morceaux, pour 12 personnes, décorés de riche bleu Gobolt ou blanc et d'or, comme ceux vendus ailleurs $8. Prix..... $5.75

Porte-Chapeaux.

Seulement 15 porte-chapeaux en bois franc, fini doré, pourvus d'un miroir de 10 par 17 pouces, quatre crochets à chapeaux et à habits, avec plat en cuivre pour y mettre les parapluies, très bien finis, valant $6.55, Demain.. $4.80

Pour les fumeurs

Une bonne pipe est toujours un cadeau présentable pour le fumeur. Nous étalons une ligne complète de pipes et d'accessaires pour fumeurs.

Pipes de Brière, droites ou courbées, monture en argent, 25c, 49c, 74c.
Pipes de Bruère, bouts en ambre, boites en cuir, $1.10, $1.60, $1.90.
Sacs à tabac, 10c, 25c, 44c.
Etuis à cigares, $1.15, $1.50, $2.25, $3.75.
Etuis à cigarettes, 63c, 88c, $1.15.
Porte-cigares, 11c à $1.25.
Porte-cigarettes, 5c à 75c.
Cigares de choix en boîtes, de 50c à 95c, $1.42, $2.37, $2.85, $3.80, la boite.

Une Vente Phénoménale de Blouses en Soie

365 Magnifiques Blouses en Soie à Moins que les Prix des Fabricants.

190 blouses en soie Tameline noire et de couleurs, groupe de remplis devant et derrière, doublure ajustée, faites pour vendre à $4.25, pour dames. Vendredi..... $2.95

175 jolies blouses en soie Taffetas noire et dans les couleurs les plus nouvelles, garnies de remplis et ourlées partout, pour dames ; splendide valeur à $7.25. Vendredi..... $4.95

Suivez la Foule Demain

A cette grandiose démonstration au Gros Magasin. C'est la plus étonnante Vente de Gants de kid de Dame pour Noël.

Offert Gratuitement Demain

BOITE de TOILETTE de POCHE

Samedi, lundi et mardi, seront les plus grands jours de l'année dans la vente des gants de kid. Le Gros Magasin offrira gratuitement une magnifique "Boîte de Toilette de Poche" couverte en imitation de cuir, avec chaque paire de gants de kid vendus à 60c et plus, ou à ceux qui le préféreront, une

Epingle à Cravate Kimberley

Offres Spéciales en Manchons

Un cadeau de Noël utile et convenable. Nouveaux manchons en lièvre de Russie noir, avec jolis ornements aux deux extrémités, doublure en soie noire. Spécial, 79c

GILETS de DAMES

A moins que moitié prix.

Ce département est encombré tous les jours par des centaines de dames désireuses de participer à cette GRANDE VENTE A MOITIE PRIX de gilets de dames et de demoiselles.

MAGASIN OUVERT JUSQU'A 10 Hrs P.M.

Scroggie

Assortiment Intéressant d'Articles Convenables pour Cadeaux

Et si un magasin encombré est un critérium, il est très évident que nous avons résolu la question des prix à la satisfaction de tout le monde.

Nous conseillons de venir magasiner de bonne heure, autant que faire se peut, venez dans la matinée. Nous pouvons vous servir promptement et vous avez une plus grande chance de voir, examiner et apprécier le mérite d'un article avant de vous décider d'acheter.

Une Véritabre Chambre pour les Poupées

Se trouve au 3me plancher de cet établissement dans le département des Jouets.

Des poupées de toutes sortes se trouvent ici : des grandes poupées, des petites poupées, des poupées non habillées, des poupées pour les toilettes desquelles nous avons pris autant de soin que les grandes personnes en prennent pour leur toilette, poupées-petits garçons, poupées-petites filles, poupées articulées, poupées patentes, poupées avec corps en kid, poupées qui parlent, poupées qui dorment quand vous les couchez etc., poupées depuis 12½c chacune.

TOUS LES MEUBLES NECESSAIRES pour permettre aux poupées de tenir maison, services à dîner, services à thé, poêles, ustensiles de cuisine, meubles de chambres à coucher, carrosses de poupées, go-carts, traîneaux, etc.

Jouets mécaniques pour petits garçons : carrousels, courses de chevaux, engins à vapeur, convois de chemins de fer, etc. : vous n'avez qu'à les monter pour les faire partir et commencer leur trajet.

JOUETS EN BOIS : chevaux attelés à des voitures de laitiers, à des camions chargés de boites et de sacs, pour faire voir qu'ils sont chargés de différentes marchandises, à des tombereaux à charbon, à des voitures privées, etc. ; tous montés sur roues, pour permettre aux enfants de les traîner ; animaux de toutes sortes couverts de manière à faire croire que ce sont de véritables animaux.

JEUX de toutes sortes, à des prix variant de 5c à $1.50.

Les enfants trouveront, dans cette collection de jouets, de quoi les intéresser et les amuser. Emmenez-les ici ; ils pourront rôder dans le magasin pendant que vous choisirez de quoi emplir leurs bas.

Il n'y a qu'un pas du Département des Jouets au

DEPARTEMENT DES BONBONS

Bonnes et jolies variétés de sucreries et bonbons, marqués à des prix très raisonnables. Belles boîtes pour mettre les bonbons, faites pour être présentées.

ANIMAUX ESTAMPES SUR DU COTON

Cousez les morceaux ensemble et remplissez-les de ouate, et vous aurez un jouet qui fera la joie et les délices des petits enfants. C'est un jouet avec lequel ils pourront s'amuser sans crainte de le briser.

Voici plusieurs lignes que nous voulons écouler, voilà pourquoi nous les vendrons en bas du prix coûtant : chiens Pug, terriers, chats tavelés, et singes, 5c chacun. Petits chats, 2c chacun.

Poupées estampées, 20 pouces de longueur, 25c chacune.

Renards estampés sur du coton ouaté pour nattes de portes ou époussettes, 5c chacun.

Guingan carreauté pour dessus de coussins, en vert, bleu, rose, jaune, rouge et bleu-marin.

SOIE : Pouvant faire de Jolies Blouses

TRES CONVENABLES COMME CADEAUX

Soie taffetas à élégants carreaux de fantaisie, 5 couleurs différentes : rose, turquoise, Nil, mauve et avec fleurs de maïs bleues, 20 pouces de largeur. La verge, 98c.

Trois verges, c'est ce que nous vendons ordinairement pour une longueur de blouse

Marchandises pour Décorations et Ouvrages de Fantaisie

Beaux assortiments et tous les articles à des prix raisonnables.

Toile à fromage de couleur, simple et double largeur, denims artistiques, unis, nuances les plus nouvelles, beaucoup en usage pour ouvrage de fantaisie. La verge..... 29c

Denim et crétonne fleuris, en patrons favoris : Louis XV, Bagdad, Koran, Empire, fleuris, rayés et frisonnés, la verge, 5c à..... 45c

Satin Jean uni, en Khaki, rouge, bleu pâle, bleu de bouchers, crême et blanc, la verge..... 19 à 22c

Franges de toile, de coton et de soie..... 4 à 50c

La verge.....

Silkoline et sateene artistiques, petits dessins, pour sacs, cadres d'images et draperies. La verge..... 7 à 25c

JUPES DE DAMES

Valeurs qui intéresseront les dames qui veulent se faire un cadeau convenable et durable ; un lot mélangé : Jupes de toilette et de rue dans ces lots.

Lot échantillons de jupes en plaids ; quelques-unes sont faites de drap Golf ; d'autres de frieze de bonne qualité ; les upes les moins chères valent $4.75 et les plus dispendieuses valent $9.00 ; faites votre choix, à, chacune..... $3.25

Un lot comprenant 12 jupes, de $5.50 à $5.65 ; impossible d'en donner une description ; à écouler à chacune..... $1.98

NEUF SUR CHAQUE DIX DAMES

CHOISIRAIENT DES GANTS

Si on leur demandait ce qu'elles préfèrent avoir comme Cadeau de Noël.

Voici deux lignes qui sont en très grande faveur parmi le beau sexe :

Le "Strathcona", beau gant en kid français, 2 boutons-dôme, dos brodés de soie blanche ou noire ou de la même couleur que le gant, pour dames ; les couleurs sont : tan, mode, gris, brun, sang de boeuf, bleu, vert, blanc et noir. Chaque paire est garantie. Grandeurs : 5½ à 7 en couleurs ; 5½ à 7½ en noir. C'est le meilleur gant au Canada pour le prix. La paire..... $1.00

"Loubet", beau gant Suède français, 2 boutons-dôme, pour dames ; fait par Alexandre, de Paris ; les couleurs sont : tan, brun, mode, castor, gris et noir. Dos étroitement brodés de soie blanche ou de la même couleur que le gant ; grandeurs en couleurs, 5½ à 7 ; en noir, 5½ à 7½. Chaque paire est garantie.. La paire..... $1.15

Nos EPICERIES sont à Bon Marché

Parce qu'elles donnent satisfaction. Liste à bon marché pour Demain.

Les meilleures figues de table, la livre	12½c
Bon raisin de table, la livre	15c
Bon cacao à déjeuner, la livre	15c
Le meilleur thé anglais à déjeuner, mélange Strathcona, la livre	25c
Pêches à tartes, boites de trois livres, pour	12½c
Macaroni et fromage, boites de deux livres, pour	10c
Marmelade domestique, le verre	12½c
Bon fromage, doux ou fort, la livre	10c
Gelée de table, toutes les saveurs, trois paquets pour	25c
Essences aromatiques, trois bouteilles pour	25c
Pouding qu'on prépare promptement, à bon marché et délicieux, trois paquets pour	25c
Pommes évaporées, trois livres pour	25c

W. H. Scroggie, Angle des rues Université et Ste Catherine.

Ce qu'il vous Faut... NOUS L'AVONS

Quoi de plus utile et de plus convenable comme **Cadeau de Noel** qu'une **Belle Image ?** nous avons un immense assortiment d'**Images encadrées** aux prix les plus modiques de Montréal.

Venez nous voir. Nous nous faisons toujours un plaisir de montrer nos articles. Encadrage d'images—une spécialité.

Ouvert chaque soir jusqu'à 9 hrs. **THE COBBAN MFG. CO. 1749 Notre-Dame**

ESSAYEZ UN REPAS A NOTRE RESTAURANT DEMAIN

La Cie S. Carsley, Limitée

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame et 184 à 194 rue St Jacques, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal, Cour Supérieure, No 1408 — Dame Rebecca Carrie Hibbard, de la cité et du district de Montréal, épouse de Albert Arro Ayer, du même lieu, marchand, a ce jour intenté une action en séparation de biens contre son dit époux. Montréal, 12 décembre 1901. Carter et Goldstein, procureurs de la demanderesse. 13,20,27,3,10

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte pour amender la charte de The Canada Switch and Spring Company, limited, pour permettre à la dite compagnie d'émettre des débentures et pour faire tous les actes s'y rapportant. Montréal, 10 décembre 1901. Hall, Cross, Brown et Sharp, procureurs des requérants. 35—6

LES PILULES ROUGES

La conformation physique est différente chez l'homme et chez la femme ; le fonctionnement des organes n'est pas le même ; la construction des tissus, l'économie interne, la composition du sang, la marche du système, tout diffère ; ceci montre bien que leurs affections et leurs maladies doivent être aussi différentes.

Des affections différentes ne peuvent pas être traitées par des remèdes semblables, et c'est pourquoi nous conseillons aux femmes malades les PILULES ROUGES qui sont spécialement destinées pour guérir les maux inhérents à leur sexe et qui ont ramené les forces à tant de femmes faibles, et guéri tant de femmes malades.

La gravure ici reproduite est un fac-similé d'une boîte de PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO - AMERICAINE. Lorsque vous irez acheter des PILULES ROUGES, apportez avec vous cette gravure et voyez à ce que la boîte de pilules qu'on vous vend en soit une copie exacte. L'étiquette est imprimée en rouge sur papier blanc.

Si toutefois votre marchand ne tient pas les véritables PILULES ROUGES, nous vous les enverrons franco, au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix qui est de cinquante centins la boîte ou de deux piastres et demie pour six boîtes.

Lorsque vous écrivez pour des PILULES ROUGES, donnez une description de la maladie dont vous souffrez, afin que nos médecins spécialistes puissent vous dicter les conseils dont vous avez besoin.

Adressez toutes vos lettres comme suit :

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,

274 rue St Denis, Montréal.

N. B.—Les consultations gratuites pour les femmes se donnent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir, au No 274 RUE ST DENIS, MONTREAL. 21—n

ESPOIR GRANDISSANT

Le bureau de la guerre est maintenaant plein de confiance dans l'avenir — Kretzinger à l'hôpital de Hanover Road

Lettre ouverte du baron d'Estournelles à lord Rosebery

Londres, 20 — Le correspondant du "Times" à Prétoria, dit que le progrès de la guerre est imminemment satisfaisant. Mais il faut bien se garder de croire qu'il n'y a plus de désappointements à craindre.

On espère qu'avant longtemps le territoire absolument libre dans l'ouest du Transvaal s'étendra jusqu'à Mabalstand, mais un grand nombre de Boers sont réunis sous les ordres du commandant Kemp, entre Rustenburg et Zeerust. Le commandant Lebenberg est probablement avec le commandant Delarey qui a 400 hommes à quarante milles à l'ouest de Klerksdorp et 200 près de Wolmaranstard.

En dépit de la ligne de blockaus et des postes constabulaires dans l'est du Transvaal, il est encore possible aux Boers de passer à l'ouest. Le 15 décembre, 150 Boers ont passé la rivière Wilge, mais ils sont suivis de près et seront ou capturés ou chassés de façon à ne pas pouvoir revenir. Les blockaus ne pourront empêcher les Boers de passer à moins qu'ils ne soient construits à six cents verges de distance les uns des autres et réunis par des barrières de fils barbelés.

Le même correspondant dit qu'il y a environ 500 Boers dans l'Etat d'Orange, à part les commandos de DeWet qui sont divisés en deux groupes de quatre commandos chacun.

"Toute la nation boer ne doit pas être condamnée pour les crimes de quelques-uns, dit le même correspondant. L'ennemi se dispersant de plus en plus, la discipline en souffre et plusieurs actes criminels sont commis par les individus hors de la connaissance des chefs. Les Boers traitent généralement bien les prisonniers anglais.

Bloemfontein, 20 — Des Boers se réunissent à cinquante milles de Kroonstad, mais ils semblent peu disposés à se battre.

L'officier Beatty qui a été trouvé coupable d'avoir vendu des chevaux du gouvernement, a été condamné à six mois de prison aux travaux forcés.

Bloemfontein, 20 — Le commandant Kretzinger, qui, avec un détachement de Boers tenta de traverser la ligne entre DeAar et Naauwport, il y a une couple de nuits et fut capturé, est maintenant à l'hôpital de Hanover Road. Cinq de ses compagnons ont aussi été capturés.

Le commandant Kretzinger a été maintes fois signalé comme un chef d'une très grande habileté, presque l'égal de Dewet. A un moment donné, sept colonnes anglaises se trouvèrent engagées dans sa poursuite. Elles le traquaient dans toutes les parties de l'Etat d'Orange, mais au moment où elles croyaient le tenir, elles apprenaient qu'il était rendu à cinquante milles en arrière d'elles, menaçant la ligne de chemin de fer après avoir séparé son régiment en deux parties.

Un officier du Bureau d'information anglais, qui tomba un jour entre les mains de Kritzinger, dit que c'est un homme de belle apparence, mesurant cinq pieds dix pouces, robuste et parlant l'anglais parfaitement. A cette époque il portait des pantalons couleur de lavande, des guêtres en cuir jaune, un veston de coupe élégante, une chemise en toile blanche et un grand chapeau de paille dont la blancheur contrastait avec l'ébène de ses cheveux. Il portait constamment des gants et ne sortait jamais de sa tente sans être armé d'une superbe carabine de chasse. Ses hommes étaient bien vêtus et leurs chevaux étaient en magnifique condition.

Berlin, 20.—Un curieux article vient de paraître dans la "Gazette de la Croix" qui, quoiqu'on ne puisse la traiter de feuille semi-officielle, reflète cependant quelquefois les vues du gouvernement.

Cet article s'occupe de la possibilité, à laquelle il croit, d'une intervention américaine dans l'Afrique du Sud et fait observer que le président Roosevelt n'est pas en harmonie avec le sentiment général du public, il ajoute :

"L'Amérique devrait se rappeler qu'en 1781, elle n'aurait pu établir son indépendance sans l'intervention étrangère. Si les hommes d'Etat américains sont perspicaces, ils ne tarderont ni à reconnaître la haute obligation morale pour les Etats-Unis d'intervenir dans l'Afrique du Sud ni à se rendre compte qu'ils sont assez forts pour effectuer cette intervention."

L'article continue en disant que les Etats-Unis occupent une position unique, n'ayant aucune puissance militaire rivale sur leurs frontières ; qu'ils n'auraient qu'à menacer le Canada pour amener l'Angleterre à composition et que s'ils se décidaient à tenter une pareille démarche ils gagneraient les sympathie du monde chrétien.

Une dépêche de Wellington (Nouvelle-Zélande) au "Times" dit que les volontaires pour le neuvième contingent destiné à l'Afrique du Sud, se présentent en foule. Le "Christchurch Press" déclare que si l'empire fait appel à la colonie, elle sera heureuse de fournir le neuvième contingent.

Londres, 20 — Le correspondant du "Times", à Paris, envoie le texte d'une lettre ouverte du baron d'Estournelles, l'un des délégués français à la conférence de la Haye, adressée à lord Roseberry. Au cours de cette lettre que publie le "Matin", le baron d'Estournelles dit :

"Ce n'a vous surprend que l'Europe déplore la guerre du Transvaal, et, loin de voir dans la pitié générale un conseil précieux, vous n'y voyez qu'un signe d'hostilité contre votre pays, et par conséquent une nouvelle raison pour l'Angleterre de rester sourde à toute voix étrangère. Permettez-moi de regretter cette confusion.

"Non, ce n'est pas l'Angleterre que l'Europe déteste, mais c'est la guerre, et croyez-moi, ce ne sont pas vos ennemis mais au contraire vos amis qui souffrent de voir l'Angleterre engagée dans une lutte dont le résultat ne peut être que l'extermination et la ruine. On ne vous déteste pas : on vous juge."

Londres, 20 — Lord Roberts a lancé un appel qui a été répandu dans tout le Royaume-Uni. Le commandant en chef suggère qu'une aile soit ajoutée à la cathédrale de Cape-Town, à la mémoire de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille d'Afrique-ud.

Un comité, dont Lord Roberts est président, est déjà formé dans ce but.

UN TROUBLE COMMUN

Des milliers en souffrent sans connaître son caractère réel

Il n'y a pas de maladie plus commune ou moins bien comprise que la dyspepsie nerveuse. Les gens qui en sont affectés pensent que leurs nerfs en sont cause et sont surpris de n'être pas guéris par des remèdes pour soulager les nerfs ; ils oublient où se trouve le siège réel du mal, c'est l'estomac qu'il faut alors soigner.

Les dyspeptiques nerveux souvent n'ont pas de maux d'estomac, ni les symptômes ordinaires de la faiblesse d'estomac.

La dyspepsie nerveuse se montre non pas autant dans l'estomac comme dans les autres organes, dans quelques cas, le coeur palpite et est irrégulier ; dans d'autres, les reins sont affectés ; les intestins souffrent de la perte de chair et d'appétit, avec l'accumulation de gaz, de vents et de brûlements de coeur.

M. A. W. Sharper, du No 61 rue Prospect, Indianapolis, Ind., écrit comme suit : "Un motif de pure gratitude me porte à écrire ces quelques lignes par rapport à la nouvelle et précieuse médecine, "Stuart's Dyspepsia Tab.ets." Il y a quatre ans que je souffre de dyspepsie nerveuse, j'ai fait usage des diverses médecines patentées et d'autres remèdes sans résultats favorables. Ils donnent quelquefois un soulagement temporaire, jusqu'au moment où l'efficacité disparaît. J'attribuais cela à mes habitudes sédentaires, étant teneur de livres, avec très peu d'exercices physiques, mais je suis heureux d'affirmer que les Tablettes ont remédié à tous ces obstacles, car j'ai pris de l'embonpoint, je dors mieux, et de toute manière je suis mieux. Cet écrit est basé sur des faits réels non notoires.

"Respectueusement,

"A. W. SHARPER,

"61 Prospect, Indianapolis, Ind."

On peut assurer sans crainte que les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie guérissent toutes les faiblesses et maux d'estomac, excepté le cancer de l'estomac. Elles guérissent les acidités d'estomac, gaz, perte d'embonpoint et d'appétit, insomnie, palpitations, brûlements de coeur, constipation et maux de tête.

Ecrivez pour l'envoi de notre précieux petit livre sur les maux d'estomac, à l'adresse suivante : Stuart Co., Marshall, Mich.

Tous les pharmaciens vendent des paquets complets pour 50 cents. w

AFFAIRES POLITIQUES

DEPLACEMENTS

—Les membres du gouvernement d'Ontario ont offert, mercredi, un lunch à sir W. Laurier et à l'hon. M. S. Fielding, au Parlement.

—L'hon. J. I. Tarte avait été invité à assister au banquet qui sera offert le 30 courant à MM. Mackenzie et Mann, à Port Arthur, à l'occasion de l'achèvement du Canadian Northern de Port Arthur à Winnipeg, mais il a dû refuser. Il lui est impossible de se trouver à Port Arthur à cette époque.

—Le colonel Pinault est retenu chez lui pour cause de refroidissement depuis quelques jours.

LE DETACHEMENT CANADIEN

Le col. Evans est arrivé à Halifax pour compléter l'organisation du détachement canadien.

Le Dr G. Carlton Jones, chirurgien-major, a été nommé commandant en second du corps d'ambulance partant en Afrique. C'est le fils du lieutenant-gouverneur Jones.

RETRAITE

M. Tinnebarre Hayes, premier commis au Bureau des lois et traductions de la Chambre des Communes, a reçu un congé de 6 mois, après lequel il sera mis à la retraite avec une pension de $1,680 par an. M. Hayes a été 41 ans dans le service et est âgé de 71 ans.

NOTRE BOIS AU MICHIGAN

L'augmentation des importations de bois du Canada au Michigan ressort clairement du rapport du percepteur des douanes à Bay City, Mich.

Près de dix millions et demi de pieds de bois avec 431,000 piquets et 385,000 lattes sont venus des ports canadiens pendant le mois de novembre. Les droits se sont élevés à $21,307. L'année dernière, pour la même période, les chiffres avaient été respectivement 1,427,000 pieds et $3,063 de droits.

CAMPAGNE ELECTORALE

La campagne est ouverte dans West-York pour le siège vacant par suite de la mort de l'hon. Clarke Wallace.

Une assemblée des conservateurs du quartier 5 de Toronto a eu lieu mercredi et le candidat T. E. Wallace, le frère du défunt député, a fait son apparition en public, il s'est proclamé protectionniste à tout crin. M. R. Pope, député de Compton, a prononcé un discours flamboyant. Il est sûr que si le Canada avait envoyé en Afrique 25,000 hommes la guerre serait finie depuis longtemps. Les autres orateurs étaient E. F. Clarke et E. B. Osler, M.P. de West Toronto, et W. F. Maclean, M.P. de Est York.

RECENSEMENT

M. Blue, commissaire du recensement, a reçu les chiffres du Nord qu'il avait fallu reprendre. La population de Cassar est de 627 ; de Bennet et Atlin, 1,389, formant un total de 2,016.

Les seuls chiffres qui manquent sont ceux des Indiens de la Colombie anglaise.

CANDIDAT MINISTERIEL

On prétend que le candidat du gouvernement dans Lisgar sera le Dr Riddle, de Crystal City.

Le Dr Riddle est prêt à accepter la candidature.

LISTES ELECTORALES

Le gouvernement fait préparer à l'Imprimerie Nationale les listes électorales de Lisgar (Manitoba), de Maisonneuve et de Terrebonne au cas où M. Préfontaine abandonnerait un de ces sièges, de Beauharnois et de Victoria, C. A.

NOUVEAUX MANDATS-POSTE

Des mandats-poste à l'effigie du roi Edouard VII ont été émis par le département des postes d'Ottawa. Ils sont de différentes couleurs, suivant les valeurs.

DISCUSSION PUBLIQUE

Les premiers-ministres Roblin et Hautain se sont rencontrés à Indian Head, hier soir, et ont discuté l'union projetée du Manitoba et de l'Assiniboia, devant environ mille personnes. Pour une fois, il n'a pas été question de politique à l'assemblée. A la clôture des débats, il était facile de voir que l'auditoire n'était pas favorable à l'annexion de l'Assiniboia, au Manitoba.

LEGISLATURE DU MANITOBA

On s'attend à une session de la Législature du Manitoba, de bonne heure.

Des préparatifs se font activement pour que tous les rapports des départements soient prêts le 1er janvier.

ECOLES DE WINNIPEG

Le bureau des écoles de Winnipeg a accepté, hier soir, l'offre de la Banque du Commerce d'acheter pour $50,000 au pair les débentures scolaires de Winnipeg.

CANDIDAT

Les libéraux de Waterloo-Nord ont de nouveau choisi M. L. J. Bretithaupt, le député actuel, comme candidat aux élections locales.

Les conservateurs du comté de Monk ont choisi M. J. A. Ross, de Wellandport, comme candidat.

SOUSCRIPTION

La souscription du Souvenir Harper s'élève à $2,000.

ACHAT DU "TYRIAN"

Le département des Travaux Publics est sur le point d'acheter le steamer "Tyrian", actuellement dans le port d'Halifax, pour remplacer le défunt "Newfield."

On ne connaît pas encore le prix qui serait payé, mais les officiers du département disent que c'est un bon steamer, et qu'on peut l'acheter à prix remarquablement bas.

Le "Tyrian" a 237 pieds 5 pouces de longueur, 30 pieds et 2 pouces de largeur, et jauge 667 tonneaux.

SOUMISSIONS

Le gouvernement demande des soumissions pour une licence de maintenir un bateau-passeur à vapeur sur la rivière Restigouche, entre Cross Point, comté de Bonaventure et Campbleton, N. B., pour cinq années, à partir de mai prochain.

DINER OFFICIEL.

Un dîner a été donné, au Rideau Hall, mercredi soir. Parmi les convives, on remarquait Sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier, l'hon. Fielding et Mme Fielding, l'hon. M. Haggart, l'hon. M. Paterson, M. Joseph Pope et Mme Pope, le colonel et Mme Gourdeau, M. Gobeil et Mme Gobeil.

CHEMINS DE FER MANITOBAINS

M. D. D. Mann, de la société Mackenzie et Mann, constructeurs de chemins de fer, a été interviewé à Winnipeg, au sujet des travaux de construction du Great Northern Railway.

Voici les paroles de M. Mann :

"Nous croyons que la voie entre Port Arthur et ici sera complétée la semaine prochaine, et qu'un service régulier pourra être fait sur cette ligne au commencement de l'année prochaine."

DECEPTION

La visite du train royal du C. P. R. dans les centres anglais d'Ontario n'a pas donné le résultat qu'on y attendait. Voici le résultat de la visite à six villes d'Ontario : Toronto, 1824 visiteurs ; Hamilton, 566; Woodstock, 417; Galt, 635; Guelph, 358, et Owen Sound, 630; soit un total de 4,431 visiteurs. Ce qui donne 8973.55, qui seront distribuées aux institutions charitables de ces villes.

DECES DE M. J. B. DROUIN

M. Jean-Baptiste Drouin, citoyen bien connu et respecté de la partie Est de la ville, est décédé, hier après-midi, à sa résidence, No 733 rue St Dominique, à l'âge de 78 ans. Le défunt était l'oncle de M. Le M. Lémerise, notre confrère de "La Patrie".

Mine Grasse **SULTANA**

Pilules Longue Vie (Bonard)

ATTRACTION SPECIALE

POUR NOEL

Assortiment choisi de Sets de Salon et Boudoir, Tables de centre, Chaises de fantaisie, Lampes et Pendules de fantaisie, Fleurs Artificielles, Cabinets de Salon et de Musique, Secrétaires, etc., etc., à des prix engageants.

Nous avons ici des meubles en abondance. Un présent est toujours accepté avec gratitude et est un souvenir durable.

La variété de notre stock émerveille les visiteurs et la modicité de nos prix fait les délices de tous nos clients.

La Cie F. Lapointe

1447-1449 RUE STE CATHERINE EST

COIN MONTCALM.

Ouvert le soir jusqu'à 10 hrs.

LE MAJOR O'GILVY

Une dépêche du gouverneur-général au père du jeune officier annonce qu'il a été dangereusement blessé en Afrique-Sud

M. John O'Gilvy a reçu, hier soir, du gouverneur-général, un télégramme l'informant que son fils, le major J. H. C. O'Gilvy, a été dangereusement blessé, à Klipeat, en Afrique-Sud.

Le major O'Gilvy était capitaine de la division de garnison de la "Royal Canadian Artillery", à Québec, lorsqu'il fut désigné pour faire partie du détachement canadien de la Police de Baden-Powell. Il avait fait partie du premier contingent en qualité de lieutenant. Il était à la bataille de Paardeberg, en qualité d'adjudant du contingent canadien, et se distingua. Il ne revint pas avec le premier contingent, mais resta en Afrique, où il avait obtenu un emploi d'état-major.

On lui offrit une commission dans les Gordons Highlanders, mais il refusa.

Le major O'Gilvy jouit d'une excellente réputation.

NOUVELLES DE CHEMIN DEFER

M. REEVE BANQUETE — AUGMENTATION DE CAPITAL — LE PORT DE SARNIA — LE PLUS HAUT TUNNEL DU MONDE — NOTES DIVERSES.

M. George B. Reeve, qui abandonne sa position de gérant général du Grand-Tronc, a été banqueté hier soir, au club Mont-Royal, par les chefs de départements de la compagnie.

Un grand nombre d'amis sont allés faire leurs adieux à M. Reeve, qui part ce soir pour rencontrer M. Hayes à New-York, et l'accompagner ici, puis partir mardi prochain, pour la Californie.

M. Chs. H. Hayes, le nouveau second vice-président et gérant général de la compagnie, est attendu à New-York, samedi, et de là il se rendra à St Louis, pour y passer la Noël dans sa famille. Ensuite, il reviendra à Montréal pour prendre le contrôle des affaires aux quartiers généraux du Grand-Tronc.

La compagnie du chemin de fer St Laurent et Adirondack vient d'être autorisée par le gouvernement d'augmenter son capital-actions de $1,300,000 à $1,631,500.

C'est l'intention de la compagnie du Grand-Tronc de faire de Sarnia un des principaux ports de grains des grands lacs. Elle a abaissé les taux de transport du grain d'une façon considérable. La Botsford-Jenks Co. augmentera de 1,000,000 à 1,500,000 de boisseaux la capacité de son élévateur, et la ligne de steamer Port Huron et Lac Supérieur ajoutera un vaisseau de 3,000 tonnes à sa ligne.

La compagnie du Pacifique Canadien, qui vient de faire l'achat du chemin de fer Kingston et Pembroke, a décidé d'y faire poser de nouveaux rails sur toute la longueur de cette ligne.

M. W. T. Groffe, journaliste, vient d'obtenir une franchise pour la construction de cinquante-cinq milles de chemin de fer électrique pour relier Knoxville aux villes environnantes.

La compagnie Canadian Locomotive Works a refusé la somme de $500,000 pour ses travaux actuellement en cours et tous les contrats en mains.

On exige au delà de $1,000,000. Des négociations se poursuivent à l'heure qu'il est ; l'American Locomotive Company, qui a fait l'offre ci-haut mentionnée, entrera en possession de tous les matériaux de la compagnie canadienne.

Le plus haut tunnel du monde est en voie de construction, à Crow's Nest Pass, par la compagnie du Pacifique.

La compagnie du Pacifique construit à ses usines, à Hochelaga, 20 chars de passagers de première classe, six chars-dortoirs et deux chars-parloirs. Aux usines de Perth, on construit 1,200 chars de fret, et à Farnham, on construit 20 chars "vans" de conducteur.

On parle d'augmenter la capacité des entrepôts de charbon de la compagnie du Pacifique, à Fort William, de 200,000 à 500,000 tonnes.

MM. Mackenzie et Mann construiront un embranchement du Canadian Northern, dans le Minnesota, enlevant ainsi une grande partie du trafic du Northern Pacific et du Great Northern.

Le chemin de fer Canada Atlantique, qui possède à Dépôt Harbor un élévateur d'une capacité de 1,500,000 de boisseaux, construira, l'an prochain, une annexe d'une capacité de 2,000,000 de boisseaux.

ELECTIONS MUNICIPALES

QUARTIER ST ANTOINE No 2

Une délégation composée de MM. Pierre Demers, T. J. Murray, Ph. Vanier, J. Forgrove, Dr J. Leduc, John Dyer, A. Prud'homme, O. Lemire, P. Vallée, A. Labrecque, J. B. Vanier, E. A. Cardinal, F. Ducos, Hubert Morin, Joseph Gravel, Adrien Lefort, O. Brunet, E. Demers, Louis Morin, A. Dufaut, J. E. Moffet, V. A. Pilon, J. Bonhomme et O. Taillefer s'est rendue auprès de M. l'échevin O. Faucher pour lui offrir de nouveau la candidature dans St Antoine No 2.

M. O. Faucher a accepté la candidature.

LA REFORME

La Réforme continue ses pérégrinations dans les différents quartiers de la ville. MM. Laporte et Ames se sont transportés, hier soir, au Richmond Hall, dans le quartier St Antoine, pour y verser à flots la bonne parole. Une centaines d'électeurs ont écouté patiemment les homélies des deux chefs du parti régnant à l'hôtel de ville. Personne ne peut rien trouver à redire à leur discours; au point de vue de la forme, ils sont d'une modération et d'une retenue parfaitement inoffensives.

M. Cardinal s'était chargé de mettre un peu de piment dans la discussion, mais il n'a pu réchauffer les auditeurs qui attendent évidemment qu'on se batte pour de bon et que la lutte commence sérieusement.

McHUGH ET LES CANADIENS

Le député nationaliste Irlandais dit que nous sommes pro-boers

Toronto, 20 — Dépêche particulière à l'"Evening Telegram" :

"Londres, 19 — Patrick A. McHugh, député nationaliste de Leitrim Nord, est revenu en Irlande de son voyage au Canada et aux Etats-Unis. Il essaie déjà de remplir les coeurs des home rulers de fausses espérances.

"A Cork, il a fait son premier discours public depuis son retour et a dit : "Je n'ai jamais entendu de plus chaleureux applaudissements que ceux qui ont été faits, en Canada, pour la poignée de braves à qui deux cent cinquante mille soldats anglais font la guerre."

"McHugh a cherché à faire croire que les Canadiens sont sympathiques aux Boers. On peut rappeler que McHugh est récemment sorti de prison, où il avait été envoyé pour intimidation."

ST HENRI VEUT SE DEBARRASSER D'UN MONOPOLE

Le conseil municipal de Saint-Henri a résolu de tenter un effort auprès de la législature, à sa prochaine session, pour s'affranchir des obligations qui le lient à la Compagnie électrique ayant le privilège exclusif d'éclairer ses rues.

Avant 1892, la ville avait fait un règlement accordant ce privilège, mais le conseil ne voulait pas le faire ratifier par la législature sans qu'il fût modifié. Quelqu'un profita, à la session de la législature de 1892, de ce que la ville de Saint-Henri demandait des amendements à sa charte pour introduire parmi ces amendements une clause à l'effet d'accorder le privilège précité, sans que le conseil municipal de Saint-Henri en ait eu connaissance. Ce privilège liait la ville pour cinquante ans, et l'on croit qu'un privilège de cette nature, accordé pour une période aussi prolongée, est de fait illégal, attendu qu'il est de nature, d'après la loi fédérale, à gêner le libre exercice du commerce en faveur du monopole.

La ville de Sainte-Cunégonde, qui se trouve à peu près dans le même cas que la ville de Saint-Henri à l'égard de la même compagnie, va demander la même chose.

LA TAXE UNIQUE

A une réunion de l'Association de la taxe unique tenue hier soir, le secrétaire a illustré, au moyen de diagrammes, l'augmentation de la valeur des terrains; plus la population augmente, plus les terrains augmentent en valeur et plus les taxes sont élevées. Les taxes sur chaque lot augmentent annuellement, quand elles devraient diminuer. Le propriétaire paie pour les réparations de ses maisons, mais il ne remboursé rien au gouvernement des bénéfices qu'il retire.

Le conférencier prétend qu'avec la taxe unique, l'on ferait disparaître toutes les injustices.

LES APPRENTIS PILOTES

L'examen des apprentis pilotes qui veulent être reçus pilotes a commencé hier matin. Comme nous l'avons déjà annoncé, deux candidats sont sur les rangs : Messieurs A. Gagnon, de Trois-Rivières, et Alfred Angers, de Sainte-Anne de la Pérade.

CHEZ LES MAITRES-PLOMBIERS

L'Association des maîtres-plombiers a fait ses élections, hier, dans les salles du Club libéral des entrepreneurs, avec le résultat suivant : Président honoraire, John Date ; président actif, Thomas Moil ; 1er vice-président, Thomas O'Connel ; second vice-président, Joseph Thibault ; troisième vice-président, W. G. Graham ; secrétaire, J. A. Gordon ; secrétaire-financier, J. C. Brunet ; trésorier, le capitaine Giroux ; secrétaire-correspondant anglais, J. W. Hughes; secrétaire-correspondant français, Jos. Lamarche ; président des comités d'hygiène, des auditeurs et des apprentis, P. C. Ogilvie, J. A. Watson et P. J. Carroll.

L'assemblée était fort nombreuse. On y a lu les rapports des affaires de l'année, et tous s'en sont montrés satisfaits.

M. LABORI PATRIOTE

Les journaux parisiens rendent compte d'une conférence faite à la Renaissance par M. Labori. L'auditoire avait été soigneusement trié sur le volet ; cartes personnelles et numérotées, attribuées aux seuls internationalistes. Parmi les notabilités, MM. Zola, Trarieux, Havet, Buisson, Fabre, Clémenceau, Picquart, Pressensé.

Or, quel ne fut pas l'ahurissement de cette assistance lorsque le conférencier se mit à parler ? Ce qu'on attendait de lui, c'était quelque nouvel et violent réquisitoire contre l'armée ; et, par un revirement étrange, que nous ne nous chargeons pas d'expliquer, c'était une véritable plaidoirie en faveur de la patrie qui tombait des lèvres de l'ancien avocat de Dreyfus.

M. Laporte parle de la France, qu'il voudrait forte et puissante, de la revanche, qu'il avait espérée plus prochaine....

Alors les interruptions partent de tous les côtés de la salle : "Mais vous êtes chauvin !" crient les uns : "C'est honteux", clament les autres ; "Vous trahissez votre parti... A bas la guerre !"

—Que ceux qui protestent au nom de la patrie, s'écrie M. Labori, osent le faire ouvertement et qu'ils viennent se faire voir.

—A bas la patrie ! hurlent alors les énergumènes.

M. Labori demande s'il parle réellement à des Français. L'orage redouble. Une quinzaine d'anarchistes désertent la salle en faisant claquer les portes, et c'est seulement alors que le conférencier peut tant bien que mal terminer sa harangue.

Notre Magasin sera ouvert jusqu'à 10 hrs tous les soirs d'ici à NOEL.

Pour demain, samedi, jour de congé, Santa Claus invite tous les petits enfants qui fréquentent les écoles à venir lui faire visite dans sa grotte à la maison Hamilton. Chaque enfant qui viendra le voir recevra gratis une boîte de bonbons. Billets d'entrée, chacun 5c

LA MAISON HAMILTON

Vous ne pourriez mieux choisir la place pour acheter vos jouets et autres articles pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, qu'en venant ici. Vous trouverez un choix immense et varié ; l'espace grand et bien éclairé, et les prix—il n'est pas nécessaire d'en parler, ils sont comme toujours plus bas qu'ailleurs.

Berceaux en Jonc

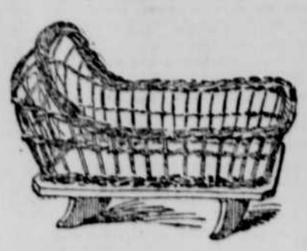

Quatre couleurs vives et grandeurs assorties.

25c, 35c, 50c.

Ane

Sur une planche avec 4 roues, tête mouvante..

25c

Chevaux berçants en bois, recouverts en poil avec bride et selle, $2.95 à $9.50.

MOUCHOIRS POUR CADEAUX DU JOUR DE L'AN

Jolis mouchoirs d'enfants, avec images, dans une jolie boîte de fantaisie, ½ douzaine chacune. Spécial, samedi, la boîte 15c

Mouchoirs en lawn blanc, ourlet fait, brins tirés, ½ douzaine dans une boîte de fantaisie. Spécial, samedi, à la boîte 25c

Mouchoirs en pure toile, pour hommes, ourlet fait, brins tirés, ½ douzaine dans une jolie boîte de fantaisie. Spécial, samedi, à la boîte 80c

Ou boîtes de 1 douzaine $1.50

Pour, la boîte...

Mouchoirs en soie japonaise, ourlet fait, brins tirés, avec initiales, 6 dans une boîte. Spécial, samedi, à la boîte $1.50

GANTS DE KID POUR DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS

Notre département de gants de kid est maintenant au complet pour le temps des fêtes, et en plus des valeurs exceptionnelles que nous offrons pour demain, nous donnerons gratis, à tout acheteur de gants en kid valant plus de 25c, une jolie boîte à gants Louis XIV. La boîte seule peut faire un joli cadeau.

Gants de kid, pour dames, 2 boutons-dômes, coutures de fantaisie, dessus brodés, dans les couleurs de tan, mode, bleu, vert et rouge, la paire. 75c

Gants de kid de Perrin et Frères et Alexandre, 2 boutons-dôme, piqûres de fantaisie, dessus brodés, dans les couleurs de tan, brun, rouge, bleu, vert, blanc et sang de boeuf, chaque paire garantie. Grandeurs assorties, la paire. $1

Gants de kid française de Perrin et Frères et Tréfousse, 2 et 3 boutons-dômes, dessus unis ou brodés, dans les tan, rouge et noir. Dessus brodé de même couleur, ou brun ou noir. Grandeurs assorties, chaque paire, garantie. La paire. $1.25

Les meilleures valeurs dans les gants de kid français, de Perrin Frère, et Alexandre, 2 et 3 boutons-dômes, piqûres de fantaisie, dessus brodés de différentes nuances, dans toutes les couleurs les plus portées, cette saison, chaque paire garantie. La paire. $1.50

Toiles à nappes de toutes sortes, de, en montant. 25c

Toilettes d'oreillers en lawn ajouré, la paire, en montant. 65c

Napes de toutes grandeurs, frangées, à brins tirés, etc, etc. 60c

Serviettes de table, de, la douzaine, en montant. .....

LA MAISON HAMILTON Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

LE FRUIT D'UN BAZAR

Au bénéfice de la Société Protectrice des animaux

Le comité exécutif de la Société Canadienne pour la prévention de cruautés envers les animaux a éprouvé, hier, une agréable surprise, en recevant un chèque de $100, adressé à la succursale féminine de la Société. Cet argent est le produit d'un bazar organisé par Melle Wignore et tenu chez M. D. A. P. Watt. Les demoiselles suivantes assistaient à la vente : Melles Allan, Fayette Brown, Enid Campbell, Marjory Caverhill, Ewing, Gardiner, Elsa May, Tait, Geraldine Patterson et Reddy.

RAPPORT DES FINANCES DE WEST MOUNT

Le rapport de l'exercice financier de la présente année, pour la ville de Westmount, sera distribué aujourd'hui aux contribuables de la municipalité. Il va fournir le principal champ de bataille pour les élections qui auront lieu le 20 janvier prochain. L'état démontre que les recettes et les dépenses de l'administration ont été à peu près les mêmes que l'année précédente. Il n'y a pas eu d'augmentation des impôts et les appropriations n'ont que légèrement dépassé celles de l'année dernière.

Jamais les élections municipales à Westmount n'ont provoqué autant d'animation que cette année.

FANTAISIE MEDICALE

On a raconté que, dernièrement, une vingtaine de chiens et de lapins ont été vivisectés en ballon. Ce massacre d'innocents inspiré à un journaliste parisien, cette fantaisie médicale :

La scène se passe dans le cabinet d'un de nos plus illustres vivisecteurs.

Le malade, d'une voix enchiffrenée. — Mille pardons, docteur, de vous avoir dérangé.

Le docteur, essoufflé. — Nullement, nullement. Seulement, dites vite, car j'arrive à l'instant d'une expérience des plus concluantes pour la science et je repars dans un quart d'heure.

Le malade, ému. — Docteur, prenez garde, vous ne faites pas assez attention à vous, vous jouez vraiment avec vos forces, vous vous tuerez !

Le docteur. — Ah ! quelle heure délicieuse pour un coeur de savant, celle que je viens de passer. Successivement, nous avons arraché les yeux de trente pigeons, broyé le foie de deux vaches, étranglé lentement une cigogne mâle, coupé, en dix fois, la queue d'un angora, scalpé un jeune chien chinois, arraché la langue et les dents de douze cochons d'Inde, et tranché le nez et ouvert le ventre à trois babouins des plus curieux.

Le malade, en admiration. — Vraiment !

Le docteur, lancé. — Nous savons tout maintenant ! Nous savons tout ! Ah ! la belle chose que la vivisection !... Nous n'ignorons plus rien !... plus rien !

Le malade, joyeux. — Alors, docteur, débarrassez-moi bien vite de mon odieux rhume de cerveau.

Le docteur, se grattant la tête. — Ah ! c'est simplement pour un rhume de cerveau que vous êtes venu — très embêté. — Un rhume de cerveau ! Un rhume de cerveau ! — se frappant le front, subitement illuminé. — Attendez ! attendez ! Je vais vous soumettre à un traitement tout nouveau... Prenez de la tisane bien sucrée, sucrez beaucoup de réglisse, tenez-vous au chaud, ne sortez pas, et au bout de quinze jours de ce traitement, vous serez radicalement guéri !

INSPECTEUR DES BROUILLARDS

Ceci a l'air d'une plaisanterie et rien n'est cependant plus exact.

La prévision du brouillard, à Londres, est, paraît-il, du plus grand intérêt pour certaines industries. Or, l'observatoire de Greenwich ne les signalait que fort irrégulièrement, lorsque MM. les astronomes n'avaient rien de mieux à faire. De nombreux industriels se sont plaints, et c'est alors que le conseil du comté a décidé de créer un poste d'inspecteur des brouillards.

Le fonctionnaire appelé à cet étrange emploi sera chargé de centraliser, contrôler et publier en temps utile les observations faites par les postes de pompiers de Londres.

Saint-Crazy, qui a fait fortune au jeu, où il passait volontiers pour dompter la veine, a résolu de se retirer dans ses terres :

—Je suis décidé à quitter Paris, disait-il l'autre jour. J'irai vivre en Gascogne, où je me ferai bâtir un château...

—Oui, interrompit un ami, un château de cartes !

**Pour des Cadeaux de Noel utiles voyez les nombreuses choses que nous étalons dans notre Département de Vêtements d'Enfants. Habillements, Pardessus, Ulsters, Pea-Jackets, Tuques, Ceintures,

—TARIF—

(Invariablement Payable d'avance)

ELEVES DEMANDES, EMPLOI DEMANDE, CHAMBRE A LOUER, TROUVE — 20 MOTS POUR 10 CENTS

1c PAR MOT EXTRA.

SITUATION VACANTE, SERVANTE DEMANDEE, MAISON A LOUER, A VENDRE, PROPRIETE A VENDRE, PERDU — 25 Mots POUR 25 Cts ; 1 cent par mot extra.

PERSONNEL 20 mots 10 cts. 2 cts par mot extra.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT.—No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Main-d'oeuvre de toute sorte fournie.

On trouvera à ce bureau :

Des commis-voyageurs, des assistants-teneurs de livres, des commis-épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, les pressiers, des mécaniciens, des blanchisseuses, des apprentis, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, les journaliers, des cuisiniers, des bouchers, les teneurs de livres, des aides de cuisine, les gardes-malades, des femmes de journées, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur d'ascenseur, un commis dans la ferronnerie, des commis-voyageurs, des copistes.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER — Bon boulanger, garçon, demande place en ville ou à la campagne. S'adresser 84 rue Logan. 42—1

BOULANGER — Un bon contremaître boulanger, étant de première classe, demande une bonne place, pouvant faire toutes sortes de pains. S'adresser à 155 Plessis. 41—2

DEMANDE D'EMPLOI — Monsieur désirant se fixer au Canada, 35 ans, sérieux, actif, connaissant le droit et parfaitement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, minières, la comptabilité moderne, chiffrant rapidement, très au courant de la constitution et du fonctionnement des compagnies limitées, désire emploi quelconque. Bonnes références. Ecrire à D., 1510 "La Presse". 40—4

EMPLOI DEMANDE — Une ancienne institutrice demande emploi comme copiste. Ecrire à H., 1380 "La Presse". 42—1

EMPLOI — Une institutrice d'expérience demande une situation pour enseigner dans une famille ou autre position de confiance. Ecrire à L., 1263 "La Presse". 42—1

VOYAGEUR — Un voyageur responsable désirerait représenter des manufacturiers pour le détail. S'adresser à Jacques St Jacques, 735 rue St Denis. 34—12

VOYAGEUR — Un commerçant de bois, voyageant dans la région au nord de Montréal, prendrait à commission quelques lignes secondaires, "side lines". Ecrire à G. G., 1388 "La Presse". 39—4

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ELEVES — On demande 100 hommes et femmes pour apprendre le métier de barbier. Conditions faciles. Gages le mercredi et le samedi. Pension, outils, apprentissage, billets de chemin de fer et catalogue gratuits. Hall's Barber School, Montréal. 33—10

SITUATIONS VACANTES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

ADOLESCENTS — On demande trois ou quatre adolescents actifs de 16 à 18 ans, pour travailler dans une fabrique de chemises et blouses. Bel avenir. Se présenter seulement entre 6 et 6.30 heures p.m. G. H. Harrower, 8 Côte du Beaver Hall. 42—2

BARBIER — On demande un barbier. S'adresser chez J. E. Bénard, bâtisse "La Presse". 42—1

BARBIER — On demande un barbier. S'adresser 1008 rue St Jacques. 42—1

BARBIER — On demande un barbier. S'adresser à 502A Craig, près St Laurent. 42—1

BARBIER — On demande un barbier au No 2178 rue Notre-Dame. 42—1

BARBIER — On demande un barbier, place permanente, 552 Mont-Royal. 42—1

BOULANGER — On demande un boulanger, capable d'agir comme contremaître, célibataire préféré. Ecrire à Cam., 1259 "La Presse". 42—1

BARBIER — On demande un bon barbier, garçon, sachant les deux langues. Place permanente. Salaire $2.50 à $3.00 par semaine, nourrit et lavé. S'adresser Philias Labelle, St Jovite, Qué. 41—2

COUTURIERES — On demande des personnes pour faire des chemises, des overalls et des pantalons, pour travailler dans notre fabrique, bons gages. S'adresser à Mme Langstaff, à l'établissement de la Montreal Shirt and Overall Co, Limited, 454 rue St Jacques. 42—4

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi, 132 rue St Pierre. 42—1

COUTURIERES — On demande immédiatement des filles pour coudre les vestes à la machine, bons gages. Se présenter à la fabrique E. A. Small et Co., angle de la rue Latour et de la Côte du Beaver Hall. 39—4

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour faire des chemises et toutes autres parties, à la machine, aussi des empeseuses et des personnes pour poser les collets et manchettes à la machine la plus nouvelle et la plus perfectionnée. Se présenter à The Empire Mnfg Co, 646 rue Craig. 42—1

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, au No 57 St Denis. 41—2

CHEMISIERES — La fabrique la mieux outillée de cette ville vient d'être ouverte par Gault Bros., à l'angle des rues William et des Inspecteurs, et ils veulent avoir environ cent cinquante personnes compétentes pour faire des chemises à la machine, pour coudre, pour poser des yokes, des plastrons, etc. ; on se sert de nouvelles machines rapides pour faire des garnitures de toutes sortes ; venez vous faire une bonne position ; nous ne voulons pas avoir d'hommes, mais des filles seulement. S'adresser à M. McBride, au premier plancher de l'établissement. 40—4

CHARRETIER — On demande un charretier de tombereau. S'adresser demain matin, à 7 heures, 324 rue Moreau, avec voiture. 42—1

CORDONNIERS — On demande deux tailleurs de cuir, aussi dix — 10 — cordonniers pour faire des bottes sauvages. C. Deguise, Ste Geneviève de Batiscan, Qué. 40—6

CHEMISIERES — Les chemisières qui veulent travailler dans la fabrique la mieux outillée de Montréal, où elles obtiendront de bons gages et recevront tous les égards voulus, sont priées de s'adresser à M. McBride, à la nouvelle fabrique de Gault Bros., angle des rues William et des Inspecteurs. Les plus hauts prix payés à Montréal. Se présenter immédiatement ; ouvrage permanent durant toute l'année. 40—10

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer, emploi permanent. On ne travaille pas le samedi après-midi. S'adresser à Mme Landerman, chez John P. Black and Co., 187 rue Vitré. 283—n

DAMES ET MESSIEURS — On demande des dames et messieurs dans toutes les cités et villes au Canada, pour vendre un article qui se vend à première vue, 100 pour cent de profits, territoire exclusif, votre propre maître, échantillon gratuit. Envoyez deux noms comme références. The Klensor Co., Toronto, Ont. 41—6

DIVERS — Gault Bros demandent, dans leur département de buanderie, des personnes expérimentées pour aider à préparer les yokes, pour poser les yokes et pour les outing machines. S'adresser à M. Hodge, à la nouvelle fabrique, angle des rues William et des Inspecteurs. 41—3

DEMOISELLES ET MESSIEURS — Désennuyez-vous le soir, chez vous, en gagnant douze dollars par semaine. Envoyez votre adresse avec estampille de deux cents à boîte 265, London, Ontario. 22—20

FORGERON — On demande un bon forgeron pour ouvrage général. S'adresser par lettre à la fonderie de Plessisville, Plessisville, P. Q. 35—8

FILLE — On demande une fille pour faire l'ouvrage du haut et aider au soin des enfants. Se présenter à 44 rue Bishop. 42—1

FILLES — Les filles qui sont compétentes pour faire des chemises, sont priées de se présenter à notre nouvelle fabrique — voir nos autres annonces au sujet des demandes — Nous avons aussi besoin d'environ cinquante filles compétentes pour poser les collets, les bandes de cou et les manchettes aux chemises. S'adresser immédiatement à M. McBride, à la nouvelle fabrique de Gault Bros., angle des rues William et des Inspecteurs. 40—4

FILLES — On demande des filles pour coudre dans les blouses. 1869 et 1871 Notre-Dame. M. Marchand. 42—1

HOMME — On demande un homme pour prendre soin des chevaux et travailler dans une boutique de boucher. 350 avenue Hôtel de Ville. 42—1

HOMME DEMANDE — Un homme sobre, honnête, pouvant traire les vaches, soigner les animaux, cultiver quelques arpents de terre, etc., trouvera de l'emploi à l'année, chez Treffié Richard, N. P., L'Epiphanie, comté de L'Assomption, célibataire ou marié, sans enfant, préféré. 42—5

HOMMES — On demande 50 hommes pour travailler à la carrière Dufferin, rue Iberville, ville DeLorimier. S'adresser samedi matin. 42—1

INGENIEUR — On a besoin d'un homme pour monter un engin stationnaire et prendre soin d'une presse à foin. Mentionner salaire. Ecrire à la compagnie d'Exportation, Ste Martine Station, Qué. 38—6

INSTITUTRICE — Une institutrice ayant les meilleures recommandations de plusieurs années d'enseignement, demande une classe. Adresse A. A., bureau de poste, Ste Flavie Station, comté Rimouski. 42—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme servante dans une petite famille. S'adresser 917 rue St Denis. 42—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille comme commis ; devra parler correctement l'anglais. S'adresser Hogoban, 1416 rue Ste Catherine. 42—1

JEUNE HOMME — On demande à l'hôtel Blendeau, un jeune homme comme second cuisinier. 42—1

LAVEUSES — On demande des femmes pour laver le plancher, au St Lawrence Hall. S'adresser à la ménagère. 42—1

MODISTE DE CHAPEAUX — On demande pour un établissement de chespeaux de dames, en gros, une personne compétente pour garnir, dessiner et modifier ; il faut qu'elle sache parler les deux langues. Inutile de se présenter sans avoir les capacités voulues. Ecrire à B., 1356 bureau de " La Presse." 17,18,20

MODISTE — On demande immédiatement une modiste de chapeaux de première classe, aucune autre ne devra se présenter. Mlle Shaw, 61 rue St Antoine. 41—2

POUR TAILLER LES CHEMISES ET LES BLOUSES — On demande des personnes pour tailler les chemises et les blouses, au couteau. G. H. Harrower, 8 Côte du Beaver Hall. 42—2

POUR ECRIRE — On demande des personnes pour copier des lettres-témoignages chez elles. Les plus mauvais calligraphes payés 10 cents de l'heure. Echantillons et détails 10 cents. Maritime Supply Co, dépt., Moncton, N. B. 41—6

PERSONNE — On demande immédiatement une personne de confiance française, ayant l'expérience des enfants. Ecrire O., 1248 "La Presse". 41—2

SERVANTE — On demande une servante générale ; salaire $10 par mois. S'adresser au No 1932 rue Notre-Dame. 42—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille, pas de lavage, bons gages. S'adresser 718 St André. 38—a

SELLIERS — On demande des selliers piqueurs, chez H. Lamontagne et Cie, 304 et 306 rue St Paul. 40—3

STENOGRAPHE — On demande un jeune homme sachant la sténographie anglaise et française, aussi clavigraphie. Mentionner salaire. Ecrire à la Compagnie d'Exportation, Ste Martine, Qué. 38—6

SERVANTE — On demande une jeune servante générale, journée courte et pas d'ouvrage le dimanche. Se présenter au No 118 rue St François-Xavier. 42—1

SERVANTE — On demande une servante, pas de jeunes enfants, pas de lavage, une personne recommandable. S'adresser immédiatement, 544 St André. 42—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale sachant faire la cuisine ordinaire ; on demande aussi une jeune fille comme servante, au No 565 avenue Argyle. 41—3

SERVANTE — On demande une servante âge moyen, pour ouvrage général, 124 St Antoine. 42—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de deux personnes, au No 185½ rue St Hubert. 42—1

SERVANTE — On demande une servante, 207 avenue Laval. 42—1

SERVANTE — On demande une servante au No 18 rue Visitation, pas de lavage ni de repassage. Gages, $10 par mois. 42-1

SERVANTE — On demande une servante générale pour maison de pension privée. S'adresser 106 rue St Laurent. 42—1

VENDEUSE — On demande une vendeuse d'expérience pour un magasin de nouveautés. Elle devra parler anglais. W. H. Scroggie, angle des rues Université et Ste Catherine. 37—n

VOYAGEURS — On demande, dans un magasin de fer en gros, deux commis-voyageurs pour la province de Québec, ainsi que pour la ville ; l'applicant devra mentionner l'âge, le nombre d'années d'expérience, et le salaire. Correspondance strictement privée. Ecrire B. B., 1355 "La Presse". 16,18,20

AGENTS DEMANDES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — Sun Life Assurance Co, du Canada. Des agents d'expérience pour le département d'épargne, ou "Thrift," trouveront un emploi immédiat et rémunérateur. S'adresser à O. Léger, gérant de district, édifice Sun Life, 3e étage. 244—n

ASSOCIE DEMANDE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSOCIE — On demande un associé pour un bureau de comptabilité. Ecrire donnant tous les détails sur l'expérience, les relations d'affaires, etc., Z., 1274 "La Presse". 42—2

ASSOCIE — Associé demandé, avec $300 à $500, pour industrie très payante. S'adresser à 41 Pontiac, entre 2 et 5 heures p.m. 40—4

LAVAGE DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

LAVAGE — On demande du lavage de famille, 274 St Thimothée. 41—1

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

CEINTURE — On demande à acheter une ceinture fléchée, vieille et en bon ordre. Mentionnez le prix et où elle peut être vue. Ecrire à K., 1330 "La Presse". 42—2

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE — Grande chambre double, bien garnie, étage du bain, lumière Auer, au No 174 rue St Denis. 37—6

CHAMBRES — Belles grandes chambres meublées ou non, usage de la cuisine. Belle chambre à bain, eau chaude, gaz, famille privée. 474 Dorchester. 42—1

CHAMBRES A LOUER — Chambres meublées à louer avec ou sans pension, très belle localité, et au centre de la ville, chauffées à l'eau chaude, éclairées au gaz et avec tout le confort du chez-soi. S'adresser 128 Champ de Mars, Montréal. 42-3

CHAMBRES — A louer, chambres meublées, chauffées à l'eau chaude. 67 Dubord. 42—2

CHAMBRE — Grande chambre double, bien garnie, étage du bain, lumière Auer, au No 74 rue St Denis. 38—6

CHAMBRES ET PENSION

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION de première classe, au No 142 rue St Denis. 41—5

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera une belle grande chambre sur le devant, avec pension, chauffage à l'eau chaude, 54 Ste Elisabeth. 42—3

CHAMBRES ET PENSION — Belles grandes chambres avec pension, dans famille française tranquille, ameublement et tapis neufs, aussi pension de table. 120 Berri. 39—5

Epargnez vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 28

MOUNTAIN DRUG HALL,

Coin de la Montagne et St Antoine.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

ARGENT A PRETER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — Les gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni garantie ; paiements pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 185 St Jacques. 60—n

ARGENT A PRETER — J'achète les polices d'assurance sur la vie et prête sur icelles. M. J. Doherty, 180 rue St Jacques. 26—25

ARGENT A PRETER — $100,000 à prêter à 5 pour cent. Bargains. A vendre, $1,400, deux beaux logements, loués $162, seulement $900 comptant. Epicerie valant $900, pour $500. Gilbert Martin, 39 St Jacques. 41—3

ARGENT A PRETER — $25,000 à prêter sur première hypothèque à 5 pour cent. Adressez-vous de 10 heures à 1 heure, à O. Justras, 1610 Notre-Dame. 40—4

$200,000 à prêter à la ville ou à la campagne, à 5 pour cent, sur hypothèque, assurance, billet ou autre garantie. Osw. Chaput et Cie, édifice "La Presse". 38—6

PRETS — Prêts hypothécaires sur propriétés ecclésiastiques, telles que : églises, couvents et collèges, de n'importe quel montant au-dessus de $50,000, aux taux d'intérêt courants. S'adresser à Robt. R. Goold, 157 rue St Jacques. 23—24

EMPRUNT

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

EMPRUNT — On demande à emprunter, à 5 pour cent, $5,000, sans commission, sur première hypothèque, propriété valant $13,000. Ecrire à P., 1247 "La Presse." 42—2

A LOUER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

FORGE — Forge à louer, avec grément complet, bonne chance pour un homme qui veut s'établir. S'adresser J. S. Goyer, 1272 St Denis. Tél. Marchands, 1918. 18,20,21

HOTEL A LOUER — L'Hôtel Commercial, coin des rues Notre-Dame et St Gabriel, M. de Bellefeuille, No 39 rue St Jacques. 41—3

PROPRIETE — A louer, la magnifique propriété "River Side Park", située à Maisonneuve. Ce spacieux parc situé sur le bord du fleuve peut être utilisé en hiver comme club, où l'on peut construire une glissoire et autres amusements. Conditions faciles. S'adresser à Alex. Desmarteau, 1698 Notre-Dame. 19—a

MAISONS DEMANDEES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON DEMANDEE — On demande à louer, pour l'hiver, une maison meublée de 8 ou 9 appartements, dans une belle localité. Ecrire à M., 1538 "La Presse." 42—4

LOGEMENT — On demande à louer un petit logement sur plein pied — flat — meublé et chauffé. Ecrire à C., 1511 bureau de "La Presse". 40—3

A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

A MEUBLEMENTS — A vendre, comptant ou à crédit, ameublements de salon, de chambre à coucher, de salle à dîner, tapis, rideaux et poêles. Prince Co., 33 rue Saint-Laurent. 266—r

ANIMAUX — A vendre, une vache Jersey, 4 ans, et un taureau Jersey, 9 mois. S'adresser à George Burbank, Danville, Qué. 42—1

BERLINE — A vendre, une berline (berlot) de cocher de place, en bon ordre ; n'a jamais servi depuis qu'elle a été peinturée. Se présenter au No 22 rue St George. 42—2

CARRIOLE — A vendre, de magnifiques carrioles de charretiers, avec top, des sleighs de famille et des cutter sleighs neufs et de seconde main. F. Machabé, voiturier, 71 rue Wolfe. 41—2

DIVERS — A vendre, piano, "safe", rideaux, tapis, bicycle, gravures, set de salon, portières, tables, sofa, bibliothèque, etc. S'adresser samedi, le 21 courant, à 10 heures, au No 188 rue Berri. 42—1

DIVERS — A vendre ou à échanger, 30 sleighs de toutes sortes, neufs et de seconde main, harnais, robes, safe, 1 fournaise Québec No 5, Brosseau, 85 rue St Maurice. 42—2

DIVERS — A vendre, à très bon marché, sleighs avec boîte, sleighs à bascule, charrettes écossaises, camions, wagons express, le contenu de boutiques de forgerons et de charpentiers ; engin à pétrole de la force de 3 chevaux-vapeur ; appareil pour couper le foin ; un engin et chaudière Corliss de la force de 75 chevaux-vapeur ; un engin et chaudière à valve glissoire, de la force de 75 chevaux ; brouettes, etc., etc. Se présenter au No 502 rue Parthenais. 18,20,23,24,27,30

MACHINES A COUDRE — A vendre, une machine à coudre Singer, $8.00 ; une Wheeler Wilson, $7.00, et une petite "William", $6.00. Toutes en parfait ordre. Il faut les vendre immédiatement, 616 rue Dorchester. 42—2

MACHINES — A vendre, un engin et chaudière Cordias de la force de 75 chevaux-vapeur et 1 engin et chaudière à valve glissoire de la force de 75 chevaux ; le tout en parfait ordre et pour vente immédiate, au No 502 rue Parthenais. 18,20,23,24,27,30

PIANO — Pour cause de départ, doit être sacrifié un beau piano cottage, huit mois en usage, vaut la peine d'être vu. 168 rue St Denis, le soir jusqu'à 8 heures. 20—n

PIANO — A vendre, piano droit, fabrique de New-York, 7 1-3 octaves, 3 pédales, trois cordes, son élégant, caisse superbement fleurie, un an d'usage, $85 comptant, une chance dans la vie, 289 rue Cadieux. 41—2

PIANO — A vendre, piano droit, facture anglaise, bon son, en ordre de première classe. Prix $50 comptant, y compris le tabouret. 159 rue Sanguinet. 42—2

PIANO — A vendre, piano droit de très bonne qualité, de $400, 7 1-3 octaves, 3 pédales, de fabrique américaine, son de concert, puissant, presque neuf, garanti ; $75 comptant. 238 rue St Dominique. 41-3

PIANO — A vendre, piano cottage américain de célèbre manufacture, à sacrifice pour comptant. 69A Dubord. 42—1

PIANO — A vendre, un superbe piano cottage, célèbre manufacture américaine. A coûté $425. Pas un an d'usage. Vendra à grand sacrifice pour comptant, 82 Mance. 42-2

REVOLVER — Les gardiens, payeurs, caissiers ou tous ceux qui ont besoin d'un bon revolver à bon marché, sont priés de se présenter à la chambre 22, édifice des Tramways. 42—2

SLEIGH — A vendre, un sleigh pour boucher, berlot, bon marché, voitures neuves. S'adresser 8 Lasalle, village St Jean-Baptiste. 40—6

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, No 233. Cour Supérieure. W. J. Henderson, demandeur ; vs. Dame E. Dunham, défendeur. Le 20e jour de décembre 1901, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, aux Nos 14 et 16 rue Victoria, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, tapis, piano, ameublement de bars, liqueurs, etc. Conditions : argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 20 décembre 1901.

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour obtenir un acte pour confirmer la charte de la Montreal Rolling Mills Company, et ses amendements, et pour autoriser la dite compagnie à émettre des débentures, stock préférentiel extraordinaire, et pour acquérir et posséder des parts dans d'autres compagnies engagées dans des affaires semblables. Montréal, 10 décembre 1901. Hall, Cross, Brown et Sharp, procureurs des requérants. 35—24

COMBUSIBLE A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupé, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs de poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans n'importe quelle partie de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up. 2053. 183—n

BOIS — Slabs sciées, le voyage $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.25 ; bois franc, scié, le voyage, $1.40. Hogue et Bouthillier, ci-devant Leclair et Bruneau, 1354 Ontario. Tél. Bell Est 1095, Marchands, 150. 209—n

BOIS, CHARBON — A vendre, plus bas prix que partout ailleurs : bois, charbon, avoine et grains de toutes sortes, chez P. Huberdeau, coin Shaw et Ontario. 35-5

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette ou bois franc scié, le voyage, $1.25. Coke, le voyage, $1.75. Leclaire et Bruneau, 53 Vitré. Tél. Bell Est 2068 ; Marchands, 135. 173—n

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec, de moulin, scié, bois franc, $1.40. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands 131. 29—19

EPICERIES A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

EPICERIE — A vendre, bon marché, une épicerie, petit stock frais, conditions faciles, possession immédiate. S'adresser 69 avenue Dumont, entre les rues Delorimier et Shaw. 42—1

HOTELS A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTELS — A vendre, hôtels, restaurants, épiceries, magasins de cigares, confiseries et tout autre genre de commerce, bon chance pour commençants. L. Harris, 124 rue St Pierre, maison établie en 1864. 26—25

HOTEL — A vendre, restaurant licencié, un des meilleurs du centre, coin de rues. Les demandes d'agents ne seront pas considérées. S'adresser par lettre à G., 1244 "La Presse." 42—2

HOTELS — A vendre, hôtels et restaurants licenciés, différents quartiers de la ville, chances exceptionnelles. Voyez notre liste avant d'acheter. A. W. Blouin, 118 St Jacques. 42—1

HOTEL A VENDRE — A Ste Anne de Beaupré. — M. Morel offre son hôtel, "American Hotel," contenant 25 chambres, meublées ou non, pouvant accommoder 100 personnes. Conditions très faciles. A proximité de l'église, améliorations modernes. S'adresser Ed. Morel. 39—26

PROPRIETES A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETE — A vendre ou à louer, propriété No 138 Dufferin, convenable pour plomberie ou commerce quelconque, vitrine, écurie, hangar, appareil à chauffage, fournaise Beaupré, avec logement. S'adresser 100 St Denis. 39—4

PROPRIETE — Un bon placement, Nos 801, 803, 805, 805A rue St Dominique, près rue Rachel, six logements. Evaluation $5,500, brique solide. Terrain, 40 x 75. Grande cour et écurie. En parfait ordre. Sera vendu à un prompt acquéreur, $5,300. Conditions faciles. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame. Téléphone Main, 1257.

UN BARGAIN, Nos 896, 898, 898A rue St Dominique, près rue Rachel, trois logements. Evaluation, $2,000. Terrain, 30 x 63. Loyer annuel, $204. Prix, $1,800. Comptant, $500. Desmarteau et Kennedy, 1608 Notre-Dame, Téléphone Main, 1257.

PROPRIETE — Nos 551, 553, 555, 557 rue Drolet, près rue Marianne. Terrain, 40 x 72, quatre logements, en parfait ordre. Prix, $3,800. Desmarteau et Kennedy, 1608 Notre-Dame. Téléphone Main, 1257. 41—3

PROPRIETE — A vendre, pour cause de santé, une propriété, 24 x 79, brique et pierre solide, coin de rues, avec restaurant licencié ayant une bonne clientèle. Conditions faciles. Ecrire à R., 1231 "La Presse." 41—3

ASSURANCES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

ASSURANCES — ISIDORE CREPEAU, chambre 4, Bâtisse New-York Life, Montréal. Téléphones : Bell, "M. 2367" ; Marchands, 833 ; Assurances contre l'incendie, Vie, Accidents, Plate-Glass, Voleurs, etc. Satisfaction garantie. 27—m.v.-n

PERDU

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

CASQUE — PORTE-MONNAIE — Perdu, jeudi matin, 1 casque en vison non doublé et mercredi, un porte-monnaie avec monogramme. M. L. Y. Veuillez retourner au No 90 rue Mance. 42—2

PAQUETS — Perdu, deux paquets, mardi soir, sur rue St Denis, entre Ste Catherine et Ontario. Un adressé à M. Faherty, 433 St Denis, et l'autre, 510 Lagauchetière. Récompense en rapportant à McLany Express Co. 42—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, lundi, 16 courant, un porte-monnaie contenant au delà de $30.00, soit dans la rue ou dans les chars électriques. Prière de le remettre au Rév. J. A. Gratton, 101 Mentana. Récompense libérale. 42—3

ROBE — Perdu, jeudi matin, rue Sherbroke-est ou rue Montcalm, une robe grise, pour voiture. Récompense 543 Beaudry. 42—1

SAC — Perdu, un sac en toile cirée noire, pour ouvrage, contenant une blouse, ciseaux, feuillet concernant la coupe française, équerre, etc. Récompense promise à celui qui le rapportera au No 371 Visitation. 42—1

SACOCHE — Une sacoche en cuir vert, contenant un chapelet avec étui, a été perdue à une séance au Mont St Louis, mardi après-midi. Récompense à celui qui la rapportera 1194 rue Ontario. 42—1

VALISE — Perdu, une valise à main en toile jaune, coins en cuir, entre les rues Logan, Fullum, Ste Catherine et Papineau. Récompense. S'adresser 172 Poupart. 42—2

TROUVE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

PORTE-MONNAIE — Trouvé, samedi matin, un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent et autres menus articles. Le propriétaire pourra l'avoir et payer cette annonce en s'adressant au No 19A rue Balmoral. 42—1

PERSONNEL

20 mots : 10 cents ; 2 cents par mot extra

NECROLOGIE — A l'hôpital Général, Montréal, le 17 courant, Philomène Pelletier, native de Rimouski, P. Q., fille de feu F. Pelletier, pilote, de Ste Flavie. Pendant une maladie de plusieurs mois, cette femme au coeur généreux et énergique n'a jamais ouvert la bouche pour se plaindre. Toutes ses souffrances étaient offertes à son Sauveur qui, seul maître de sa destinée, l'appelait déjà vers lui. C'est donc après avoir reçu tous les secours de la religion qu'elle rendit doucement son âme à Dieu à l'âge de 42 ans. Le service eut lieu le 19 courant, à l'église St Louis de France, et la sépulture au cimetière de la Côte des Neiges. — Requiescat in pace. 42—1

PERSONNEL — Vous êtes cordialement invités à venir examiner notre stock qui comprend les plus nouvelles bijouteries de la saison. Nous nous ferons un plaisir de vous montrer nos marchandises et de vous faire connaître nos prix. Cochenthaler, bijoutier en diamants, 149 rue St Jacques. 42-1

PERSONNEL — Les acheteurs encombrent chaque jour notre magasin depuis qu'il est connu que nous pouvons leur fournir durant toute cette saison, tous les nouveaux articles de bijouterie, montres, diamants ; les prix de cette saison battent tous les records. Cochenthaler, bijoutier en diamants, 149 rue St Jacques. 42—1

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera au Parlement, à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, afin d'adopter un acte incorporant Henderson and Potts Company, Limited, dans le but de s'approprier et de continuer les affaires faites actuellement à Montréal par la maison Henderson et Potts, comme fabricants et marchands de peintures, huiles, vernis, vitres, marchandises générales, et comme importateurs et marchands généraux, avec le droit d'émettre du stock préférentiel et ordinaire. Le bureau principal devant être en la cité de Montréal, Montréal, 11 décembre 1901. Hall, Cross, Brown et Sharp, procureurs des requérants. 35—24

DIVERS

AVIS — A TOUS, nous recommandons sans réserve le MONDE ILLUSTRE de Noël. C'est un véritable volume avec ses soixante-douze pages illustrées, ses deux nouveaux romans avec gravures et ses articles, légendes, poésies, contes. La couverture dessinée pour la circonstance est remarquable. 1—1

AVIS — INSTITUT FRASER — Des livres rares ayant récemment disparu de la Bibliothèque de l'Institut Fraser, notamment deux exemplaires d'"Hochelaga Depicta", le premier volume de Charlevoix, petit octavo, le premier volume du "Voyage aux Iles d'Amérique", par le Père Labat, petit 8-vo, et d'autres, les gouverneurs font savoir au public que tous les livres appartenant à la Bibliothèque Fraser, ont le nom de l'Institut imprimé à l'intérieur de la couverture, et sont marqués à la neuvième page d'un timbre sec portant les mots "Fraser Institute, Montreal", et que la plupart des livres français ont, en outre, les mots "Fraser Institute", en lettres dorées, au dos. Les marchands sont avertis de se mettre en garde contre toute personne offrant ces livres en vente. Des poursuites seront intentées contre ceux qui ne rendraient pas immédiatement tout livre appartenant à la bibliothèque. La disparition des livres de l'Institut est au préjudice du public, qui est instamment prié de contribuer à l'empêcher. P. B. de Crèvecoeur, bibliothécaire. 42—2

DIVERS — A lire, sans y manquer, les soixante douze pages illustrées du numéro de Noël du "Monde-Illustré," qui commence aussi la publication de deux feuilletons.

LE MONDE-ILLUSTRE de Noël, avec ses soixante-douze pages pleines de gravures, avec ses contes, légendes, poésies, son étude sur Jean Rameau, sera le plus joli souvenir du premier Noël du nouveau siècle.

VER SOLITAIRE expulsé, vivant, par le Toenifuge du Dr Van Der Rieuter. Guérison garantie ou argent retourné. Envoyé sur réception de deux piastres. Adresse, Boîte Postale, 265, Montréal. 18,20,21

POSITION obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Bon Conseil, de saint Antoine et des âmes du purgatoire. — L. G. 42—1

NOUS VOUS DONNERONS DE L'ARGENT — Avez-vous des articles de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicycles ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de 10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours, de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co., chambre 204, édifice du New-York Life, coin Saint-Jacques et Place d'Armes. 230—n

PROFESSIONNEL

Dentistes

Nos dents sont d'une grand beauté ; naturelles, inusables, incassables, sans traces d'artifices et donnent la plus grande satisfaction à tous. Elles sont garanties. Or, ciment, argent pour plombage. Electricité.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN

1Mv 162 rue Saint-Denis.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt des personnes qui ne peuvent s'absenter le jour, L'INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN situé au No 162 RUE ST DENIS aura ses bureaux ouverts jusqu'à 9 heures du soir. F 38-6

1000 paires de Pantalons à $1.50 la paire. Garantis tout laine. En tweeds très pesants pour l'hiver. Rien de semblable ailleurs pour le prix.

The Mammoth Clothing House

1888 et 1890 rue Notre-Dame.

MARK WORKMAN, Propriétaire.

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera à la prochaine session de la législature de la province de Québec, pour obtenir un acte incorporant "B. et S. H. Thompson et Co, Limited," aux fins de prendre et de continuer le commerce fait actuellement à Montréal, par la maison B. et S. H. Thompson et Co, comme importateurs de et marchands de fer, métaux, glaces et glaces de vitrine, produits pharmaceutiques et marchandises générales, et comme marchands généraux et agents à commission, avec le droit d'émettre du stock préférentiel et ordinaire, le bureau chef de la compagnie étant dans la cité de Montréal. Hall, Cross, Brown et Sharp, procureurs des requérants. Montréal, 16 décembre 1901. 30—24

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte pour ratifier et confirmer un contrat de vente par autorité de justice, de Dame Helen Johnston, ès-qual. et al., à A. MacNider et al., ès-qual., passé devant E. H. Stuart, N. P., le 1er juin dernier, 1901, et pour ratifier et confirmer un contrat de vente de A. MacNider et al. ès-qual. à Mark Workman, passé devant E. H. Stuart, N. P., le 2e jour de juillet dernier, 1901 — les deux propriétés étant situées dans le quartier Ste Anne, dans la cité de Montréal. Aussi pour définir les droits des enfants de la dite Helen Johnston, en vertu de son contrat de mariage et du testament de son défunt mari. Montréal, 10 décembre 1901. Hall, Cross, Brown et Sharp, procureurs des requérants. 35—24

Carnet Social

M. Samuel Arcand, de Wausaukee, Wisconsin, est en voyage au Canada pour y visiter ses parents qu'il n'a pas vus depuis quarante ans.

—Le capitaine Jean, du vapeur "St Laurent", est parti avant-hier, pour New-York, où il doit passer les vacances de Noël, chez des parents.

—Sont au Riendeau : Ls. J. Bouillé, Deschambault ; Ernest Caron, Québec ; L. Jos. Belleau, Lévis ; O. A. Jarry, St Pie ; Elzéar Brousseau, Québec ; P. E

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL
En Français
RUES STE CATHERINE ET BEAUDRY
Tél. Bell Est 1736. | MATINEES
Marchands 820. | TOUS LES JOURS.
Semaine du 16 Décembre : "Sous Deux Drapeaux"
Tourbillon dans le désert. La Course pour la vie.
Prix, Soirées : 10c, 20c, 30c, 40c, loges, 50c, 75c. Matinées : 10c, 15c, 25c. Semaine prochaine : Les deux Orphelines. 30-6

THEATRE DU PALAIS ROYAL
Coin Lagauchetière et St Laurent.
Tél. Bell Est 2067. Mardi, Jeudi et Samedi, Matinées, 2½ hrs.
Semaine du 16 Décembre. | LA FAMILLE PONTBIQUET | 3 Actes.
Prix populaires—Mercredi, soirée de gala. 30—6

Pourquoi apprendre à danser ?
Parce que c'est un complément à la fois nécessaire et profitable. Le Prof. Frank H. Norman charge des prix spéciaux pour le reste de la saison, à la salle Stanley, 127 rue Stanley. Ne tardez pas. Venez pendant que vos amis y sont. Téléphonez Up 861 pour avoir une circulaire. 29—n

AMUSEMENTS

PROCTOR'S | Vaudeville de Haute Classe
RUSSELL BROS
Bunth et Rudt, Canfield et Carleton, A. O. Duncan, Fields et Ward, Chiens Fox Terriers de Miss Emmy, Belle Stewarts, Mlle Beall Price.
Dames Tous les après-midi excepté le samedi et jours de fêtes. Parfait 10c
30 5

DANSE ! DANSE !
Nouvelles classes pour les commençants formées à l'Ecole de Frédéric W. Norman, 2269 rue Ste Catherine. Instructions en français et en anglais. La salle la mieux éclairée de la ville, à louer pour bals, soirées, etc. Loyer bas.—Tél. Up 2811. n

CONSERVATOIRE DE DANSE Bonne Tenue et Culture Physique, salle Drummond, 61 rue Drummond. Les classes sont maintenant ouvertes. Pour commençants mardi et jeudi à 8 hrs p. m. pour les jeunes les mardis et jeudis à 4 hrs p. m. Réunion le samedi soir à 8.30 hrs, avec orchestre. Inscrivez-vous immédiatement et profitez des premières leçons. Tél. Up. 1451 pour prospectus, GEO F. BEAMAN. 26—n

ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS.
LE MONTAGNARD
LE PLUS GRAND ET LE PLUS BEAU PAT NOIR EN AMERIQUE.
MUSIQUE tous les SOIRS et SAMEDI apres-midi.
FANFARE SPECIALE Dimanche apres-m di soir
En dehors des billets de saison habituels, nous avons les admissions à..... 10 et 15 cts.
1Mvs—n

THE DOMINION BURGLARY GUARANTEE CO.,
(LIMITED)
BUREAU PRINCIPAL ET SALLE D'OPERATION 181 rue St-Jacques, Montréal, P. Q.
Assurance contre les Voleurs
Banques, Magasins et Maisons
Protégés au Moyen de Fils Electriques,
Système d'Alarme Electrique contre le Feu.
Service de Patrouille de Nuit.
Les conditions des polices de la Compagnie sont libérales et avantageuses. Prenez-en une immédiatement ; le coût est très minime; garantie absolue et grande exemption d'inquiétude. Renseignements complets et prix donnés sur demande à
CHAS. W. HAGAR,
GERANT-GENERAL.
Tél. Main 1234.
PROF. R. GOLTMAN.

ALLEZ CHEZ LAING
POUR VOS
Viandes et Provisions de Noel

VOLAILLES
DINDES, POULETS, CANARDS et OIES tous choisis spécialement des meilleures volailles. Ce que vous avez de mieux à faire c'est de donner votre commande de volailles à "un de nos magasins.
Toutes les volailles achetées à nos magasins sont NETTOYEES GRATUITEMENT.

NOS PLUM-PUDDINGS
Sont meilleurs et se vendent mieux que jamais auparavant. Ainsi, donnez votre commande aujourd'hui et choisis, il fera d'aussi délicieux pâtés vous-mêmes, sans compter que vous pourriez difficilement les faire aussi bons, ce que vous admettrez quand vous aurez goûté à l'un des nôtres.

NOTRE MINCE-MEAT ANGLAIS
Fait de fruits et d'épices frais et choisis, il fera aussi délicieux pâtés que vous puissiez désirer pour votre dîner de Noël.

BŒUF DE NOEL
Spécialement choisi des meilleurs animaux de l'ouest pour cette saison de l'année, et nous recommandons un ALOYAU ou une COTELETTE à ceux qui préfèrent un bon rôti de boeuf pour leur dîner de Noël.

Magasins ouverts jusqu'à 10 p. m. jusqu'au Jour de l'An.

283 RUE STE CATHERINE, 224 RUE BLEURY,
841 RUE STE CATHERINE, 7 SQUARE CHABOILLEZ,
1319 RUE STE CATHERINE, 1082 RUE ST JACQUES,
1620 RUE STE CATHERINE, 3184 RUE NOTRE-DAME,
4251 RUE STE CATHERINE, 365 RUE CENTRE,
772 RUE ST LAURENT.

The Laing Pack. & Prov. Co., Ltd.

HOTEL A LOUER DANS LE HAUT DE LACHINE
Il contient au delà de trente chambres à coucher, est chauffé à l'eau chaude, a une grande salle de bals, etc. Belle façade sur le fleuve ; il est situé à proximité de la gare du chemin de fer, de la voie des tramways électriques et du débarcadère des bateaux. Très convenable comme hôtel, club ou grande maison de pension. Possession immédiate. Loyer modique.
THE J. CRADOCK SIMPSON REAL ESTATE & AGENCY CO.,
181 RUE SAINT-JACQUES.

CHRONIQUE FRANCO-AMERICAINE

PORTLAND, ME.

UNE DESASTREUSE TEMPETE — PERTES DE VIE.

La terrible tempête qui a dévasté le pays n'a montré toute sa force de destruction dans cet Etat que tard durant la journée du 16 courant.

Déjà les rapports reçus annoncent trois pertes de vie et des dommages à la propriété qu'on ne saurait estimer autrement que par millions.

A Garland, l'habitation de A. K. P. Roberts a été entraînée par le torrent sur une longueur de ¾ de mille. Le propriétaire et sa femme se sont noyés.

A Greenville, une locomotive a été culbutée dans un fossé et le chauffeur Patten a été noyé.

Un accident semblable est arrivé à West Benton, et trois employés du Maine Central ont été blessés.

Ici, comme ailleurs, le froid est venu subitement arrêter une inondation qui menaçait d'être la plus désastreuse dans l'histoire de l'Etat.

Sur une forte partie du Maine Central aucun train n'a pu passer depuis 36 heures et l'Est de l'Etat se trouve sans communication avec l'Ouest. On ne croit pas que le service entre cette ville et Bangor puisse être rétabli avant samedi.

Le Bangor and Aroostook et le Pacifique Canadien en cet Etat ont autant souffert.

Avec peu d'exception, les grandes usines sur les rivières Androscoggin, Kennebec et Penobscot se sont vues dans l'impossibilité de fonctionner.

Les rues des principales villes étaient couvertes d'eau.

Madison, sur la rivière Kennebec, a peut-être le plus souffert. On y estime les pertes à $500,000. Débris, billots et glaçons étaient emportés à travers les rues par le torrent. Les habitants des maisons durent fuir en chaloupe par les fenêtres supérieures. Un million de pieds de billots, un pont et deux manufactures ont été emportées et les autres presque démolies.

Fairfield, Clinton, Rumford Falls et Brunswick ont aussi beaucoup souffert.

A Springfiled, Mass., la tempête a aussi fait de grands dégâts dans la vallée du Connecticut. Les ponts entre Holyoke et Enfield Falls ont presque tous été ébranlés. Beaucoup de maisons ont été inondées à West Springfield. Les routes ont été creusées par le torrent dans tous les endroits.

LOWELL, MASS

UNE TENTATIVE DE MEURTRE. — AU JEU DE POLO. — UN SUCCES POUR LES LOWELL. — LA MORTALITE. — AU CERCLE SAMUEL CHAMPLAIN.

James Murray, qui pensionne chez Robert Gookin, No 155 Market, s'en revenait chez lui étant pas mal sous l'influence de la boisson.

Chemin faisant il devint menaçant, et arrivé chez lui il monta précipitamment à sa chambre prendre un revolver pour tuer le nommé Gookin. Il fit feu sur celui-ci. Heureusement la balle passa au côté de Gookin. Jack Emerson, un autre pensionnaire, sauta sur Murray et réussit à le terrasser. On courut avertir la police, et Murray fut arrêté. Rendu au poste il déclara que Gookin l'avait déjà assailli et qu'il voulait se mettre en garde contre lui. Le prisonnier est âgé de 60 ans et exerce le métier d'horloger en face de la maison de Gookin.

—Les Lowell ont battu les Lewiston à la dernière partie de "polo". Nos joueurs ont gagné de 6 à 4. Le tout a très intéressé les spectateurs parmi lesquels nous remarquions Son Honneur le maire Feeney, de Woburn.

—La maladie causée par la vilaine température sévit depuis longtemps à Lowell, et tous les jours nous comptons un bon nombre de décès, surtout chez les enfants. Une seule journée de la semaine dernière en a enlevé quatorze.

—Mme Téléphore Dufresne, de Collinsville, dont le mari est mort des suites d'un accident arrivé dans un moulin, doit poursuivre la compagnie.

—Le cercle Samuel de Champlain a fait l'élection de ses officiers pour les six autres mois. Les nouveaux dignitaires seront : France Rivet, 1er chef ; Joseph Boudreau, sous-chef ; Paul Vigeant, trésorier ; A. N. Baulais, secrétaire financier ; Henri Chaput, secrétaire correspondant ; Pierre Morin, Napoléon Rivet, Alphonse Levesque, Eugène Boudreau, Dr Rochette et Georges Jacques furent les autres membres élus du conseil.

TURNERS FALLS, MASS

ELECTIONS A LA SOCIETE ST JEAN-BAPTISTE. — UN INCENDIE AU MOULIN.

A son assemblée régulière, la Société St Jean-Baptiste a élu les officiers suivants pour l'exercice de 1902 : MM. Elie Bellemare, président, réélu ; Napoléon Bouffard, vice-président ; A. Daignault, sec. arch., réélu par acclamation ; U. Richard, sec. arch. ass., réélu par acclamation ; A. Brazeau, sec. fin., réélu par acclamation ; H. Paulin, sec. fin. adjoint ; Charles Sicard, trésorier, réélu par acclamation ; E. Hamelin, ass. trés.; A. Martineau, sec. corr., réélu par acclamation ; com. ord., P. Lamoureux, élu par acclamation ; ass. comm. ord., A. Desautels, élu par acclamation ; comité de visite, T. Ducharme, Z. Demers, T. Paulin, Alfred Guibault et Joseph N. Girard ; auditeurs, Liboire Hamelin et Clément Chayer.

—Une alarme sonnée à l'avertisseur 25 a appelé les pompiers pour combattre un incendie dans le magasin de chaussures Sicard et Fils. Les dommages quoique très considérables sont surtout causés par l'eau et la fumée. Sans les aboiements d'un chien, on aurait peut-être un grand désastre à enregistrer, vu l'heure matinale à laquelle le feu se déclara.

On ne connaît pas le montant exact des dommages.

FALL RIVER, MASS

UNE TOUCHANTE LETTRE — POUR LES ORPHELINS. — LA NOUVELLE ASSOCIATION ST DOMINIQUE. — PARTIES DE FOOT-BALL. — UN DUR A CUIRE—BAZAR DE NOTRE-DAME. — SOUS LE TRAMWAY. — LE TRIDUUM DU SACRE-COEUR.

—La dévouée supérieure de l'orphelinat St Joseph nous adresse cette touchante communication, que nous nous empressons de publier.

"C'est à tous les habitants de notre bonne ville de Fall-River que les petits orphelins de l'Orphelinat St Joseph s'adressent quand ils nomment leurs chers bienfaiteurs. L'expérience des dix dernières années a prouvé d'une manière évidente le touchant intérêt qu'excitent partout ces pauvres enfants. Il suffit de faire appel à la charité publique en leur faveur et aussitôt les coeurs s'attendrissent, les bourses s'ouvrent et les provisions de tous genres abondent pour les secourir. Voilà ce qui explique le prodigieux accroissement de cette oeuvre qui subsiste en grande partie par la générosité des Canadiens du diocèse de Providence et en particulier de ceux de Fall-River.

Bien sincère est assurément la reconnaissance des petits orphelins et de leurs directrices pour tous leurs dévoués amis, et ils saisissent avec bonheur l'occasion si favorable de la fin d'une année marquée d'une manière spéciale du sceau de la bienfaisance, pour exprimer publiquement leurs sentiments envers tous ceux qui leur ont fait du bien. En attendant qu'une liste aussi exacte que possible des dons reçus à l'occasion des fêtes de Noël nous donne le plaisir de remercier nommément chacun de nos bienfaiteurs, nous nous faisons un devoir de présenter cet hommage de notre gratitude à laquelle se joignent de ferventes prières pour le bonheur des dévoués amis et protecteurs des pauvres petits orphelins.

Veuillez agréer mon reconnaissant hommage et me croire,

M. le Rédacteur,

Votre très obligée,

S. S. ALICE, Sup."

—La nouvelle Association St Dominique, fondée par le R. P. Groleau, est maintenant en pleine voie d'activité. La première assemblée régulière de cette nouvelle association de jeunes gens a eu lieu dimanche et d'après les délibérations tout indique qu'elle marchera de succès en succès. Quoique fondée il y a à peine quinze jours, cette nouvelle société, dont le but est l'avancement spirituel et temporel des jeunes gens de la paroisse Ste Anne, compte déjà 200 membres.

L'Association a à sa disposition de magnifiques salles, dans le soubassement du Collège, sur la rue Hope. Les jeunes gens y trouveront tous les genres d'amusements possibles.

La première assemblée de l'Association St Dominique a été bien remplie. On a procédé à l'élection des officiers de la société, puis on vota d'acheter 40 instruments de musique pour la fanfare qui sera formée parmi les jeunes gens, ainsi que deux tables de billard et de pool et des accessoires de gymnase. Ces divers articles seront achetés de M. l'abbé Bourgeois, de Centreville. Il y avait autrefois un magnifique gymnase dans cette paroisse.

Les nouveaux officiers sont : Président, Benoît Cyr ; vice-président, Marcellin Thuot ; conseillers, W. Côté, Le Levasseur, Arthur Fournier, Romuald Fournier, E. Lavoie, George Lebel, Hermenégilde Le boutin et Théophile Arsenault.

—Les clubes de football "Pocassets" et "Oaks" ont joué, sur le terrain athlétique, une intéressante partie de football. Les bénéfices de cette joute étaient au profit de Jimmie Burke, un des membres du club Pocasset, qui s'est cassé une jambe, lors d'une partie précédente. Plus de 3,000 personnes assistaient à cette joute. Le club Pocassets fut victorieux par 2 points contre 0.

—L'autre soir, Louis Lagacé a donné beaucoup de troubles à la police. Deux officiers, munis d'un mandat d'arrestation, se rendirent, le soir, à la demeure d'Arthur Lagacé, afin de le mettre en état d'arrestation.

Les officiers frappèrent à la porte, et Lagacé, voyant ce qu'on lui voulait, prit la poudre d'escampette. Quoi qu'étant en costume de nuit, Lagacé sauta d'une fenêtre du troisième étage et disparut aux yeux de la police. Nos limiers sont encore à la recherche.

—Le bazar de la paroisse Notre-Dame s'est terminé dimanche soir. Les recettes sont des plus satisfaisantes. Nous ferons connaître les numéros des tirages et les résultats.

—Essie Mullins, une petite fille de 4 ans, a été écrasée par un tramway électrique, rue Bedford. La fillette voulait traverser la rue en face de chez elle et glissa sur le rail. L'enfant eut une jambe affreusement blessée.

—Les voleurs, qui, depuis plusieurs semaines, opèrent en cette ville, ont visité l'épicerie de M. Arthur Dubé, rue Pleasant. Ils se sont emparé de quelques marchandises, mais n'ont pas été assez heureux pour faire main-basse sur l'argent.

—Une cérémonie fort intéressante a eu lieu dans l'église de cette paroisse. Le Triduum du Sacré-Coeur, qui a été prêché par le Rév. Père Dallaire, de l'église Sainte-Anne, a eu pour résultat la fondation d'une Ligue du Sacré-Coeur.

Dans l'après-midi, les vêpres solennelles ont été chantées. M. Philippe Desruisseaux, le directeur du choeur, à l'église, a ajouté à sa renommée comme chantre, en rendant avec une exécution parfaite les "Cantiques du Sacré-Coeur." Mme Desruisseaux tenait l'orgue.

Le Rév. Père Dallaire a fait une instruction éloquente sur les devoirs des Ligueurs du Sacré-Coeur.

Après l'instruction eut lieu la réception des enfants âgés de moins de 12 ans. Ils se sont avancés solennellement en procession sous la direction des Soeurs. Bénédiction de leurs insignes, laquelle fut précédée d'une courte mais éloquente allocution de la part du Rév. D. V. Delamare, curé de la paroisse, sur le texte : "Laissez venir à moi les petits enfants."

Ensuite eut lieu la reception des enfants de 12 à 17 ans, qui se sont enrôlés au nombre de 80, sous la bannière du Sacré-Coeur. Cette Ligue des jeunes porte le nom de Cadets du Sacré-Coeur.

La nomination des officiers fut faite et les élections donnèrent le résultat suivant :

Président — Arthur Provost.
1er vice-président — Charles Bodeau.
2me vice-président — Ephrem Nadeau.
Secrétaire — J. B. Deschêne.
Ass.-secrétaire — Albert Bernier.
Trésorier — Albert Laforge.

Rappel des promesses auxquels s'engagent les Cadets du Sacré-Coeur.

Bénédiction de leurs insignes.

La troisième réception fut la plus importante, c'est celle des hommes, qui ont suivi les exercices du Triduum et qui, après s'être approchés de la Sainte Table, se sont enrôlés dans la Ligue du Sacré-Coeur, au nombre de 160. Les officiers de la Ligue sont :

Président — Auguste Hébert.
1er vice-président — Roch Laraux.
2e vice-président — Joseph Gagnon.
Secrétaire — Alphonse Lemay.
Trésorier — Ubalde Frenette.

Rappel des pratiques et des promesses.

1ère offrande quotidienne au Sacré-Coeur.
2ème offrande à Marie.
3ème réunion mensuelle, promesses.
1re Communier quatre fois l'an.
2ème. Ne pas blasphémer.
3ème. Eviter l'intempérance.

Bénédiction des insignes.

Appel des noms et lecture de l'acte de consécration au Sacré-Coeur par le président, M. Auguste Hébert. M. le curé termine en félicitant ses paroissiens de s'être enrôlés en si grand nombre dans la Ligue.

Bénédiction du Saint-Sacrement.

Cette cérémonie, couronnée d'un si beau succès, avait été préparée par le Triduum prêché par le Père Dallaire.

LAWRENCE, MASS.

PROGRAMME POUR NOEL—ETRANGE ACCIDENT. — ACCIDENTS GRAVES A DES COMPATRIOTES. — NOUVEAU CHEMIN DE CEINTURE. — MORT DE PNEUMONIE, NON DE LA VACCINATION.

Voici le programme de musique qui sera exécuté, le jour de Noël, à l'église Ste Anne, sous la direction de l'organiste et maître de chapelle, M. Jos. Bernard :

Kyrie et Gloria. — 12e messe Mozart.
Credo. — Morisson.
Adeste fideles. — Novello.
Sanctus et Agnus Dei. — 12e messe Mozart.
Sortie. — Finale de la Symphonie en ut mineur, Beethoven.

—Il est arrivé un étrange accident à Peter Regan et qui aurait pu causer sa mort. Peter Regan est garde-moteur sur la ligne Berkeley St et Andover. Comme il arrivait de Andover à 11 heures, lundi soir, avant de tourner sur la rue Essex, au coin de la rue Broadway, il perdit connaissance et tomba en avant à une courte distance des roues de son char. John Bowles, employé à la station des chars électriques, vit le char venir sans garde-moteur et comme Regan avait arrêté le pouvoir, le tramway s'arrêta de lui-même. M. Bowles courut aux coins des rues Essex et Broadway et trouva P. Regan à terre, ensanglanté par une blessure sur le derrière de la tête, blessure reçue en tombant. On le ramassa et le transporta à la station et après quelques minutes il reprit connaissance.

M. Regan a été tout surpris d'apprendre l'accident qui lui est arrivé et ne peut expliquer comment cela est arrivé.

—M. Samuel Cyr, membre du cercle dramatiqu de Haverhill, s'est blessé assez gravement pendant la représentation donnée par la Société St Jean-Baptiste. Pendant qu'il donnait sa danse de marionnettes un morceau de bois sur le plancher le fit tomber, il essaya de se protéger avec la main, et se disloqua le pouce et se démit la main. M. Cyr se rendit aussitôt chez un médecin et de là s'en retourna à Haverhill.

—Edouard Godin, de Everett, frère de Ambrose J. Godin, de la rue South Union, s'est fait blesser par une grosse pièce de fer pesant plusieurs centaines de livres qui est tombée sur lui, lui écrasant un bras et un pied. Sa mère qui demeure ici est partie immédiatement afin de soigner son fils.

—Depuis lundi nous avons un nouveau chemin de ceinture qui prend la direction opposée à celui que nous avions déjà. Les deux chars se rencontrent aux coins des rues Union et Andover. Il y a un char à chaque demi-heure jusqu'à 10.30 p. m.

—Il y a quelque temps, nous annoncions la mort du jeune enfant de M. Bélanger, qui était, nous disait-on, due à la vaccine. Il a été constaté depuis que l'enfant est mort des suites d'une pneumonie. La famille ayant déménagé par un temps très froid, l'enfant qui relevait de maladie prit du froid et succomba.

MANCHESTER, N H.

DEBUTS DU CERCLE DRAMATIQUE. UN BRILLANT SUCCES. — ELECTIONS A L'ORCHESTRE STE MARIE. — ASSOCIATION CANADO-AMERICAINE.

Enfin le Cercle Dramatique, depuis si longtemps annoncé, a fait ses débuts à l'Opéra de Manchester. La réclame avait prévenu le public en sa faveur, on promettait une soirée exceptionnellement brillante, quelque chose comme le signal d'une reconnaissance dramatique parmi nous. Le public avait répondu en foule : la salle était comble. Quelques instants après huit heures, l'orchestre, sous la direction de M. J. E. Phi.ie, attaquait une superbe ouverture — bien rendue— avec tout de suite, un lever de rideau, et la toile montée, laissant apparaître une scène splendide, des acteurs vêtus de costumes appropriés avec un goût qui a le souci des âges, des conditions et des circonstances.

Le dialogue s'engage et aussitôt l'auditoire s'aperçoit que la réclame ne l'a pas trompé, que son attente ne sera pas déçue, et que "Le Dompteur" est réellement joué par une troupe homogène, bien dressée, bien disciplinée. La mise en scène est au point, les rôles sont imperturbablement sus, et ça marche, ça marche, nouant l'intrigue, précipitant le dénouement, avec un superbe aplomb, sans un anicroche, sans un retard.

Un détail bien fait pour plaire au public, c'est le soigné qu'on a donné à la diction. La prononciation est en général bonne, la phrase est scandée avec soin et les inflexions viennent à propos souligner les idées. L'impression générale produite sur le public a été des plus favorables aux acteurs. Voilà pour l'ensemble.

S'il nous est permis de citer quelques personnages en particulier, nous opinerons que M. A. Guévin, dans le rôle du gouverneur de la colonie de déportés, a joué avec beaucoup de discrétion et de distinction. Il a évité l'outrance où un amateur ordinaire ne manque pas de tomber pour donner du relief à ce genre de rôle.

Le même compliment peut s'adresser à la marquise de Guérande (Mme Charland), bien que sa voix n'ait pas été, en certains passages, tout à fait assez distincte.

Mlles Legendre et Bernier ont été bonnes, et ont mérité les applaudissements, les fleurs mêmes, dont le public les a gratifiées.

MM. Nault, Marchand, Gélinas, Turgeon, DesBiens, méritent certainement des éloges, et le public leur en a fait. Ils ont prouvé qu'ils comprenaient leurs rôles, et qu'ils savaient les interpréter.

Nous classerons dans la même catégorie, MM. Alb. Legrand et M. G. H. Levasseur. Bonnes voix, diction bien rancie, habile compréhension du rôle, précision, et le reste.

Le rôle-titre du "Dompteur", Mardoche, joué par M. Savard, le régisseur de la troupe, a surpris bien du monde. On avait tant dit de M. Savard, qu'on s'attendait presque à un fiasco de sa part. Ce n'en a pas été un, au contraire. L'acteur a joué avec beaucoup d'énergie et de vérité, et l'impression qu'il a laissée, c'est que ce rôle pouvait difficilement être joué autrement. M. Savard a eu un succès.

L'orchestre était bon ; dans les entr'actes, M. B. Bloomey nous a donné un solo de banjo, et M. Savard est venu plus tard remercier le public en termes appropriés. Somme toute, la soirée a été excellente.

—La cour Sainte-Marie, No 3, de l'Association Canado-Américaine, a fait, l'autre soir, l'élection de ses officiers, avec le résultat suivant : Président, M. O. Dubois; vice-président, M. E. Charpentier; secrétaire-archiviste, M. A. Beaudet; secrétaire-financier, M. J. B. Lefebvre; trésorier, M. L. S. Boivin; 1ère garde, M. J. G. Dussault; 2e garde, M. G. Beaudet; 1ère sentinelle, M. E. Holde; 2e sentinelle, M. J. Duval. Le chapelain de la cour est Mgr P. Hevey, et M. le Dr J. E. Larochelle en est le médecin.

"Mon chapeau des dimanche"

Madame PERRET, de l'Opéra Comique, chantera "Mon chapeau des dimanches", musique d'Ernest Lavigne, dimanche prochain au Parc Sohmer. 32-2

Pilules Longue (Vie Bonard)

CANADIAN ALMANAC DE 1902

Nous nous faisons un devoir d'accuser réception de cet almanach, l'un des mieux faits qui soient non seulement au Canada mais dans le monde entier.

Le Canadian Almanac édité à Toronto par la Copp Clark Co., justifie amplement son titre par le caractère national de ses nombreuses informations. On y trouve outre le calendrier qui va de soi, le tableau des marées, un tableau chronologique de l'histoire du Canada, le tarif des douanes, les poids et mesures, la statistique de l'industrie, de la finance et du commerce, une revue des différents pays étrangers, la liste des bureaux de poste et des stations de chemins de fer au Canada, une statistique sur chaque province de la Confédération, la liste des membres du clergé, des maisons d'éducation et des différentes sociétés philanthropiques, les éphémérides de l'année 1901, etc., etc.

Le Canadian Almanac est le meilleur annuaire anglais que nous ayons au Canada.

"NOEL"

Allez voir les vues animées en couleurs "Noël au bon vieux temps", et le combat du lion avec un taureau ; diverses vues comiques et un très bon programme d'attractions. 32-2

Un mot du célèbre professeur Virchow, dont on vient de célébrer la quatre-vingtième année.

Un jeune étudiant, pendant une leçon, regardait en rêvant à travers le jardin entourant l'hôpital. Le professeur s'interrompit et, s'adressant au jeune homme, lui dit :

—Nous faisons ici de la pathologie, pas de la.... botanique...

NE MANQUEZ PAS DE VOIR
L'Annonce Speciale
DANS 'LA PRESSE' DE DEMAIN, SAMEDI
Au sujet des avantages extraordinaires qui seront offerts aux personnes qui assisteront à l'encan chez
SHARPLEY
Lundi et Mardi Prochain
Il y aura trois ventes chaque jour à 10.30 hrs a.m. 2.30 p.m. et 7.30 hrs p.m.
R. SHARPLEY & FILS, BIJOUTIERS,
ETABLIS EN 1835. 2334 rue Ste Catherine.
Marcotte Freres, ENCANTEURS.

DES LOIS INFAILLIBLES
gouvernent la hausse et la baisse des valeurs du marché comme celles gouvernent le flux et le reflux de la marée. Pour réussir dans Wall street, sans parler des accidents ou des erreurs de calculs, il faut bien connaître les différents phénomènes qui affectent les fluctuations. Notre beau livre de 400 pages, illustré, relié en toile, le
"Guide des Spéculateurs"
que nous publions pour être distribué gratuitement, contient une analyse complète des conditions qui gouvernent les valeurs, donnée assez clairement pour être comprise de tous les lecteurs. Le livre contient aussi des renseignements complets au sujet des sécurités dont on s'occupe à la source des "cartes géographiques, des règlements commerciaux et des prix depuis dix à trente ans. Ceux qui ont lu cet ouvrage sont plus qualifiés pour spéculer avec succès que ceux qui ne l'ont pas lu. Il contient tous les renseignements nécessaires et de plus nous permettre de vous engager son exemplaire et de vous envoyer franco par la poste notre
"Feuille quotidienne du marché"
Nous sommes certains que vous y gagnerez à les recevoir.
HAIGHT & FREESE CO.
Etablis en 1890. Bureau Principal, 53 Broadway, N.-Y.
35 rue St Francois-Xavier, Montreal.
Stocks Débentures et Coton.
"Déterminer le caractère et la responsabilité financière de votre courtier, est aussi important que le choix de bons stocks."

100 nouveaux Raglanettes en Stock, cette Semaine, pour nos clients de Noel. Quelques-uns à aussi bon marché que $7.50, $10.00, $12.00 et $13.00 pour ceux de la meilleure qualité. Si vous voulez faire un bon choix, venez de heure heure.
The Mammoth Clothing House
1888 et 1890 rue Notre-Dame.
MARK WORKMAN, Propriétaire.

COURRIER D'OTTAWA

LE PASSE DE JAMES MARTIN — PROCES EN DIVORCE REGLE A L'AMIABLE — ACCIDENT DE CHEMIN DE FER — NOTES LOCALES.

(De notre correspondant régulier.)

Ottawa, 20 — James Martin, qui vient d'être condamné à 8 ans de pénitencier, a consenti à parler. Il a levé un coin du voile qui cache sa vie passée. Quand il fut arrêté, Martin était arrivé depuis quatre mois de Paris, où il avait participé au pillage d'un train-express. Il apportait pour sa part de butin, $4,500, qu'il dépensa à boire et à jouer. Il s'associa ensuite Smith, un plombier expert, et vint à Ottawa. Son intention était de dévaliser d'abord le coffre-fort de la C. Ross Co, mais il se décida à essayer d'abord celui de Bryson et Co, où il croyait trouver $1,500.

Martin raconte son évasion de sa cellule ici. Il scia les barreaux de sa cellule, puis s'attaqua à ceux de la fenêtre donnant sur la cour. Il scia ces derniers diagonalement pour des raisons connues des gens du métier. L'ouverture était si petite qu'il ne pouvait y passer. En effet, les jurés ont fait cette constatation. Le temps pressait. Il se mit tout nu et jeta son linge dehors; puis il commença à se glisser au dehors. Il se déchira les chairs et le sang lui coulait sur le corps. Il tomba en bas de la fenêtre sur un tas de vieux ferblanc et s'affaissa. Il resta ainsi nu au froid pendant quelque temps. Il put enfin s'habiller, mais difficilement. Il fallait maintenant escalader la muraille. Il empila planches, caisses, brouettes et put atteindre le haut du mur. Il essaya désespérément pendant trois fois de s'y hisser, mais il retombait sans cesse, épuisé. Finalement, il réussit. Il était debout sur la muraille, attendait la corde que devait lui apporter un ami, lorsqu'il entendit venir deux hommes. Il sauta sur son tas de brouettes et se garda bien l'y vit. Il était pris. Il avait mal calculé l'heure. Il croyait qu'il était six heures, il en était sept.

Martin dit qu'en effet il attendait de l'aide du dehors. On a trouvé des pistes autour de la muraille, le matin de la tentative d'évasion. Deux étrangers ont été vus louvoyant autour de la prison. On croit que l'un d'eux est Herman Palmer, de New-York, frère de Chs Smith alias Palmer.

Martin a ramené de France les restes de sa femme qu'il a enterrés à New-York. Il a fait allusion en termes émus à sa femme, au cours de son procès.

—Le procès en divorce entre Maria Desjardins, de Hull, et son époux, le docteur E. Mousseau, a été retiré des tribunaux et réglé à l'amiable.

—Encore un grave accident de chemin de fer à enregistrer. Hier soir, vers dix heures, le serrefrein J. Campbell, de Eganville, était à bord de son train à Madawaska, sur le chemin du Parry Sound, lorsqu'il tomba sous un char qui lui broya horriblement le pied. Les cris du malheureux furent entendus et lorsqu'on le retira de sa terrible position, le pied droit était complètement séparé de la jambe. Campbell fut transporté à Ottawa par train spécial et conduit à l'hôpital St Luc. Il est arrivé à 2.45 heures ce matin.

Les médecins espèrent lui sauver la vie.

—Mercredi soir, à la salle des Forestiers, rue Sussex, à une assemblée présidée par M. C. S. O. Boudreault, la classe ouvrière d'Ottawa a fait le choix de ses candidats pour les prochaines élections municipales. Voici les candidats choisis :

Quartier Rideau — Les échevins Ellis et Ashwith.

Ottawa — L'échevin Lapointe et J. C. Reynolds.

St Georges — Les échevins Hastey et Stroud.

Centre — Charles G. Pepper.

Dalhousie — Les échevins Plouffe et Hill.

Wellington — A. E. Sanderson.

En ce qui concerne le quartier By, les échevins Desjardins et McDougall ont été reconnus comme ayant traité la classe ouvrière avec justice au conseil de ville.

Il y aura une assemblée spéciale de l'association des Arts et Métiers, vendredi soir à laquelle seront choisis les candidats qui se présentent dans les quartiers où il n'y a pas de candidats ouvriers.

POUR LES ETUDIANTS MORTS EN AFRIQUE

La tâche d'élever la pierre commémorative que les étudiants de la faculté de médecine ont décidé d'ériger à la mémoire de leurs deux compagnons morts en Afrique a été commencée. Le nom des victimes est Lieut. Harold Borden, et le soldat O'Reilly.

Le tableau occupera un endroit bien en vue le long du mur ouest de la salle des récréations.

Les étudiants décideront au retour de leurs vacances de Noël, si le tableau devra être couvert ou non.

TROUPE D'ACTEURS CHINOIS

M. Long Lee, acteur chinois renommé, accompagné de sa femme, de sa fille et d'une suite de Chinois, est passé à la gare Windsor, en route pour les Etats-Unis, où il ira donner des représentations théâtrales.

PAR MARCOTTE FRERES
VENTE IMPORTANTE
Sous l'Acte des Mises en Liquidation.
In Re
THE FARNHAM BREWING CO., de Farnham, P. Q.,
En liquidation.
Avis est par les présentes donné que par jugement de l'honorable juge Lynch, agissant dans et pour le district de Bedford, les soussignés liquidateurs conjoints sont autorisés à vendre et vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, Montréal, JEUDI, LE 26 DECEMBRE 1901, à 10 heures a.m., les biens de la dite compagnie, savoir :

Lot No 1 — Machineries et accessoires	3,214.22
Lot No 2 — Roulant	128.33
Lot No 3 — Glacières et divisions	126.50
Lot No 4 — Stock de bière, porter, barils, etc.	1,741.82
	$5,210.82

Le tout sera offert en un lot et si cela ne donne pas satisfaction, les soussignés vendront en lots pour convenir aux acheteurs.

Conditions :

Pour les lots Nos 1, 2, 3 et 4, si vendus en un lot, billet négociable avec intérêt sera accepté, mais un dépôt de 10 pour cent sera requis avant adjudication, quelle que soit la vente.

Pour autres informations, s'adresser à Chartrand et Turgeon, 180 rue St Jacques, Montréal.

P. J. CHARTRAND,
PAUL L. TURGEON,
Liquidateurs conjoints.
MARCOTTE FRERES, encanteurs.
69 rue St Jacques, Montréal. 42—2

Construction d'un perron à l'église paroissiale de Laprairie

On demande des soumissions pour construire un perron et arranger le terrain sur la devanture de l'église paroissiale de Laprairie, suivant plan et devis déposés au presbytère de Laprairie.

On ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune soumission.

Les soumissions devront être reçues le ou avant le vingt-trois décembre courant.

MM. LES CURE ET MARGUILLIERS
De l'Oeuvre et fabrique de Laprairie.
12,14,16,17,19,20

Grande Salaison
854 Rue St Laurent
A. LEDUC, prop.
Tél. Bell Est 1976.
POUR VOS VIANDES vous ne trouverez jamais meilleures, plus frais et à plus bas prix.

Rôti de Porc frais, à 10c la lb.
Tranches de Porc frais, 10c la lb.
Lard frais ou salé, 10c la lb.
1000 lbs de dinde extra, 9c, 10c et 11c la lb
500 lbs d'oie, 6c et 7c la lb.
2000 lbs de poulet, 6c et 8c la lb.
Bœuf au quartier, devant, 3½c à 4½c " " derrière, 6½c à 6½c
Les prix sont les même à notre
Succursale coin BEAUBIEN et ST LAURENT
ST LOUIS DU MILE END
Nous fermerons à 8 hrs tous les soirs d'été au Jour de l'An à l'exception du vendredi et samedi. 20, 21

Prêts sur

COURS DE CONSTRUCTION

Conférences des plus instructives, mardi soir, au Monument National

M. Alphonse Verville, sur l'invitation du professeur titulaire du cours de construction, a fait une très remarquable étude sur le chauffage, mardi soir, au Monument National.

Après la présentation d'usage, M. Verville aborde son sujet en homme sûr de lui-même, avec une parfaite aisance et une facilité d'expression rare. Ses notes ne sont que distraitement consultées, et il dissecte la valeur respective des divers systèmes de chauffage en usage au pays, après avoir dit quelques mots sur les plus anciens.

Il met en garde les jeunes gens qui s'imaginent connaître le métier dès qu'ils peuvent faire la filière d'un tuyau et l'assembler dans ses virolles. Il y a le côté théorique, qui exige beaucoup d'études spéciales, et une instruction plus qu'élémentaire, où l'arithmétique et l'algèbre entrent en ligne de compte, avec une longue expérience et un puissant pouvoir de jugement.

"J'ai souvent été appelé dans des cas, dit-il, où l'on se plaignait qu'un radiateur ou une circulation ne rendaient point la somme de chaleur qu'on était en droit d'en attendre ; tandis qu'un radiateur situé plus près de la fournaise donnait entière satisfaction. Ceci était dû à ce qu'on avait négligé de proportionner le grosseur du tuyau d'alimentation en rapport avec sa distance de la fournaise, tandis que le dernier radiateur pouvait avoir une alimentation beaucoup moindre de diamètre, son rapprochement rendant la circulation de l'eau plus active.

Pour ces raisons, le conférencier recommande de placer les fournaises de toutes sortes, soit à vapeur ou à eau chaude, autant que possible au centre du bâtiment à chauffer.

Le système de chauffage à air chaud est beaucoup employé dans certaine partie des Etats-Unis, mais ne saurait être recommandé au Canada, à cause de son insuffisance dans nos grands froids. Les systèmes à vapeur, pour les grands édifices, et à l'eau chaude pour les maisons particulières, sont les plus généralement adoptés. Lorsque la fournaise à eau chaude est située au même niveau que l'étage qu'elle doit chauffer, il est bon de faire passer les tuyaux d'alimentation au plafond de l'étage, afin d'exercer une pression plus uniforme et de former ainsi une colonne d'eau au-dessus de la fournaise, ce qui rend la circulation plus active sans amener les feux à une trop grande intensité.

Le professeur, M. Payette, remercie chaleureusement le conférencier et ajoute quelques mots sur des notions élémentaires qui pourraient sembler puériles aux hommes du métier, mais qui sont ignorées d'un très grand nombre.

Il parle d'abord du rôle que joue la cheminée dans les vieux pays. On la retrouve dans chacune des principales pièces de l'appartement de l'ouvrier comme dans celui du millionnaire. C'est le système antique généralement employé. Dans les maisons riches elle forme le principal motif de décoration de la pièce. En Amérique, la cheminée est surtout employée au point de vue décoratif, car, l'on a vite compris l'impossibilité de l'utiliser comme unique moyen de chauffage. La cheminée possède, néanmoins, un pouvoir de ventilation considérable, l'oxigène entrant par les baies, servant à alimenter le foyer et entraînant avec lui l'air vicié de l'appartement.

L'inconvénient le plus sérieux de ce système est la grande perte de calorie, et partant la grande dépense de combustible.

On ne doit pas oublier, dit-il, de toujours placer les radiateurs à vapeur ou à eau chaude à proximité des baies, afin de réchauffer l'air froid à l'endroit précis où il entre dans la pièce ; et de faire le contraire, s'il s'agit d'un système à air chaud — de placer les régistres de façon à ce que l'air qui en sort soit refroidi le plus lentement possible.

Ensuite, quelques notes hâtives sur l'architecture romaine, accompagnées de plusieurs vues stéréoscopiques, complétèrent l'une des plus populaires conférences données à ce cours.

LA FERME FLETCHER

Des mesures sont prises pour la tenir propre, l'an prochain

La commission des finances s'est réunie, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Laporte, pour continuer l'étude des crédits de 1902. On s'est occupé de la liste préparée par la commission des parcs et traverses. Il ne s'est rien passé qui mérite d'être rapporté, si ce n'est qu'on a réservé un montant pour l'engagement de deux garçons qui seront chargés de ramasser les papiers et les déchets sur la ferme Fletcher, en été.

On a aussi demandé à M. Laporte, assistant-surintendant, de continuer les plans de tous les parcs de la ville, plans qu'il avait commencés quand il était au département des chemins.

Demain le comité s'occupera des crédits demandés par les comités de la voirie et de l'incinération.

LE MONUMENT DES IRLANDAIS

Solution des difficultés

Une délégation d'Irlandais a rencontré, hier, M. Geo. B. Reeve, gérant-général du Grand Tronc, au sujet du monument des Irlandais, dont nous avons déjà parlé.

M. Reeve a offert de faire élever le monument sur un magnifique piédestal dans un endroit quelconque autre que celui où il était auparavant, vu que cet endroit est maintenant recouvert de voies ferrées.

Le Grand Tronc donnera aussi un lot de terre dans le cimetière Mont-Royal et dans celui de la Côte-des-Neiges, où pourront être inhumés les restes des victimes du typhus de 1847-48.

Pilules Longue Vie (Bonard)

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue St Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main, 2818. 35-n

ATTENTION !

Demandez à votre pharmacien ou marchand les TEINTURES ELECTRIQUES ; ce sont les meilleures. 10 cents le paquet.

Agents pour le Canada, Dr Ed. Morin et Cie, 48 rue St Pierre, Québec. (37)-3,20d.

La foule chez Desjrrdins !

La valeur réelle de nos fourrures, leur confection supérieure, leur élégance parfaite, la variété incalculable et des petits prix inespérés, voilà ce qui nous attire, chaque jour, des foules d'acheteurs soucieux de leur personne et de leur bourse. Venez tous à la grande maison de fourrures Chs Desjardins et Cie., rue Sainte-Catherine. 30—v—n

CE TRAITE FAMEUX

Lord Pauncefote, l'ambassadeur anglais, attend de jour en jour de son gouvernement un avis approuvant et ratifiant le traité Hay-Pauncefote.

RIEN DE MEILLEUR POUR LAVER LES FLANELLES QUE LA **VICTORINE** w

N'achetez aucun autre cognac que le Paulhiac.

LA NOUVELLE POLICE A COMBINAISON

Telle qu'émise par la COMPAGNIE d'ASSURANCE sur la vie "UNION MUTUAL" de Portland, Me., est la police plus généreuse offerte jusqu'à présent. Ses caractéristiques spéciaux sont :

1o.—La protection pour les cinq premières années, à moins des deux tiers du coût d'une assurance de vie ordinaire, ainsi qu'un taux de prime subséquent, rendu à un certain âge, de dix pour cent de moins que ne coûterait une nouvelle police sur un plan de vie entière ou de dotation.

2o—Au bout de cinq ans, l'assuré, sans avoir à subir de Nouvel Examen, a le choix des plans suivants :

POLICE DE VIE ENTIERE.	POLICE DE 10, 15 OU 20 PAIEMENTS.	OU POLICE DE DOTATION DE 10, 15 OU 20 ANS.

3o—Valeurs sous le contrat renouvelé.

A la fin de la première année, l'on garantit les valeurs suivantes lorsque le contrat renouvelé est soit de vie entière, de 10, 15 ou 20 paiements ou une police de dotation de 10, 15 ou 20 ans.

VALEUR EN ESPECES.	VALEUR EN PRET A 5 P. C.	ASSURANCE ACQUITTEE VALEUR.....	ASSURANCE PROLONGEE VALEUR.....

Le chiffre des valeurs sera endossé sur la police.

4o—La police est payable en or.

5o—Incontestable pour quelque cause que ce soit après un an.

6o—Aucune permission n'est requise et le taux de la prime n'est pas haussé pour aucune occupation, les voyages et la résidence dans toutes les parties du monde sont aussi permis.

7o—La police est automatiquement Non-Confiscable après trois ans, car elle jouit de la protection de la loi de Non-Confiscation du Maine, (les polices émises par cette Compagnie, sont les seules à jouir de ce privilège) en vertu de cette loi, la valeur entière de l'assurance mentionnée dans la police se continue de la date de la lapse, et aucunes déductions ne sont faites pour intérêt ou pour primes non-payées, au cas où la mort surviendrait durant la période des extensions. Pour autres renseignements, écrivez à

WALTER I. JOSEPH, Gérant-Général,

Chambres 1, 2 et 3, Standard Chambers, 151 rue St Jacques, Montréal, Qué. Tel. Bell Main 2365.

Nous avons de bonnes ouvertures pour des agents spéciaux dans le District de Montréal, dans la partie Ouest de la Province de Québec, et dans toutes les sections où nous ne sommes pas représentés. Nous offrons aux hommes d'habileté des contrats exceptionnellement généreux. 17,20—y

Vendre des marchandises à bas prix nous amène une foule de clients. C'est la seule manière de faire des affaires et de conserver notre clientèle. Pardessus-Couvertes pour Enfants, $3.50, vendus par toute la ville $5.00 et $6.00. Ulsters d'Enfants, $3.00 et $4.00. Ces prix sont difficiles à battre.

The Mammoth Clothing House

1888 et 1890 rue Notre-Dame.

MARK WORKMAN, Propriétaire.

Bébés en santé, gais et heureux

Nestle's Food

Est la seule nourriture recommandable pour les bébés durant les chaleurs. Le choléra et les maladies d'intestins peuvent être évités. NESTLE'S FOOD n'exige que de l'eau.

EVITEZ LE LAIT DE VILLE.

Echantillon et notre livre pour les mères gratis.

LEEMING, MILES & CO., - **Montreal** (7)

LES JARDINIERS CANADIENS A OTTAWA

Nous avons annoncé, hier, que l'Association des jardiniers de la province de Québec et une délégation des jardiniers d'Ontario étaient venues à Ottawa pour rencontrer les ministres fédéraux.

Les délégations réunies se rendirent auprès des ministres, à 2 heures de l'après-midi, et furent reçues par les honorables Messieurs Tarte, Fielding et Patterson.

Voici le texte de la résolution qui a été soumise aux ministres :

A une assemblée de l'Association des jardiniers de la province de Québec, tenue le quatorzième jour de décembre 1901, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

Considérant que depuis nombre d'années, la classe agricole se plaint, non sans raison, de l'entrée pour ainsi dire, en franchise, des légumes des Etats-Unis à Montréal, causant par là un tort considérable à la culture du pays, à tel point que sur certains produits, notamment les primeurs, nous qui employons beaucoup de mains-d'oeuvre à un prix élevé, sommes obligés de lutter avec désavantages contre les producteurs des climats plus favorisés, ce qui nous oblige à abandonner ces cultures.

Ainsi, le concombre, la tomate, le chou vert, le chou-fleur, la laitue, le radis, le persil, le cresson, le céleri, les fèves et pois verts, l'épinard, l'aubergine, l'oignon sont toujours cultivés en pleine terre dans les Etats du Sud, alors que nous sommes obligés de les cultiver à grands frais sous serres et sous châssis.

Considérant de plus que ces produits s'achètent par les importateurs Montréalais, à des prix tellement bas que les droits de 20 pour cent à 25 pour cent dont ils sont frappés ne les empêchent nullement d'encombrer nos marchés à l'exclusion complète des nôtres. Comment pouvons-nous lutter contre ces prix qui ne payent pas le quart de nos dépenses en culture forcée ? D'autant plus que le consommateur est déjà fatigué d'avance de ces produits qui ne sont plus pour nous des primeurs.

Nous avons au prix de grands sacrifices construit des caveaux, bâti des serres et couches chaudes, amélioré nos terres dans l'espoir de voir notre travail récompensé par une vente rémunératrice.

Pourquoi ne recevrions-nous pas une protection digne de nos fatigues comme toutes les autres industries en ont, attendu que nous sommes parfaitement en mesure de satisfaire le consommateur en comblant le marché de nos produits toujours frais et toujours nouveaux ?

Donc, considérant que la classe agricole et spécialement les jardiniers ont droit comme les autres à la part de protection, qui assurera l'existence de leur industrie, la rémunération de leur travail ;

Nous prions que les changements ci-après soient faits au tarif :

Concombre, un droit de 25 cents par douzaine.

Chou vert, un droit de 3 cents par tête.

Laitue, un droit de 25 cents par douzaine.

Radis, un droit de 10 cents par bl.

Persil et cresson, un droit de 25 cents par bl.

Céleri, un droit de 25 cents par douzaine.

Choufleur, aubergine, un droit de 50 cents par douzaine.

Fèves et pois verts, épinards, un droit de 50 cents par minot.

Tomates, un droit de 50 cents par bl.

Oignons, un droit de 40 cents par minot.

Patates, un droit de 25 cents par 80 livres.

PASCAL SARRASIN, Président.

A. O. DESROSIERS, Secrétaire.

Après avoir donné lecture de cette résolution, une discussion de la question s'est engagée entre les délégués et les ministres, MM. Légaré, Desrosiers, Evans et Symes, et MM. Campbell, ex-M. P., et Monk, député du comté de Jacques-Cartier, ont exposé leurs vues sur l'augmentation de droits demandée.

Après une entrevue des plus intéressantes, qui dura une heure et demie, les ministres promirent aux délégués de donner aux plaintes produites leur meilleure considération.

Holland

CADEAUX POUR

Nouveautés.	Brosses.	Paniers.	Jouets.
Miroirs	Lampes.	Blocs.	Traines Sauvages.
Porte-Monnaie.	Jeux.	Traineaux.	Raquettes.
Livres.	Poupées.	Patins.	Skis.

TOUT LE MONDE

The G. A. Holland & Son Co.

2411 et 2413 RUE STE CATHERINE

253, 255, 257 rue St Jacques. • 1913, 1915 rue Notre-Dame.

R. Hemsley

Bijoutier en Or et en Argent

Articles en Argent Sterling Pour la Table de la Salle à Manger

Lancaster		Strasbourg	
Cuillers à bonbons,	$1.35	Cuillers à fruits,	$4.50
Couteaux à beurre,	$1.60	Fourchettes à sardines,	$1.90
Cuillers à fromage,	$2.10	Fourchettes à laitue,	$2.50
Cuillers à gelée.	$2.10	Plats à tomates tranch.	$1.80
Cuillers à confiseries,	$2.80	Pinces à sucre,	$1.50
Cuillers à sucre.	$1.65	Cuillers à fromage,	$2.10
Pinces à sucre,	$1.50.	Couteaux à beurre,	$1.20
Couteaux à gelée (pet.)	$2.50	Cuillers à pot,	$10.50
" (grands)	$4.90	Cuillers à sauce,	$4.20
Cuillers à crème,	$1.20	Cuillers à confitures,	$3.60
Cuillers à sauce,	$4.05	Cuillers à noix,	$7.35
Fourchettes à sardines,	$1.90	Cuillers à crème,	$1.20

Envoyés franco sur réception du prix. Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

Les deux magasins ouverts chaque soir.

PETITE MENDIANTE

Une fillette de 9 ans tradnite devant le recorder

Une pauvre fillette, à peine âgée de 9 ans, du nom de Joséphine Lalonde, était arrêtée, hier, sur la plainte d'une dame de la rue Dorchester, parce qu'elle mendiait dans les rues. Après enquête, les autorités ont découvert que c'étaient les parents de l'enfant qui la forçaient ainsi à mendier.

L'été dernier, le père et la mère étaient traduits devant la cour du recorder sous la même accusation, mais sentence fut alors suspendue, à condition que la chose ne se répéterait plus.

Il est reconnu que le père travaille présentement et que son salaire suffit amplement au soutien de sa famille.

L'enfant a été placée au couvent du Bon Pasteur, en attendant que les autorités prennent une décision finale en cette cause.

PILULES D'OR du Dr PASTEUR

Le Gros Magasin de Chaussures

POUR CADEAUX POUR LES FETES

N'importe quel article qui se trouve dans notre magasin serait bien accueilli comme Cadeau. Lisez la liste suivante. Elle vous aidera peut-être à savoir ce qu'il vous faut.

PANTOUFLES ROMEO, en noir ou en couleurs, semelles tournées à la main, comme la vignette, grandeurs 6 à 11, pour hommes, seulement $2 la paire.

PANTOUFLES EN KID VICI noir ou de couleur, tournées à la main, les meilleures qui soient faites, grandeurs 6 à 11 pour hommes, à $2.25 et $2.50 la paire.

PANTOUFLES D'OPERA en kid de fantaisie, noir ou de couleur, grandeurs 6 à 11, pour hommes, seulement $2 la paire.

PANTOUFLES EN KID noir ou chocolat, faites à la main, grandeurs 6 à 11, pour hommes, à $1.60 la paire.

JULIETTES en satin piqué, bordées de fourrure, en vieil or, rouge ou noir, chaudement doublées de laine, grandeurs 2½ à 7, pour dames, seulement $1.75 la paire.

JULIETTES en beau kid dongola, bordées de fourrure, grandeurs 2½ à 7, pour dames, seulement $2 la paire.

PANTOUFLES brodées de fantaisie, or ou grenat, doublées de satin de fantaisie, grandeurs 6 à 11, pour hommes, seulement $2 la paire.

JAMBIERES en drap, s'attachant au-dessus du genou, pour dames, seulement $1.25 la paire.

JAMBIERES en jersey, s'attachant au-dessus du genou, pour demoiselles, seulement $1.35 la paire.

JAMBIERES en drap, s'attachant au-dessus du genou, pour demoiselles, seulement 90c la paire.

JAMBIERES en corduroy, gris ou brun, pour enfants, seulement 80c la paire.

JAMBIERES en cuir tan, pour enfants, seulement $1.75 la paire.

SOULIERS de fantaisie, pour dames, pour soirées, faites expressément pour nous, par les meilleurs fabricants des Etats-Unis, pris de $1.50 à $5 la paire.

Venez voir les prix de nos chaussures pour patiner, mocassins indiens et en orignal, et de nos chaussures avec semelles en caoutchouc. Ces chaussures sont 25 POUR CENT meilleur marché qu'ailleurs.

PANTOUFLES brodées de fantaisie, genre opéra, grandeurs 6 à 11, pour hommes, à $1.25 et $1.50 la paire.

PANTOUFLES brodées, en velours noir, renfort en cuir patent, grandeurs 6 à 11, pour hommes, seulement $1.10 la paire.

PANTOUFLES en velours et en imitation d'alligator, paraissant bien et s'ajustant bien, grandeurs 6 à 11, pour hommes, seulement 75c la paire.

PANTOUFLES en tapis, de qualité choisie, semelles cousues, pour hommes, à 50c et 75c la paire.

PANTOUFLES en veau Pebble, parfaitement unies, doublées de kid, cousues à la main, grandeurs 6 à 11, pour hommes, seulement $1.25 la paire.

Les meilleures PANTOUFLES ANGLAISES, en tapis, doublées de kid, cousues à la main, grandeurs 6 à 11, pour hommes, seulement $1.25 la paire.

PANTOUFLES ROMEO en feutre noir, bordées en fourrure, talons bas, grandeurs 2½ à 7, pour dames, seulement $1.25 la paire.

PANTOUFLES en feutre importé, toutes couleurs et toutes sortes, pour dames, de 26c et $1.50 la paire.

JAMBIERES Jersey s'attachant au-dessus du genou, pour dames, à $1.50 et $1.60 la paire.

Argent remis si vous n'êtes pas satisfait. Commandes par la poste exécutées.

FOGARTY & FRERE

Angle des rues St Laurent, Ste Catherine et St Dominique. Le plus ancien et le plus grand Etablissement de Chaussures des derniers goûts au Canada.

MÊME MALADIE!... MÊME REMÈDE!

Quelle erreur incompréhensible commise si souvent par les gens qui croient qu'il faut un remède différent pour chaque sexe, même lorsque la maladie est la même chez l'homme que chez la femme. N'existant pas de différence entre l'estomac d'un homme ou d'une femme dispeptique, par exemple, il faudrait refuser à l'une ce qui est bon à l'autre. Le sexe et la fonction changent, mais l'organisme constitutionnel est le même. La RESPIRATION, la DIGESTION, la CIRCULATION sont identiques, et de ces trois importantes fonctions dépend la SANTE. Or, la régularité de tout le système est assuré par l'emploi judicieux des PILULES D'OR du DR PASTEUR, rénovateur du sang sans rival qui a fait ses preuves parmi les personnes qui en ont fait usage. Toutes les personnes faibles, débilitées par la maladie ; le travail ou l'excès ; les adultes fatigués par une croissnce trop rapide ; les jeunes filles qui éprouvent de la difficulté à se former ou à se développer ; les femmes enceintes ou qui relèvent de couches, toutes les femmes qui ont des pertes ou des époques difficiles ou douloureuses, les vieillards affaiblis par l'âge, les anémiques, les personnes PALES ET FAIBLES, les convalescents.

Cloué sur un lit pendant six semaines, est aujourd'hui sur une voiture gagnant le pain de sa famille.

Montréal, 12 déc., 1901

Cie des Pilules d'Or,

Messieurs,

" Je souffrais de rhumatisme enflammatoire depuis 6 semaines, incapable de remuer une jambe, j'ai perdu ma place à cause de la durée de ma maladie. Pas un seul sou pour pourvoir aux besoins de ma famille composée de ma femme et mes 4 enfants. J'étais complètement découragé et je me disposais à me faire transporter à un hôpital quelconque pour y finir mes jours lorsque par bonheur un ami charitable vint me rendre visite.

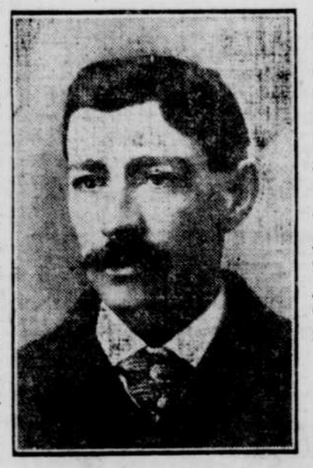

M. Alphonse Couvrette

"Il me conseilla de prendre quelques-unes des Pilules d'Or du Dr Pasteur qui l'avaient guéri lui-même. Je les ai prises avec indifférence. je l'avoue bien sincèrement, mais après quelques jours de traitement je m'aperçus que je prenais des forces. Je pouvais même marcher dans ma chambre. Je continuai et aujourd'hui je peux vaquer à mes occupations."

ALPHONSE COUVRETTE,

327 rue Rivard,

Montréal,

GRACE à l'immense succès des PILULES D'OR DU DR PASTEUR, nous expédions sur demande des blancs de consultations gratuites, permettant au malade d'éclairer nos DOCTEURS SPECIALISTES de façon à ce qu'ils puissent agir par correspondance avec la même efficacité que personnellement.

N.B. $100 seront versées dans la caisse de l'intéressé qui prouvera que LES PILULES D'OR DU DR PASTEUR ont manqué une seule fois de produire leur effet salutaire, ou que nos certificats dont les bons mots sont amplement justifiés par les milliers de lettres de remerciements que nous recevons, ne sont pas authentiques. Se trouvent dans toutes les bonnes maisons. Expédiées partout sur réceptiou de 50c pour une boîte ou de $2.50 pour six boîtes.

La Cie des Pilules d'Or du Dr Pasteur

Dépositaire pour les Etats-Unis : **162 RUE ST DENIS, Montréal, Can.**

A. J. BRUNELLE, Pharmacien. Incorporée en l'an 1900

1801 So. Main St., Fall River, Mass.

Heures de bureau : De 9 heures à 6 heures tous les jours. De 5 heures à 9 heures tous les Jeudis.

DEVANT LE RECORDER

La Cie des tramways est accusé de négligence relativement à sa ligne de la Côte des Neiges

En vertu d'une résolution passée au conseil de ville, il y a quelque temps, l'inspecteur de la cité a pris, ces jours derniers, une action en cour du recorder contre la compagnie des tramways, alléguant que cette dernière avait négligé jusqu'à présent de mettre sa voie double en opération sur la ligne de la Côte des Neiges.

La compagnie dit, pour se justifier, qu'il n'y a pas d'espace au terminus de cette ligne où elle puisse tourner ses wagons, de sorte qu'ils ne peuvent circuler que sur une seule voie. Le bref est rapportable demain matin.

Rhumes Obstinés — **BAUME RHUMAL**

X... le poète chevelu, est un peu en retard avec son tailleur.

—Je ne puis rien vous donner ce mois-ci, lui disait-il hier.

—Mais, c'est précisément ce que vous m'avez déjà répondu le mois dernier.

—Eh bien ! vous avez vu que j'ai tenu parole.

Les attentions de Dufourneau.

Hier, il entre chez un chapelier.

—Mettez un crêpe à mon chapeau, dit-il, mon oncle est très malade. Je lui rends visite ; il verra que j'ai pensé à lui.

LES VETEMENTS DE

Blumenthal

Sont uniques quant au bon gout et aux genres

Le Pardessus Raglanette A Yoke,

Le plus Nouveau Pardessus

Nous vendons le TRES ELEGANT PARDESSUS ci-dessus aux gens qui tiennent a être les mieux habillés de Montréal.

Les Pardessus Raglanette

En Oxford gris et effets de Vigogne les plus nouveaux, faits et garnis par tailleurs, sont égaux aux plus beaux pardessus faits sur commande. Nos prix **$10, $12** et **$14.50.** Vous épargnerez un billet de cinq dollars que vous pourrez ajouter à votre compte de banque, si vous l'achetez ici.

Blumenthal,

DRAPIERS DE HAUTE CLASSE

677-679 Rue Craig, Juste à l'ouest de la rue Bleury.

CONFECTIONS EN FOURRURES

Dans l'espace d'une seule journée, nous vous confectionnerons un chic manteau, garanti bien faire, et d'un fini remarquable. Remarquez bien, laissez-nous votre commande le matin et nous vous le livrerons le soir même.

AMERICAN HAT AND FUR STORE

27 et 29 St Laurent, Montreal.

A TRAVERS LES ETATS-UNIS

MORT DU GOUVERNEUR GREGORY, PREMIER MAGISTRAT DU RHODE ISLAND.

M. William Gregory, le gouverneur du Rhode-Island, est décédé en son domicile de Wickford, commune de Kingstown.

Il a succombé à une attaque aiguë de la maladie de Bright. M. Gregory était âgé de 53 ans, et sa santé laissait à désirer depuis une vingtaine dannées.

C'est le premier gouverneur, depuis 1805, qui meurt dans l'exercice de ses fonctions. Le lieutenant - gouverneur Kimball le remplacera temporairement, c'est-à-dire jusqu'au 7 janvier 1902, en qualité de gouverneur suppléant, alors qu'il sera assermenté comme gouverneur, pour le reste de la durée des pouvoirs du feu gouverneur, laquelle expirera le 5 novembre suivant.

Le gouverneur Gregory sortit pour la dernière fois vendredi dernier, alors qu'il se rendit au Capitole, ; il n'y resta pas longtemps assez cependant pour s'enrhumer légèrement. Il n'y fit aucune attention, mais ce refroidissement fut la cause immédiate de sa mort, qui arriva subitement. De fait, Mme Gregory devait assister à des funérailles, à Providence ; mais vu l'état de son mari, elle se proposait de ne pas le quitter. Sur quoi, le gouverneur, qui se sentait bien, lui dit qu'elle ferait mieux d'aller à Providence. Elle en revint à 3 heures, mais le gouverneur était alors sans connaissance, et il expira sans l'avoir reconnue.

Le défunt était fils de parents anglais. Son père avait pour état de réparer les métiers Jacquard. Il fut peut-être le premier de ces artisans qui vinrent se fixer aux Etats-Unis (1842). Le père Gregory avait 13 enfants. Il se fixa d'abord à Astoria, Long-Island, où, le 3 août 1849, naquit William, qui devait plus tard être gouverneur du Rhode-Island. En 1852, il transporta ses pénates à Moosup, Conn., et en 1860, il s'établissait à Westerly, R. I., où il mourut.

William reçut une instruction élémentaire, et plus tard prit ses degrés à l'Ecole Supérieure de Foster. Ce n'était ni un lettré, ni un orateur, mais il avait le talent des affaires, ce qui lui a permis d'amasser une jolie fortune.

LE SORT DE Mme CHARTRAND, DE NEW-YORK

Le grand jury du comté d'Hudson a terminé l'examen du cas de Mme Chartrand, qui est actuellement en prison à Jersey City, sous l'accusation d'avoir tué son mari, à Hoboken, le 31 octobre dernier. Déjà, le jury du coroner s'est prononcé à ce sujet et a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre Mme Chartrand, parce qu'elle avait tué son mari par accident.

Il paraît que le grand jury a aussi décidé de ne pas décréter d'accusation Mme Chartrand, trouvant que la mort de son mari était accidentelle.

On se rappelle que le 31 octobre, Mme Chartrand, en jetant ses bras autour du cou de son mari pour lui dire au revoir, a déchargé, par inadvertance, un revolver qu'elle tenait à la main et que son mari venait de lui remettre. M. Chartrand est mort des suites de la blessure qu'il a reçue derrière l'oreille.

Le grand jury aurait demandé de faire examiner Mme Chartrand, par des médecins experts, sous le rapport de son état mental, les gardiens de la prison étant portés à croire qu'elle est atteinte de démence.

NOTES MARITIMES

Halifax, 20 — La goélette "Montor," partie de Charlottetown pour Port Hood, C. B., a fait naufrage hier près de Pictou.

St Jean, N. B., 20 — Le "Dunmore Head," arrivé hier de Belfast, a subi quelques avaries au cours de la tempête qui l'a assailli pendant la traversée.

Le "Roman" est parti hier de Liverpool pour Portland, Me.

Le "Manchester City" est parti mercredi de Manchester pour St Jean, N. B.

ARRIVES A DESTINATION

"Deutschland," de New-York à Hambourg.
"Aller," de New-York à Naples.
"Waesland," de Philadelphie à Liverpool.
"Germanic," de Liverpool à New-York.
"Lancastrian," de Liverpool à Boston.

CHRONIQUE DES FEUX

Une lampe qui a fait explosion a mis le feu dans la cuisine, hier soir, à 6.10 heures, chez M. J. K. Libbey, No 36 rue Champlain. On a éteint les flammes avant qu'elles eussent causé beaucoup de dommages.

A 9 heures, hier soir, le feu a pris sous un tramway à l'angle des rues Craig et Saint-Laurent. Le conducteur agissant comme pompier, a réussi à éteindre les flammes.

La Grippe — BAUME RHUMAL

Pilules Longue Vie (Bonard)

BURDOCK BLOOD BITTERS

Mme James Carr, d'Umfraville, comté Hasting, Ont., dit :

GUÉRISSENT LA SCROFULE

"Mon petit garçon, âgé de deux ans et demi, était si malade de plaies scrofuleuses qu'il était dans un terrible état. Mon mari acheta pour lui une bouteille de Burdock Blood Bitters, et quand l'enfant eut fini de boire la seconde bouteille, il n'y avait plus sur lui la moindre plaie. Vu cette merveilleuse guérison je puis sincèrement recommander les B. B. B. à toutes les personnes qui souffrent de n'importe quelle maladie causée par le mauvais sang."

M. Olivier J. Murray, Charlottetown, P. E., écrit comme suit :

GUÉRISSENT LES CLOUS

"Il y a environ six mois, je fus en proie à de douloureux clous, pour la guérison desquels je ne trouvais absolument rien. Comme dernière ressource j'eus agal les Burdock Blood Bitters. Une bouteille fit disparaître complètement les clous et ma santé n'a jamais été aussi bonne qu'à présent. 7 oct 1901 (6)

IL N'Y A PAS DE

CHEMISES ET COLLETS

MIEUX FAITS QUE CEUX PORTANT LA CELEBRE MARQUE DE FABRIQUE BIEN CONNUE

TRADE W.G.R. MARK

Cadeaux de Fête très Convenables

Pour Pères, Frères, Oncles, Neveux et Maris.

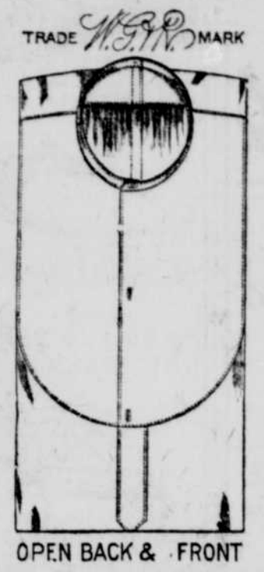

NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET DANS TOUS LES PRINCIPAUX GENRES.

Chemises de Toilette Blanches, Plastron court, à **75c et $1.00** chacune.

Chemises de Toilette pour Soirées, ouvertes devant et derrière, manchettes à même, **$1.25** chacune.

Bel assortiment de Nouvelle Chemises en Zephyrs tissés et Batiste de couleur, **$1.00 et $1.25** chacune.

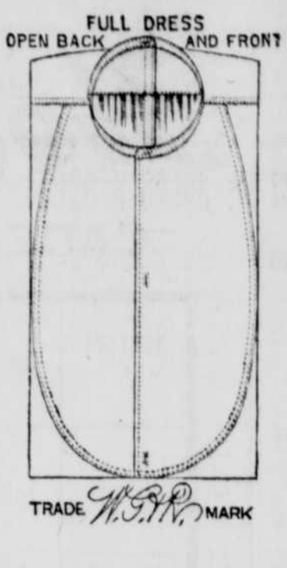

COLLETS MODERNES

ARIZONA.

ALWAYS AT THE TOP

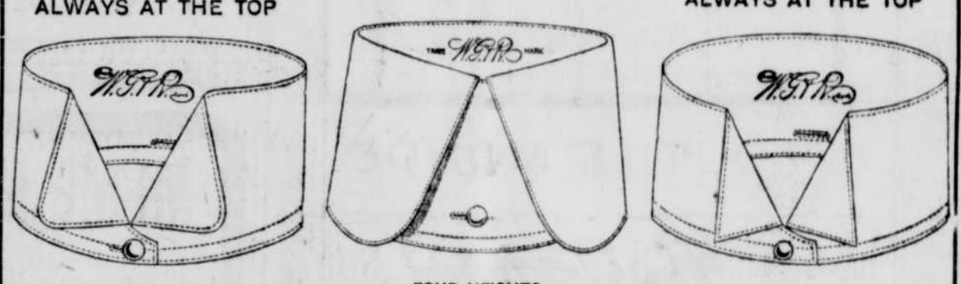

TWO QUALITIES

RAPIER

CAPRICE

THREE HEIGHTS AT BACK

2 in. 2¼ in. 2½ in.

FOUR HEIGHTS:

2¼ in. 2½ in. 2¾ in. 3 in.

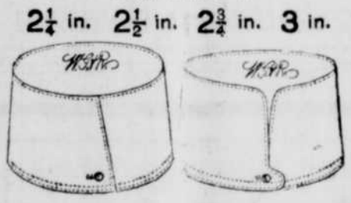

TWO QUALITIES

ROYSTER

YARA-YARA

THREE HEIGHTS AT BACK

2 in. 2¼ in. 2½ in.

A 15c et 20c chacun. Cette Semaine à $1.25 et $1.75 la Douzaine.

MANCHETTES

A 25c la Paire. $2.50 la Douzaine.

Nous vous invitons à venir les examiner. Venez chez nous et procurez-vous la marque

Trade W.G.R. Mark

Les mieux lavés et repassés et qui s'ajustent le mieux. On ne peut les avoir que chez

allan

Angle des rues Craig et Bleury et 2299 rue Ste Catherine.

"acanitol"

le meilleur rénovateur de la chevelure au monde — rend aux cheveux leur couleur naturelle — aucune drogue dangereuse — ne salit pas la peau ou l'oreiller le plus blanc — toutes pharmacies, 50c la bouteille. Dépôt :

Dr Laviolette, Deux pharmacies, coin Ste Catherine et Drummond, coin Notre-Dame et St Gabriel.

6—v—n

Le cognac Paulhiac est une nécessité dans la famille.

LE THE "CONDOR"

est un thé importé du Japon, en paquets, dont la feuille naturelle est sans aucune adultération. Sa liqueur forte, claire et savoureuse, est très appréciée des connaisseurs. En paquets de plomb. 1 lb. à 40c. ½ lb. à 20c.

VENTE DE LIQUIDATION D'ARTICLES ARTISTIQUES

THE J. HOOD COMPANY,
En liquidation.

Une véritable vente pour cause de liquidation a maintenant lieu au

No 221 RUE ST JACQUES

et ne se continuera que durant les fêtes. Le stock comprend photogravures encadrées et non encadrées, épreuves d'artistes, gravures, esquisses, mezzo-tintos, Carbones, fac-similés, et

Les plus nouvelles reproductions en couleur des principales galeries,

Photographies, etc., etc.

Une splendide occasion d'obtenir des articles recommandables à vos propres prix.

A. W. STEVENSON,
Liquidateur.

40—6

Colonial House

Square Philippe.

Ouvert tous les soirs jusqu'à NOEL.
Repas servis dans le Restaurant jusqu'à 9.30 p.m.

MARCHANDISES de NOEL

Un choix d'articles des différents départements, à

$2.00 CHACUN

LIVRES—Poésies reliées en Padded Seal.
"Lives of the Hunted"
"Wanted a Matchmaker"
Livre de Cuisine de Mme Beeton.
"Violet" livre de Contes.
Livres de Prières, Bibles.
PLUMES FONTAINE—Belles, moyennes, carrées No. 2, de A. A. Waterman. Belles, moyennes, carrée No O, de Paul E. Wirt.
Papeteries No. 61, 4 mains, 4 paquets, bleu, faon.
Cribbage de poche, No. 6473 S.
Jeux d'Echecs de poche No. 870.
Etuis à Cigares, No. 85-4.
Porte-monnaie et Porte-carte Combinés, No. 1772, Phoque Noire.
Porte-monnaie et porte-carte combinés, No. 1772, assortis.
Chronomètres de jeux de Golf, No. 2008.
Cabas avec lacets de souliers.
EVENTAILS, No. 1412, Gaze décorée.
No. 1869, Gaze décorée.
No. 1035, Plumes noires et blanches.
Un complet de Tuque et Ceinture, en blanc, bleu pâle ou écarlate.
2 belles camisoles en merinos gris pesant, longues manches, grandeur pour dames.
Un complet de beaux caleçon et camisole en laine grise à côtes, toutes les grandeurs, pour dames.
2 paires de beaux bas de cachemire, haut par côtés, pesants, toutes les grandeurs pour dames.
2 paires de beaux bas en cachemire noir, devant brodé, toutes les grandeurs, pour dames.
Splendide imitation de vase Royal Worcester, chic services de bagatelles, plateaux à brosse et peigne assortis de dessins et de formes, plat à fourgère avec filet, candélabre Dresde, 4 lumières ; boite de bonbons de 6 pcs, avec médaillon ; boite de bonbons en verre bohémien, tasse et soucoupe en verre vénitien, magnifi. plat à fruit en porcelaine japonaise, exquises statuettes en pierre biscuit, jarre à biscuit bavaroise nouvelle forme. théière, sucrier et pot à crème en porcelaine d'Autriche.
Foulards en soie de fantaisie pour hommes, gants de kid tan doublés en laine, pour hommes ; gants mocho tan, doublés en laine, pour hommes ; mitaines en mocho tan, doublées en laine d'agneau, pour hommes : gants en peau peau de chien pesants, doublées en soie, pour hommes.
Dessus de coussin en peluche et satin ; paniers à ouvrage en satin, coussins tout faits en tapestry, coussins à épingles, tea cosies, boites à mouchoirs et à gants en satin, tidies en soie, différentes couleurs, centres et "runners" en toile dessinée, pantoufles en canevas.
Châles tricotés blacns, noirs et creme ; nuages en laine Ice, crème, blancs, ciel, roses, noirs.
Gilets de chambre en édredon pour dames, en crème, bleu pâle, rose et gris.
Poupées avec corps en kid, poupées habillées, poupées articulées, poupées de bébés, service à épousseter de poupées, services de bijouterie de poupées, boite musicale, jeu de quilles, jeux de palet pour salon, bureau émaillé de poupée, commode émaillée de poupee, service à thé émaillé de poupée, table rouge et 4 chaises de poupées.
Panier de fantaisie rempli de bonbons de choix.
Boite en peluche de fantaisie remplie de chocolat, de première qualité.
Boite à bonbon en verre remplie de bonbons de choix.
Boite de fantaisie remplie de chocolat et de chocolat à la crème.
Paniers à ouvrage sur support, paniers à papier de rebut, paniers à ouvrage, doublés, avec et sans couvercle ; mannes à linge.
Mouchoirs en dentelle de soie de Malte, Mouchoirs en toile, bord en véritable dentelle valenciennes ; boites, ½ douzaine de de mouchoirs initialés en toile, cravate en dentelle de fantaisie, cravate en crêpé de chêne blanche et crème, cravate en chiffon blanc, ciel, rose et turquoise.
Lunettes en or, dessins les plus nouveaux ; lorgnons en or, s'ajustant facilement ; étuis châtelaine en argent sterling ; jolies lorgnettes en argent doré et oxydé, en perle et en écaille de tortue, étuis châtelaine à lunettes, en cuir de Russie, maroquin et veau de Russie, montés en bronze et en métal a fusil.
Belles pantoufles d'opera en kid Vici, tan ou noir, pour hommes ; pantoufles d'opera en veau tanné au saule, pour hommes ; pantoufles en kid noir, attache Harwood, pour hommes ; beaux pardessus en Jersey, pour hommes ; belles pantoufles d'opera en kid Vici tan, pour petits garçons.

5 p. c. d'Escompte sur les achats au comptant
ATTENTION SPECIALE DONNEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE.

Ouvert tous les soirs jusqu'à NOEL.
Repas servis dans le Restaurant jusqu'à 9.30

HENRY MORGAN & CO.

MONTREAL

TEMPERATURE

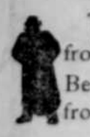

Toronto, 20—Beau et froid, neige, aujourd'hui. Beau et modérément froid demain.

20 décembre 1901.

Température d'après le thermomètre Hearn et Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Maximum aujourd'hui.	18
Maximum l'an dernier. . . .	38
Minimum aujourd'hui.	8
Minimum l'an dernier. . . .	28

Baromètre—8 a.m., 30.28 ; 11 a.m., 30.29 ; 1 p.m., 30.27.

LA "PRESSE-NOEL"

Le Grand Succès du Jour.

Ce grand numéro de Noel paraitra Demain, et il sera, au point de vue journalistique, le grand succès du jour.

Composé de trois fascicules, sa distribution sera faite à deux reprises.

Demain, à 7 heures a.m., nos dépositaires seront servis de la couverture en couleurs et du premier fascicule, formant un gros numéro à lui seul ; à 10 heures a.m., se fera la dernière distribution, formant également un immense volume.

Aux lecteurs d'attendre à 10 heures a.m., pour l'achat de LA PRESSE-NOEL complète, dans les dépots de Montréal.

Lecteurs et lectrices, LA PRESSE-NOEL de Demain fera votre joie. Elle sera pour vous une surprise, à cette époque de surprises, pour les grands comme pour les petits.

Vive LA PRESSE-NOEL ! Exigez-là complète.

CIRCULATION DE "LA PRESSE"

" La Presse" est tirée à 60,337 exemplaires par jour, soit 55,000 de plus que tout autre journal français, et 20,000 de plus que tout journal anglais.

Elle circule à 32,500 exemplaires dans Montréal, et aucun autre journal français ne dépasse environ 6,000 exemplaires de circulation locale.

Aux annonceurs qui veulent en avoir pour leur argent, de prendre bonne note de cette déclaration.

LISTE OFFICIELLE

Des aspirants à l'étude du droit pour le district de Montréal

Il y a 21 nouveaux aspirants à l'étude du droit pour les examens qui commenceront le 14 janvier.

Nous publions la liste officielle des candidats qui ont donné leur nom à M. Robert Taschereau, secrétaire du Barreau de Montréal.

Ces 21 aspirants sont du district de Montréal seulement :

Charles Amédée Barsalou, de Bryson; Victor Bouthillier, de Montréal; Warrick Fielding, Clipman; James Crankshaw, jr, de Montréal; Denis Colborne Draper, Montréal; Joseph Drouin, Ste Scholastique; Wilfrid A. Hanfield, St Marc; William P. Karney, James P. Kennedy, de Montréal; Alexandre Lacoste, René Larivière, Henry Arthur MacKee, Tancrède A. A. Marsil, de St Hyacinthe; Enol McDougall, Matawa; Roland Miller, Montréal ; Alcide Noël, Thetford Mines; Paul Ouimet, St Hilaire; Michael Arthur Phelan, de Montréal; Odérie Rondeau, de St Marcel; Agenor Henry Tannor, de Valleyfiled ; Abraham Vineberg, de Montréal.

INSTITUT FRASER

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une de nos petites annonces, publiées à l'intérieur, et concernant la disparition de précieux ouvrages de la bibliothèque Fraser.

TROUVEE

Trouvé, sur la rue Sainte-Catherine : une piastre. La personne qui l'a perdue est priée de s'adresser, par lettre, à la Chancellerie du Consulat de France, rue St Jacques, en donnant les détails suffisants pour établir ses droits.

MONUMENT NATIONAL

Cours de commerce, ce soir, à 8 heures. Sujet : Suite de "La banque" ; l'épargne. Contérencier, S. Côté.

STEAMER ECHOUE

Washington, 20 — Une dépêche reçue aujourd'hui au département d'Etat du consul-général des Etats-Unis à San Salvador dit que le steamer "San Blas, que l'on croyait perdu, est échoué près de La Trinitad. Les passagers sont en sûreté.

GROSSE FAILLITE

Londres, 20 — On a annoncé, à la Bourse des Métaux, ce matin, la faillite de Wm Sargeant, chef d'une compagnie très ancienne et très haut cotée à la Bourse. Ses obligations sont évaluées de £30,000 à £60,000.

VENTE DE REVUES

La vente annuelle des revues de l'année écoulée reçues au Board of Trade pour l'usage des occupants a rapporté environ $120.

CINQ CENTS IMMIGRANTS

Un train spécial venant d'Halifax est arrivé aujourd'hui à la gare Windsor, avec cinq cents immigrants arrivés d'Europe par les steamers "Garth Castle" et "Corinthian."

UN CHARRETIER DANS L'EMBARRAS ET DANS LE MALHEUR

Un charretier du nom d'Edmond Simard a été arrêté, hier après-midi, par l'inspecteur Fletcher, de la Société protectrice des animaux, sous l'accusation de cruauté envers un cheval. L'accusé prétend que son cheval étant tombé foudroyé dans la rue, il lui a coupé le bout de l'oreille pour s'assurer si la vie était bien complètement éteinte. D'ailleurs, Simard prétend avoir agi de bonne foi et sans la moindre intention de faire du mal à la pauvre bête, qui était d'ailleurs parfaitement morte dans le temps.

Tous les citoyens qui étaient présents lors de l'arrestation s'accordent à dire que l'officier Fletcher a voulu faire de l'excès de zèle dans cette circonstance.

CONTRE LE VOL ORGANISE

Le chef Legault entreprend une campagne contre les marchands de charbon malhonnêtes

Sur les ordres du chef Legault, la police va entreprendre, dès lundi, une campagne dont la nécessité, paraît-il, se fait sentir depuis longtemps.

Tout le public pourra se trouver dans l'occasion d'en bénéficier.

Chaque hiver, des plaintes nombreuses ont été portées, auprès des autorités, contre certains marchands de charbon chez qui le respect de l'honnêteté est le dernier des soins. Des citoyens de toutes conditions prétendent que ces marchands sans vergogne se font une spécialité de spéculer sur le poids et la quantité du combustible que l'on achète chez eux.

Sur une tonne de charbon qu'ils auront à livrer à un client, ils en retiendront, par exemple, cinquante, cent livres, et même davantage. C'est le vol érigé en système. De cette façon, on s'enrichit bien vite, mais c'est la bourse du prochain qui en souffre.

Il paraîtrait que cette exploitation criminelle a été poussée jusqu'à l'odieux.

Les clients prennent rarement la peine de constater si on leur a donné la quantité de combustible qu'ils ont payée. Leurs fournisseurs le savent bien, et ils en profitent pour prélever l'impôt du vol, sur le charbon comme sur le bois, surtout quand ils ont à en fournir pour une valeur assez considérable.

Les plaintes portées par des citoyens qui ont pris la peine de peser et de mesurer à leur tour, après que leur combustible leur était livré, ont été presque toutes trouvées bien fondées.

Naturellement, tous les marchands de charbon ne spéculent pas de cette façon; il faut le reconnaître, la plupart sont d'une scrupuleuse honnêteté. Mais, le nombre des coupables est assez considérable, et la campagne inaugurée contre eux le fera voir.

Le chef Legault a su prévenir, dans les mesures qu'il vient d'adopter, le désir d'une foule de familles, à qui des ressources assez modestes ne permettent pas de se laisser piller ainsi chaque hiver, par des spéculateurs éhontés.

A l'avenir, il faudra qu'une tonne de charbon pèse 2,000 livres, et non pas seulement 1,800 ou 1,900 livres. La prison sera la récompense de ceux qui refuseront ainsi de se conformer aux préceptes de la plus élémentaire honnêteté.

Le chef de police invite tous les citoyens à lui faire connaître les individus qu'ils parviendront à prendre en faute, afin qu'il en soit fait prompte justice.

CADAVRE DECAPITE

Trouvé sous une masse de rochers dans l'Alabama

Carroll, Ga., 20 — Sous une masse de rochers, à Oak Level, Alabama, on a découvert un cadavre décapité. On croit que ce cadavre est celui d'un nommé Chandler, maître d'école, qui demeurait dans le comté de Polk. Chandler est disparu depuis le mois d'octobre, et l'on sait que, la veille de sa disparition, il avait sur lui une somme de $125. On fit des recherches dans tout le comté pour retrouver le maître d'école, mais ces recherches n'avaient eu aucun résultat avant ce matin.

Dans une des poches des vêtements que portait le cadavre décapité, on a trouvé une montre qui a été reconnue comme ayant appartenu à Chandler.

Un fermier du nom de Knighton a été arrêté sous soupçon.

VERDUN

Les banquets de Verdun, organisés au profit de l'église, sont terminés.

Le succès a dépassé les espérances; au-delà de 1500 personnes ont pris part à ces agapes fraternelles.

Les salles des banquets étaient brillamment illuminées, et les murs tapissés de somptueuses décorations, que surmontaient des inscriptions de circonstance.

Des fleurs de toutes nuances gracieusement fournies par M. S. S. Bain, fleuriste, de Verdun, mariaient leurs couleurs et leurs parfums au milieu des tables chargées de mets succulents.

M. G. McDougall présenta à M. le curé, au nom des paroissiens et des amis, une belle adresse accompagnée d'une bourse de $100.00, et Mme A. Desaulniers, une croix en aibâtre d'un grand prix.

Plusieurs orateurs adressèrent la parole.

Mardi, enfin, le banquet, se terminait par une jolie comédie admirablement bien rendue par les membres du cercle d'amateurs de St Henri.

Hier midi, près de 500 enfants, venant des différentes paroisses de Montréal et de la banlieue, se pressaient autour des tables, pour prendre part au dernier banquet. Ces chers bambins s'amusèrent on ne peut mieux et tous partirent contents et joyeux, se promettant bien de revenir l'année prochaine.

Ces banquets ont été organisés par Mme Joseph Brault, présidente, et Mmes Morin, Desaulniers, Cavariat, Bergevin, McDougall, Leblanc, Deslauriers, Poirier, Vidal, Boisvert, Guertin, Wright, Desjardins, Leduc, Lachapelle, Fyfe, Quintal, Ford, Gervais, Provençal, Lefebvre, Massicotte, Viau, Lalonde, Robert, Caron, St Onge, Lafrance, Lamothe, Casault, Valiquette, Archambault, Labelle, St Pierre, Breton, Jubinville, Desormeaux, Forget, Mantha, Philippe, Martin, Potvin, Lajambe, Hamel, Laberge, Lapierre, Moreau, Hamelin, Bourbonnais, Gendron, Mainville, Chevrier, Trottier, Strasbourg, Provost, Mercier, Lefrançois, Starke, Bélanger et les demoiselles de la paroisse qui, ainsi que les dames, se sont distinguées par leur zèle, leur politesse et leur courtoisie.

M. le curé remercie bien cordialement tous ceux et celles qui, directement ou indirectement, ont contribué au succès de ces banquets de charité, entr'autres les journaux, qui ont prêté un concours efficace à l'organisation.

LE DRAPEAU DE CARILLON

Rencontré sur la rue, un citoyen des plus connus pour son patriotisme et son dévouement à tout ce qui est canadien. Il était furieux.

Interrogé sur la cause de son irritation, il nous dit :

Un de nos confrères a découvert des idées impérialistes dans le drame de M. David ; c'est un comble. Il faut être bien décidé à critiquer quand même et être à bout de ressources pour avoir recours à pareil moyen."

Et le patriote s'en alla en haussant les épaules. Les honnêtes gens ne peuvent manquer d'être de son avis.

LA SITUATION EN COLOMBIE

San Francisco, 20 — Le "Bulletin" dit: "Des ordres très pressés ont été reçus de Washington donnant instruction aux autorités de la marine, ici, d'envoyer le croiseur "Philadelphia" en toute hâte à Panama".

COLONS POUR LE NORD-OUEST

Cent Ecossais sont arrivés, ce matin, par le train d'Halifax du Pacifique Canadien, et continueront leur chemin au Nord-Ouest, où ils vont s'établir.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Pittsburg, Penn., 20 — On rapporte ici qu'un train du "Baltimore and Ohio" a déraillé à Scotthaven, quatorze milles au-dessus de McKeesport. Plusieurs personnes ont été blessées. Des médecins ont été mandés sur les lieux.

A LA FERME-NEUVE

Brillante inauguration de l'Ecole des journalistes et intronisation du nouveau curé

On décide de celébrer annuellement la fête patronale de feu le curé Labelle, l'apôtre du Nord

(De notre envoyé spécial)

Labelle, 20 — L'inauguration de l'école des journalistes de la Ferme-Neuve a eu lieu solennellement, mercredi dernier.

Le même jour a été solennisée par l'entrée en fonctions du nouveau curé, M. l'abbé J. A. Cadieux.

Dans la matinée, à 10 heures, une grand'messe fut chantée par M. le curé Ethier.

L'église avait été admirablement décorée pour la circonstance.

Au chœur, figuraient cinq ou six prêtres, de la région de La Lièvre.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Genier, curé du Rapide de L'Original.

Le distingué prédicateur souhaita éloquemment la bienvenue aux délégués du comité des journalistes, et il les remercia en termes émus de leur généreux dévouement à l'oeuvre de la colonisation.

Après la messe, on se rendit en procession à l'école des journalistes. En tête du défilé apparaissaient les délégués, suivis immédiatement des élèves de l'école, puis des fidèles de la paroisse.

L'école avait revêtu une élégante toilette. Les murs disparaissaient sous la verdure et les drapeaux. On avait dressé une estrade, où prirent place les journalistes.

M. Cyrille Lafontaine, président de la commission scolaire, lut aux délégués une adresse de cordiale bienvenue, les remerciant en même temps du magnifique résultat de leur zèle patriotique.

Mlle Marie-Louise Ethier, au nom des enfants de l'école, lut aussi une jolie adresse aux délégués, leur exprimant des sentiments de la plus délicate reconnaissance.

MM. Arthur Côté, de "La Presse", Amédée Denault, du "Pionnier"; Alfred Pelland, de "La Patrie"; l'abbé Genier et L. E. Caruel prirent successivement la parole et parlèrent éloquemment de l'oeuvre nationale de la colonisation.

M. Denault présenta des livres et une galerie de portraits canadiens, devant être distribués en prix, dans le cours de l'année scolaire, aux élèves les plus méritants de l'école.

M. Pelland offrit un portrait du regretté curé Labelle, l'oeuvre de M. Joseph St Charles. Le donateur profita de l'occasion pour proposer la célébration annuelle de la fête patronale du curé Labelle, dans les cantons du Nord.

Toutes les personnes présentes accueillirent avec enthousiasme cette suggestion, et il ne reste plus qu'à fixer la date de cette fête religieuse et patriotique.

A midi eut lieu le banquet offert aux journalistes par les colons, chez M. Cyrille Lafontaine. On y discuta diverses questions relatives à la colonisation et plus particulièrement à l'éducation.

La santé en l'honneur de M. Lafontaine fut la seule proposée, et, plusieurs orateurs y répondirent avec entrain.

De là les délégués du comité des journalistes se rendirent au Rapide de l'Original, où ils furent les hôtes du dévoué curé de cette paroisse. Un somptueux souper les y attendaient : aussi chacun y fit-il honneur.

A ce congrès de colonisation, les colons ont formé une chambre syndicale composée de divers délégués, dont trois pour chaque canton.

FEU M. JULES HERBETTE

M. Jules Herbette, ancien ambassadeur de France en Allemagne, dont nous annoncions la mort hier, était né à Paris, le 5 août 1830. Après avoir fait son droit, il entra au ministère des affaires étrangères le 18 juillet 1860. Nommé consul à Naples, le 20 février 1867, gérant du consulat de Stettin, en mars 1869, il rentra à Paris au mois de septembre suivant, et, pendant la guerre, fut un des auxiliaires du gouvernement de la Défense nationale, pour la direction des relations extérieures. Il assista comme secrétaire de Jules Favre, en mars 1871, aux négociations préliminaires pour la paix avec l'Allemagne. Rédacteur à la rédaction politique, au ministère des affaires étrangères, le 8 avril 1881, délégué à la commission européenne du Danube, le 23 décembre 1876, il fit partie de la mission extraordinaire au congrès de Berlin, en juin 1878.

Nommé ministre plénipotentiaire en janvier 1880, directeur du personnel et conseiller d'Etat, en service extraordinaire, il fut le principal conseiller de M. de Freycinet, et, par sa connaissance des affaires internationales, acquit beaucoup de considération auprès des diplomates étrangers. Après la chute du cabinet de Freycinet, il demanda sa mise en disponibilité le 9 octobre 1880, puis reprit la direction du personnel sous le même ministre, le 31 janvier 1882, et la direction du cabinet le 7 avril 1885. Nommé ambassadeur à Berlin le 11 septembre 1886, il a gardé ces fonctions auprès des trois empereurs Guillaume Ier, Frédéric III et Guillaume II, dans la situation délicate que fait au représentant de la France en Allemagne la persistance des souvenirs et des sentiments qui imposent la paix armée aux deux pays. Il prit sa retraite en 1896 et fut remplacé par M. de Noailles.

Décoré de la Légion d'Honneur le 1er août 1871, M. Herbette a été promu officier le 30 juillet 1878, commandeur le 4 juillet 1882 et grand-officier le 30 décembre 1886. M. Ferdinand de Lesseps fut chargé de lui remettre officiellement à Berlin, les insignes de ce dernier grade.

ENSEVELIS VIVANTS

Ogdensburg, N. Y., 20 — Un homme a été tué et un autre dangereusement blessé, dans un accident qui s'est produit, hier après-midi, aux mines de fer de Keenes, près de cette ville.

Benjamin Elliott, âgé de vingt-cinq ans, natif de Peterboro, Ont., et Peter Konnenberg, travaillaient dans une mine lorsque soudain un amas de terre et de pierres tomba sur eux. Ils furent littéralement couverts. Leurs camarades se précipitèrent à leur secours. Lorsqu'on découvrit les corps, Elliott était mort, Konnenberg respirait encore, mais ses blessures sont si graves qu'on ne croit pas qu'il survive.

DRAME DE LA MER

New-York, 20 — Le vapeur "Advance", appartenant à la Panama Railway Company, est arrivé ici hier, venant de Colon. Il avait à bord le capitaine et l'équipage de la goélette à trois mâts "Edouard-Young", de Boston. L'"Advance" a rencontré la goélette en détresse au large du cap Hatteras. Battue par la tempête, elle était désemparée et l'eau, qui l'envahissait, était à hauteur du pont. Quelques instants plus tard, elle aurait sombré. Elle venait de Georgetown, Caroline du Sud, avec un chargement de bois de charpente.

Le capitaine de la goélette a fait un récit saisissant de son aventure en mer. "Atteints par la tempête, samedi dernier, nous n'avons pas tardé, a-t-il dit, à être le jouet des vents en furie. Des vagues énormes balayaient le pont du navire qui fatiguait beaucoup ; la cargaison s'est portée d'un côté et faisait pencher la goélette d'une façon inquiétante.

"Le dimanche, dans la soirée, nous avons rencontré un petit vapeur qui a essayé de mettre à l'eau une embarcation pour nous secourir. La mer démontée l'en a empêché et il a dû nous abandonner. Le lendemain, l'"Advance" nous a rencontrés et sauvés au moment où nous allions sombrer."

Plusieurs hommes de l'équipage de l'"Edouard-Young" ont été obligés d'aller à l'hôpital, après avoir débarqué de l'"Advance". Ils avaient les mains enflées et gercées par l'eau de mer qui était glacée. Ils enduraient d'atroces souffrances.

FRAPPE PAR UN TRAMWAY

Un vieillard a failli se faire broyer par un tramway à 1 heure, cette après-midi. Le vieillard fut transporté chez MM. Saxe, à l'angle des rues Ste Catherine et St Laurent, où l'on constata qu'il en était quitte pour la peur.

A NAZARETH

On nous informe officiellement de Nazareth, qu'il n'y a aucun cas de picote à cette institution.

EN BAS D'UN ESCALIER

La voiture d'ambulance de l'Hôpital Général a été appelée, ces avant-midi, au No 154 de la rue Lafontaine, pour une femme qui s'était fracturé quelques côtes en tombant en bas d'un escalier.

MORT DU " DELIRIUM TREMENS "

Le nommé Coghlin, âgé de 31 ans, qui avait été transporté à l'hôpital Notre-Dame, le 15 de ce mois, est mort, à 5 heures, hier, du "delirium tremens."

Le défunt était un ancien débitant de fruits du marché Bonsecours.

VOLEUR ET PLAIDEUR

Emery Lalonde tente de se sacrifier pour sauver un camarade convaincu de vol

Hier après-midi, deux camarades, Emery Lalonde et Napoléon Coderre, en état d'ébriété, arpentaient les rues de Sainte-Cunégonde.

Avisant un complet de drap, suspendu à la porte d'un magasin, ils s'en emparèrent, et se mirent ensuite en frais de le revendre à un Juif du nom de Symond.

Ce fut Coderre qui s'offrit à bâcler le marché.

Pendant ce temps, son ami Lalonde l'attendait au dehors.

Là aussi, il y avait des marchandises exposées à l'étalage. Ce fut une trop forte tentation pour Lalonde, qui en décrocha une bonne quantité, avec l'intention d'aller encore les offrir en vente ailleurs.

Malheureusement pour lui, le marchand avait l'oeil ouvert, et cinq minutes plus tard les deux copains étaient logés au poste de police de Sainte-Cunégonde, sur une accusation de vol.

On les amena sur-le-champ devant le magistrat Lafontaine, où ils avouèrent tous deux leur culpabilité.

Coderre et Lalonde étaient encore, à ce moment, en état d'ivresse.

Celui-ci, toutefois, voulait prendre sur lui toute la responsabilité de l'affaire, et il plaidait dans ce sens avec toute la volubilité d'un ivrogne en service actif.

Comme Coderre ne paraissait pas disposé à laisser ainsi son ami se sacrifier pour lui, et qu'il entassait indiscrétions sur indiscrétions, Lalonde se fâcha tout rouge, et se tournant vers son copain : "Voyons donc, grosse b..., dit-il, est-ce que tu ne vois pas que je veux te sauver ? Va, tu n'es pas digne que je gaspille mon éloquence pour ta peau."

La cour a condamné Coderre à $5.00 ou un mois, et Lalonde, à six semaines de prison, sans option.

LA CRAINTE DE LA POLICE

Depuis longtemps, les gérants de la manufacture Grothé constataient qu'ils étaient pillés, chaque jour, d'une grande quantité de cigares, par des apprentis qu'on ne pouvait parvenir à localiser.

Les détectives Charpentier et McCall furent alors appelés sur les lieux, et après des recherches habilement conduites, réussirent, hier soir, à mettre le grappin sur trois des coupables.

On trouva ces derniers en possession d'un grand nombre de cigares volés.

Quand l'un des coupables, le plus jeune des trois, se vit surpris, et qu'il eut compris enfin quel sort l'attendait, il perdit connaissance, et les limiers de la justice durent le faire transporter à l'hôpital Notre-Dame, au lieu de le conduire au poste de police.

Ses deux camarades ont comparu, ce matin, en cour de police, et se sont avoués coupables.

Sentence mardi.

EN FLAGRANT DELIT

La police surprend un voleur au moment où il allait filer avec son butin

Le constable Savard, du poste No 4, a opéré, hier soir, l'arrestation d'un nommé Alphonse Masson, du Côteau Saint-Louis, surpris en flagrant délit de vol.

Masson avait pénétré dans le hangar d'un nommé Parnt, 8 rue Saint-Dominique, vers 9.30 heures, hier soir, et déjà il avait commencé à entasser dans un panier des vêtements usés qu'il se proposait d'apporter avec lui, lorsque le maître du logis le vit à l'oeuvre. Il manda aussitôt un constable et fit loger le voleur au poste.

Masson a comparu, ce matin, en cour de police, et s'est avoué coupable.

Sentence mardi.

LES RUSSES

Londres, 20 — Une dépêche d'Odessa au "Times" annonce qu'il règne une grande activité dans ce port, à ce point que les quais servant à la marine de commerce sont graduellement absorbés par la marine militaire.

Un officier de marine russe a dit dernièrement que, si Sébastopol était appelée à jouer un rôle actif, elle serait plus en mesure de donner la preuve de sa force qu'il y a cinquante ans.

Ce genre d'allusion, fréquent en Russie, concorde en ce moment avec les efforts extraordinaires déployés pour augmenter la flotte de la mer Noire, et ce n'est pas sans signification, si on considère la ténacité des officiers de marine russes, dont le rêve est d'arriver aux portes de Constantinople.

LA PEINE CAPITALE

La Haye, 20 — Les calvinistes hollandais ont cherché, par un subterfuge, à réintroduire la peine capitale en Hollande, en profitant de la discussion des budgets de l'intérieur et de la justice, pour demander à la chambre le rétablissement de la peine de mort.

Le ministre de la justice, qui est catholique, a refusé d'accepter la motion et les deux budgets ont été votés.

Ainsi, cette réforme, si débattue, de la loi criminelle, vient de trouver un point d'appui permanent dans les Pays-Bas.

AU RECORDER

L'agent annonceur de la troupe "A Ragged Hero" condamné ce matin "

M. Pierre Armand Denavarre, l'agent annonceur de la troupe qui jouera "A Ragged Hero", au Théâtre Français, la semaine prochaine, et qui était arrêté, jeudi après-midi, tel que nous l'annoncions hier pour avoir à répondre aux accusations d'avoir affiché des placards dans les rues de cette ville sans licence et aussi d'avoir posé ces affiches sur des propriétés privées, et ce, sans le consentement du propriétaire, a comparu de nouveau, ce matin, devant Son Honneur le recorder Poirier, et a été condamné à $1 d'amende ou 8 jours sur chaque offense.

Ethel Mockdenz, épouse de Patrick Leahy, demeurant dans la ruelle Saint-David, s'est permis de troubler la paix publique, hier, dans la rue Saint-Urbain, après avoir avalé une trop forte quantité de "tisane de feu."

Ce matin, il lui a fallu laisser $3.00 de ses épargnes dans la caisse municipale ou séjourner 15 jours en prison.

George Benton, pour avoir conduit une voiture de place avec un faux numéro de licence, a été condamné à $5.00 d'amende ou 1 mois de prison.

LE FEU A BORD D'UN TRAMWAY

New-York, 20 — Au moment où les femmes et les jeunes filles, sortant des matinées, encombraient hier les trottoirs de Broadway, un tramway électrique de cette voie a pris feu, par suite d'une défectuosité dans les conduits électriques. Vers la 43e rue, une explosion s'est fait entendre et les flammes ont jailli de tous côtés à travers le plancher du véhicule. Celui-ci était bondé de voyageurs, surtout de femmes ayant les bras embarrassés de paquets. La vue des flammes les a jetées dans une véritable panique ; pour fuir plus vite, elles ont laché leurs paquets qui furent foulés aux pieds. Les hommes qui étaient dans le tramway en feu n'étaient guère plus rassurés que les femmes ; ils se sont précipités, jouant des coudes, pour sortir avant elles. Ils ont brisé les vitres avec leur poing ou leur canne et ont sauté par les fenêtres. Le mécanicien et le conducteur ont également abandonné le tramway, qui s'était arrêté à la hauteur de la 42e rue. A part quelques contusions, personne n'a été blessé.

Un policeman a sonné une alarme, mais quand les pompiers sont arrivés, le véhicule était presque tout entier détruit par les flammes, il ne restait plus que les roues encore intactes.

COUPS DE FEU DANS UNE PENSION

Uniontown, Pennsylvanie, 20 — Deux habitués d'une pension tenue par une dame Hall, en cette ville, se sont battus, hier soir, dans la maison, à coups de revolver. L'un, Daniel Bradburn, a été tué net ; l'autre, David Fagan, a reçu une blessure que l'on croit être mortelle. Mme Hall et un pensionnaire qui ont voulu intervenir ont été blessés à l'oreille et à la main.

Tout le tapage est venu à la suite d'une querelle entre les pensionnaires dont l'un a prétendu avoir été volé de $33. Il paraît que Bradburn, l'ami du pensionnaire volé, a été vu cachant un billet de banque dans le lit d'un troisième pensionnaire qu'il a ensuite accusé de vol. L'affaire a soulevé une vive querelle pendant le dîner ; la sortie de Bradburn y a, seule, mis fin. Il est rentré ivre, quelques heures plus tard, et a recommencé la querelle. Fagan s'est trouvé mêlé à l'affaire et Bradburn l'a menacé de son revolver. Sans se laisser intimider, Fagan court prendre son revolver dans sa chambre et revient faire face à Bradburn. Ils ouvrent aussitôt le feu, échangeant plus de dix coups de revolver. Bradburn a été tué net, Fagan a reçu deux balles dans le corps ; des amis l'ont emmené à l'hôpital. Au premier coup de feu, Mme Hall a voulu intervenir et a reçu une balle dans la main. Un pensionnaire qui s'était jeté sous le lit pour l'empêcher de tirer a eu l'oreille percée d'une balle.

L'affaire cause une vive sensation dans la ville.

LA PHILANTHROPIE

Les bruits en circulation depuis quelques jours que M. Andrew Carnegie avait formé le projet d'établir le système de la participation au bénéfice parmi les 125,000 employés de la United States Steel Corporation ne sont pas encore confirmés.

Depuis une couple de mois, environ 300 des employés des usines de Pittsburg, d'Homestead, de Braddock et du Duquesne ont reçu des gratifications variant de dix à cinquante mille dollars sous forme d'action de la compagnie.

Les bénéficiaires des générosités du trust sont les surintendants des divers départements, des contremaîtres, des chefs d'équipes et quelques simples employés à l'emploi de la compagnie depuis nombre d'années.

Il est difficile de voir dans cette distribution d'actions, dit un journal de New-York, autre chose qu'un bon placement pour la compagnie.

En fait de philanthropie, l'action de l'American Express Company qui vient de distribuer $100,000 en parts égales entre tous ses employés indistinctement, à partir du plus petit commissionnaire jusqu'au surintendant, est de beaucoup supérieure à celle du trust de l'acier.

Chacun des employés de l'American Express a reçu dix dollars. Si cette somme a été peu de chose pour les employés à gros salaires, ils ne sont pas à plaindre puisqu'ils reçoivent des salaires suffisants pour leurs besoins, mais d'un autre côté, que l'on s'imagine a joie de ces petits bambins qui ne gagnent qu'un salaire de un à deux dollars par semaine en recevant pour leur cadeau de Noël un beau dix dollars.

IRLANDAIS CONDAMNES

Castlebar, Irlande, 20 — Le procès intenté contre M. O'Kelly, président du conseil du comté de Mayo, et contre plusieurs autres officiers, tous accusés d'avoir tenu des discours d'intimidation contrairement aux ordres de la police, s'est terminé aujourd'hui. M. O'Kelly a été condamné à deux mois de prison et les quatre autres accusés à des peines variant entre 15 jours à un mois de prison. Le travail forcé n'a pas été imposé.

COUR DE POLICE

Les détectives Côté et Giguère, munis d'un mandat de la cour de police, ont opéré l'arrestation d'un nommé Célestin Bigras, de la Pointe St Charles, accusé de vagabondage. Bigras proteste de son innocence. Il y aura enquête.

AGITATIONS UNIVERSITAIRES

Londres, 20 — Le correspondant du "Times" à Saint-Pétersbourg dit que les derniers désordres à l'université de Kharkoff avaient pour cause la démarche faite par des étudiants, expulsés en 1889 et réadmis aux cours, près de la faculté pour l'obliger à retirer, à ceux de leurs camarades qui n'avaient pas voulu prendre part à l'agitation universitaire de 1899, les avantages de l'université.

Quelques professeurs se soumirent par faiblesse à ces exigences, mais d'autres résistèrent, les désordres s'accrurent jusqu'au 14 décembre, époque à laquelle l'université fut fermée.

A la demande des étudiants qui, pour la plupart, se rangent du côté de la loi, les portes s'en ouvriront prochainement, mais les mutins seront punis. Leur conduite est d'ailleurs blâmée, même dans les milieux où elle trouvait d'habitude des partisans.

LE TOMBEAU DE STE AGNES

Rome, 20 — En creusant des excavations à la basilique de Sainte-Agnès, la semaine dernière, on a retrouvé le cercueil d'argent dans lequel le Pape Paul V fit mettre les restes de sainte Agnès au dix-septième siècle. Ce cercueil avait été déposé dans la crypte de la basilique, et cette crypte n'avait pas été ouverte depuis.

L' "EVENEMENT"

(Spécial à "La Presse")

Québec, 20 — La Canada Paper Company Ltd, de Montréal, a fait aujourd'hui une demande de cession contre L. J. Demers et Frere, imprimeurs-éditeurs de l'"Evénement", de cette ville, par une réclamation de $1,744.27.

MM. L. J. Demers et Frère ont consenti. M. John Hyde, de Montréal, a été nommé gardien provisoire et une motion a été présentée par ce dernier pour que $14,000. Elle a déjà été arrêtée plusieurs fois aux Etats-Unis pour fraude.

Théodore et Laura Jackson ont plaidé non coupables lorsqu'ils ont été traduits, avant-hier matin, devant la cour, à Old Bailey, pour répondre aux accusations qui avaient été si positivement formulées à la cour de police de Marylebone.

Les prévenus n'ont pas été défendus. Il y avait foule dans la salle d'audience et dans le voisinage de la cour lorsque le procureur général, sir Edward Carson, a fait le résumé des faits déjà publiés.

Lorsqu'il est arrivé à la discussion des actes de l'Unité théocratique, sir Edward Carson a qualifié les prisonniers de "bande infernale."

Aucun nouveau témoignage n'a été apporté. Mme Jackson a fréquemment interrompu le procureur général et lui a même dit des injures. Elle a déclaré à un moment que le procès était une "pourriture."

Son mari a aussi fait des insinuations injurieuses contre le procureur général, et le juge dut le rappeler à l'ordre.

EN COUR DE POLICE

La cour de police a siégé, ce matin, pendant près de deux heures, sous la présidence de l'hon. juge Desnoyers.

Maurice Labelle, Eugénie Chartrand et Nellie McDonald, accusés tous trois d'avoir volé, le 8 décembre courant, des effets de ménage appartenant à Moïse Gervais, de la rue Robin, ont été libérés, ce matin, après enquête faite.

La cause de Clarinda Welther, accusée du vol d'une paire de gants et d'une bouteille de parfum, chez MM. E. N. et H. Hamilton, le 16 courant, a été fixée à vendredi prochain. Madame Welther, qui a un extérieur des plus respectables, proteste hautement de son innocence.

Ida Franks, accusée d'avoir détruit un chapeau de la valeur de $3.35, appartenant à une modiste de la rue Saint-Laurent, nommée Victoria Giroux, a comparu devant cette cour et a plaidé non coupable. Son procès a été fixé au 27 courant, à 10 heures.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p.m

VALEURS	Vend.	Ach.	VALEURS	Vend.	Ach.
Can. Pac.	112⅝	113	B. Ont.	.....	124
D.S.S.&A.C.	12	10	B. B.N.A.	.....	120
" Pfd	20	14	B. Mol.	240	238
M.S.R.	256⅜	266½	B. Tor.	240	229
" New	.....	.....	B. Marc.	153	151
T.St.Ry. xd	115	114⅜	B. Royal	180	.....
H.S.Ry. xd	103⅝	0 ¾	B. N.Scotia	.....	.....
St J.E.Ry xd	115	0 ¾	B. Est. T. xd	.....	.....
L.St.Ry.	.....	.....	B. Québec	.....	.....
T.City T.	108⅜	108	B. Nat.	.....	.....
" Pfd	.....	.....	B. Union	117	.....
M. Belt Line	.....	.....	B. Com.	.....	.....
R.&O.	110	109½	B. Dom.	.....	.....
C.Cab.	178	174	B. Hamil.	.....	.....
M.Tel.	175	173	B. Standard	.....	.....
B.T.	175	170	B. Impérial	.....	.....
M.Gas Co.	.....	.....	B. Hoch.	148	.....
O.Gas Co.	.....	.....	B. Ottawa	.....	.....
Mont.P. xd	.....	.....	Windsor H.	.....	.....
M.H.&L.	57⅛	55⅜	W.E.R.	120	105
Auer L.	.....	.....	W.L. pfd	.....	.....
D. Cott. xd	117½	114	" Pfd	.....	.....
M.C.Com.	48	45	Can. Paper	.....	.....
" Pref.	.....	50	L.&Mort.	.....	.....
C.C.Co.	60	50	Dian.G.Co.	.....	.....
Md.Cot.Co.	95	90	W.L.&T.Co.	.....	.....
Mtm.C.C.xd	98	.....	Zool.Grd.	.....	.....
W. Eagle.	.....	.....	Mtm.C. Bds	.....	.....
Repub.	.....	.....	L.G.Bds	112	109
P.M.Co.	20	17	Cab.C.Bds.	.....	98
M.&L.	.....	.....	Cab.R. Bds	.....	97
Virtue	.....	22	H.&L.Bds.	30	20
Car.Mck.	.....	.....	R.&O.N.C.b.	.....	.....
N.Star M.	28	25	H.Ry.Bds.	105	103½
L.Pulp Co.	100	95	M.Gas.Bds.	.....	.....
N.Sail Co.	.....	.....	Bell T.Bds.	.....	.....
" Pfd	.....	.....	Can. P. Bds.	.....	.....
D.I.&S.